

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 5
Friday, November 20, 2020

First Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 5
le vendredi 20 novembre 2020

Première session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Friday, November 20, 2020

Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. Savoie.....	145, 181, 201
Motions	
No. 15—Carried.....	145
Speaker’s Statement	146
Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Ms. Green.....	146
Mr. Melanson, Mr. Coon	147
Mr. Austin, Mr. Stewart.....	148
Mrs. F. Landry, Ms. Sherry Wilson	149
Mr. D’Amours, Mr. K. Arseneau.....	150
Ms. Mitton	151
Unanimous Consent	
Hon. Mr. Savoie.....	152
Statements by Members	
Mr. Guitard	152
Mr. Coon, Mrs. Bockus, Mr. Austin	153
Mr. McKee, Mr. K. Arseneau	154
Mrs. Conroy, Mr. Cullins.....	155
Ms. Thériault, Ms. Mitton.....	156
Mr. Carr	157
Points of Order	
Hon. Mr. Savoie, Ms. Mitton,	
Mr. G. Arseneault.....	158
Oral Questions	
Federal Funding	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Higgs,	
Hon. Mr. Steeves	158
Government Funding	
Mr. LePage, Hon. Mr. Steeves	
Hon. Ms. Dunn	166
Small and Medium-Sized Businesses	
Mr. K. Arseneau, Hon. Mr. Holland.....	168
Corporations	
Mr. K. Arseneau, Hon. Mr. Steeves	169
Police	
Mr. Austin, Hon. Mr. Flemming	170
First Nations	
Mrs. Harris, Hon. Ms. Dunn.....	172
Tabling of Documents	
Mr. Speaker.....	173

TABLE DES MATIÈRES

le vendredi 20 novembre 2020

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L’hon. M. Savoie	145, 181, 201
Motions	
N ^o 15—Adoption	145
Déclaration du président de la Chambre.....	146
Déclarations de condoléances et de félicitations	
L’hon. M ^{me} Green	146
M. Melanson, M. Coon	147
M. Austin, M. Stewart.....	148
M ^{me} F. Landry, M ^{me} Sherry Wilson	149
M. D’Amours, M. K. Arseneau	150
M ^{me} Mitton.....	151
Consentement unanime	
L’hon. M. Savoie	152
Déclarations de députés	
M. Guitard.....	152
M. Coon, M ^{me} Bockus, M. Austin.....	153
M. McKee, M. K. Arseneau.....	154
M ^{me} Conroy, M. Cullins.....	155
M ^{me} Thériault, M ^{me} Mitton.....	156
M. Carr.....	157
Rappels au Règlement	
L’hon. M. Savoie, M ^{me} Mitton,	
M. G. Arseneault	158
Questions orales	
Financement fédéral	
M. Melanson, l’hon. M. Higgs,	
l’hon. M. Steeves	158
Financement par le gouvernement	
M. LePage, l’hon. M. Steeves,	
l’hon. M ^{me} Dunn	166
Petites et moyennes entreprises	
M. K. Arseneau, l’hon. M. Holland.....	168
Sociétés	
M. K. Arseneau, l’hon. M. Steeves	169
Police	
M. Austin, l’hon. M. Flemming	170
Premières nations	
M ^{me} Harris, l’hon. M ^{me} Dunn	172
Dépôt de documents	
Le président de la Chambre	173

Statements by Ministers	
Hon. Mr. Holland.....	173
Mr. Legacy.....	174
Mr. Coon, Mr. Austin.....	175
Hon. Mr. Cardy.....	176
Mr. Bourque.....	177
Ms. Mitton, Mr. Austin.....	178

Petitions	
Nos. 1, 2.....	179

Bills—Introduction and First Reading	
No. 18, <i>An Act to Amend the Residential Tenancies Act</i>	
Mr. Coon.....	180

Motions	
No. 16—Notice.....	181

Bills—Second Reading	
No. 8, <i>An Act to Amend the Executive Council Act</i>	
Debated.....	182
Second Reading.....	184
No. 3, <i>An Act to Amend the Early Childhood Services Act</i>	
Debated.....	184
Second Reading.....	189
No. 9, <i>Gunshot and Stab Wound Mandatory Reporting Act</i>	
Debated.....	189
Second Reading.....	193
No. 10, <i>An Act to Amend the Coroners Act</i>	
Debated.....	193
Second Reading.....	196
No. 11, <i>An Act to Amend the Queen’s Counsel and Precedence Act</i>	
Debated.....	197
Second Reading.....	198
No. 12, <i>Construction Remedies Act</i>	
Debated.....	198
Second Reading.....	201

Motions	
No. 17—Carried.....	201

Bills—Second Reading	
No. 13, <i>An Act to Amend the Motor Vehicle Act</i>	
Debated.....	202
Second Reading.....	205
No. 15, <i>An Act to Amend the Notaries Public Act</i>	
Debated.....	205
Second Reading.....	206

Déclarations de ministres	
L’hon. M. Holland.....	173
M. Legacy.....	174
M. Coon, M. Austin.....	175
L’hon. M. Cardy.....	176
M. Bourque.....	177
M ^{me} Mitton, M. Austin.....	178

Pétitions	
N ^{os} 1, 2.....	179

Projets de loi — Dépôt et première lecture	
N ^o 18, <i>Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d’habitation</i>	
Mr. Coon.....	180

Motions	
N ^o 16—Avis.....	181

Projets de loi — Deuxième lecture	
N ^o 8, <i>Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif</i>	
Débat.....	182
Deuxième lecture.....	184
N ^o 3, <i>Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance</i>	
Débat.....	184
Deuxième lecture.....	189
N ^o 9, <i>Loi sur la déclaration obligatoire des blessures par balle et par arme blanche</i>	
Débat.....	189
Deuxième lecture.....	193
N ^o 10, <i>Loi modifiant la Loi sur les coroners</i>	
Débat.....	193
Deuxième lecture.....	196
N ^o 11, <i>Loi modifiant la Loi sur les conseillers de la Reine et leur préséance</i>	
Débat.....	197
Deuxième lecture.....	198
N ^o 12, <i>Loi sur les recours dans le secteur de la construction</i>	
Débat.....	198
Deuxième lecture.....	201

Motions	
N ^o 17—Adoption.....	201

Projets de loi — Deuxième lecture	
N ^o 13, <i>Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur</i>	
Débat.....	202
Deuxième lecture.....	205
N ^o 15, <i>Loi modifiant la Loi sur les notaires</i>	
Débat.....	205
Deuxième lecture.....	206

Bills—Second Reading (contd)

No. 2, <i>An Act to Amend the Climate Change Act</i>	
Debated	207
Second Reading	213
No. 6, <i>Family Law Act</i>	
Debated	213

Throne Speech Debate

Mr. Coon	217
----------------	-----

Projets de loi — Deuxième lecture (suite)

N° 2, <i>Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques</i>	
Débat	207
Deuxième lecture	213
N° 6, <i>Loi sur le droit de la famille</i>	
Débat	213

Débat sur le discours du trône

M. Coon	217
---------------	-----

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-22
 Speaker: Hon. Bill Oliver
 Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick
 (L) Liberal Party of New Brunswick
 (PA) People's Alliance of New Brunswick
 (PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60^e législature, 2020-2022

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraque	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration, Minister of Aboriginal Affairs / ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Justice and Public Safety, Attorney General / ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Mary Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Social Development / ministre du Développement social
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 5

Assembly Chamber,
Friday, November 20, 2020.

Jour de séance 5

Chambre de l'Assemblée législative
le vendredi 20 novembre 2020

9:04

(The House met at 9:04 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 9 h 4 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prayers.)

Prière.)

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I ask leave to revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je demande la permission de revenir à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Mr. Speaker: Do we have leave to revert to Government Motions for the Ordering of the Business of the House?

Le président : Avons-nous la permission de revenir aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre?

Hon. Members: Agreed.

Des voix : Oui.

Government Motions re Business of House**Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre**

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président.

Adoption de la motion 15**Adoption of Motion 15**

Dispense d'avis ayant été accordé par la Chambre, **l'hon. M. Savoie**, appuyé par **l'hon. M. Higgs**, propose la résolution suivante :

With leave of the House, **Hon. Mr. Savoie** moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**:

THAT notwithstanding Standing Rules 30 and 40.1, the time allocated for "Statements of Condolence and Congratulation" and "Statements by Members" shall be limited to a maximum of eleven minutes for each item, and the statements under each item shall be allocated as follows: three for the Government Members, three for the Official Opposition Members, three for the Green Caucus Members, and two for the People's Alliance Caucus Members;

que, par dérogation aux articles 30 et 40.1 du Règlement, la période des déclarations de condoléances et de félicitations et la période des déclarations de députés durent au plus 11 minutes pour chaque affaire, et que la durée des déclarations au titre de chaque affaire soit répartie comme suit : 3 minutes pour les parlementaires du côté du gouvernement, 3 pour les parlementaires du côté de l'opposition officielle, 3 pour les parlementaires du Parti vert et 2 pour les parlementaires de l'Alliance des gens ;

que cet ordre spécial entre en vigueur dès son adoption et le demeure pour le reste de la 60^e législature.

that this Special Order shall remain in effect during the remainder of the 60th Legislative Assembly.

(**Mr. Speaker**, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

Speaker's Statement

Mr. Speaker: Members, before we go any further, I want to speak to the issue of the masks. The House Leaders as well as the Deputy Minister of Health and Public Health have met and discussed this topic. We have agreed that we will wear masks at all times, even when we are speaking. As much as it would be an inconvenience, certainly, it is the prudent thing to do, so I ask for your indulgence as we move forward through the day. Thank you.

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. I wish to extend our most sincere condolences to the family, friends, and colleagues that shared the remarkable life of Charles Wendell MacFarlane, “Charlie”, as everybody knew him.

Mr. MacFarlane was a devoted family man who cared deeply about his community and made considerable contributions to New Brunswick as a business owner for almost 40 years. His career began at Ashfields Ltd. From there, he was the Superintendent of Public Works for the village of Nashwaaksis, worked with his brother at Spade Construction, and provided New Brunswick with municipal excavation services through his own business, Charmac Construction Co. Ltd.

9:10

Mr. MacFarlane has left a lifetime of memories for his family and a legacy of valuable contributions to his community and New Brunswick through his extensive career and successful business venture. I, as a young engineer, was fortunate enough to work with Charlie. He was kind and funny and never hesitated to tell it like it was. We had a lot of fun on some of the construction projects that we worked on together. I will miss his cheery smile and quick wit.

(**Le président** donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Déclaration du président de la Chambre

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, avant que nous allions plus loin, je veux aborder le sujet des masques. Les leaders parlementaires ainsi que le sous-ministre de la Santé et des représentants de Santé publique se sont rencontrés pour discuter de la question. Nous avons convenu que nous porterons un masque en tout temps, même lorsque nous prenons la parole. Même si cela constitue un inconvénient, c’est certainement ce que nous dicte la prudence. Je fais donc appel à votre indulgence tout au long de la journée. Merci.

Déclarations de condoléances et de félicitations

L’hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Je désire présenter nos plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux collègues qui ont partagé la vie remarquable de Charles Wendell MacFarlane, ou Charlie, comme tout le monde le connaissait.

M. MacFarlane était un homme de famille dévoué qui se souciait profondément de sa collectivité et qui a apporté une contribution considérable au Nouveau-Brunswick en tant que propriétaire d’entreprise pendant près de 40 ans. Sa carrière a commencé chez Ashfields Ltd. Il a ensuite occupé le poste de surintendant des travaux publics pour le village de Nashwaaksis, a travaillé avec son frère chez Spade Construction et a fourni des services d’excavation municipaux au Nouveau-Brunswick par l’entremise de sa propre entreprise, Charmac Construction Co. Ltd.

M. MacFarlane a laissé des souvenirs impérissables à sa famille et un héritage de contributions précieuses à sa collectivité et au Nouveau-Brunswick au cours de sa longue carrière et grâce à son entreprise commerciale florissante. Lorsque j’étais jeune ingénieure, j’ai eu le privilège de travailler avec Charlie. Il était gentil et drôle et n’hésitait jamais à dire les choses telles qu’elles étaient. Nous avons eu beaucoup de plaisir dans le cadre de certains des projets de construction sur lesquels nous avons travaillé ensemble. Son sourire joyeux et sa vivacité d’esprit vont me manquer.

I ask all members to join me in extending our deepest condolences to Mr. MacFarlane's family and friends. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, on behalf of the entire Liberal caucus and the entire Liberal family for that matter, I would like to express my most sincere condolences to the family of the late Marion (Dolly) Byrne, who passed away Wednesday night at the age of 99. I know she will be dearly missed by her son Greg Byrne, who is a former member of this Legislative Assembly. I think that a lot of people know him.

She was born in Craigville, New Brunswick. Dolly lived in McAdam with her husband Paul for seven years before she settled in Fredericton, where she worked as a nurse at the Victoria Public Hospital and later at the Dr. Everett Chalmers Hospital, where she worked until she retired. Dolly is survived by her three daughters, two sons, and many grandchildren, nieces, nephews, and cousins. I know that, at the age of 99, she probably had a good life, but I can just imagine that you are never ready to lose a mother.

I want to ask my legislative colleagues to join me in expressing our condolences to the family of Dolly Byrne, with a special thought, I may ask, for our dear friend Greg Byrne.

Mr. Coon: I stand in the House today to offer my condolences to the family and friends of Cynthia Bartlett of Saint Andrews, who died suddenly in St. Stephen on September 23, 2020.

Cynthia was an adept musician, won numerous national awards in Canada, and went on to study at the Royal College of Music in the U.K. In 1989, Cynthia gave up her career as a musician after her son was born with a severe form of autism. Ever since that time, she worked tirelessly as an advocate and warrior for those affected by autism. She founded the Dragonfly Centre for Autism, a centre that provides extracurricular care for adults and young adults with special needs.

Cynthia leaves behind her daughters, Clara and Gabrielle, her siblings, Hollis and Sara, her mom,

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour offrir nos plus sincères condoléances à la famille et aux amis de M. MacFarlane. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson : Monsieur le président, au nom de l'ensemble du caucus libéral et de toute la famille libérale, d'ailleurs, j'aimerais présenter mes plus sincères condoléances à la famille de feu Marion (Dolly) Byrne, qui est décédée mercredi soir à l'âge de 99 ans. Je sais qu'elle va beaucoup manquer à son fils, Greg Byrne, qui est un ancien député. Je pense que beaucoup de personnes le connaissent.

La défunte est née à Craigville, au Nouveau-Brunswick. Dolly a vécu à McAdam avec son mari, Paul, pendant sept ans avant de s'installer à Fredericton, où elle a travaillé comme infirmière au Victoria Public Hospital et plus tard à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, où elle a œuvré jusqu'à sa retraite. Dolly laisse dans le deuil ses trois filles, ses deux fils et de nombreux petits-enfants, nièces, neveux, cousins et cousines. Je sais que, comme elle avait 99 ans, elle a probablement eu une belle vie, mais je peux facilement imaginer qu'on n'est jamais prêt à perdre sa mère.

Je veux demander à mes collègues parlementaires de se joindre à moi pour offrir nos condoléances à la famille de Dolly Byrne, en leur demandant d'avoir une pensée spéciale, si je puis me permettre, pour notre cher ami Greg Byrne.

M. Coon : Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour offrir mes condoléances à la famille et aux amis de Cynthia Bartlett, de Saint Andrews, qui est décédée subitement à St. Stephen le 23 septembre 2020.

Cynthia était une excellente musicienne ; elle a remporté de nombreux prix nationaux au Canada et a étudié au Royal College of Music, au Royaume-Uni. En 1989, Cynthia a abandonné sa carrière de musicienne à la naissance de son fils, qui est né avec une forme grave d'autisme. Depuis lors, elle a travaillé sans relâche comme intervenante et défenseure des personnes touchées par l'autisme. Elle a fondé le Dragonfly Centre for Autism, un centre qui fournit des soins parascolaires aux adultes et aux jeunes adultes ayant des besoins spéciaux.

Cynthia laisse dans le deuil ses filles, Clara et Gabrielle, ses sœurs, Hollis et Sara, sa mère, Lois, et

Lois, and her husband, Rev. John Martin. She was predeceased by her son, Charlie. A celebration of Cynthia's life will be held in the spring of 2021.

I invite all members of the House to join me in expressing condolences to the family and friends of Cynthia Bartlett.

Mr. Austin: The passing of Douglas Denton occurred Saturday, November 14, at the Chalmers Regional Hospital. Born July 17, 1930, in Clarks Corners, New Brunswick, he was the son of the late James and Annie Denton.

Doug was truly a remarkable husband, father, and grandfather, and he was a friend to all who knew him. Doug will be missed by family, friends, and business associates. Doug provided excellent customer service in the freight business and at Denton's Bottle Exchange since 1967, in partnership with his loving wife Lena.

He is survived by his loving wife of 65 years, Lena Denton; daughters, Nancy Denton, Judy Anderson, and Pam Lockhart-Denton; grandchildren, Gregory, Beverley, and Lindsay; five great-grandchildren; brothers, Keith and Murray; sisters, Bernice and Madelene; special friend Alton; and several nieces, nephews, and cousins. In addition to his parents, Doug was predeceased by his sons, Ivan and Brian, a brother, Lloyd, and a sister, Gail.

I invite all members of this House to offer condolences to the Denton family.

Mr. Stewart: Today I would like to offer condolences on the passing of Ed Hitchman. After becoming a member of the PC Party of New Brunswick, it did not take me long to learn the name Ed Hitchman. Ed passed away recently, and I want to share thoughts on an individual who has meant so much to the party and politics.

From his stories of walking from Escuminac at the age of 17 to provide security at a polling station to allow Progressive Conservatives to cast a vote, to personally funding the party from a near and certain bankruptcy following the election loss in 1987, Ed's history in the party is cemented by his efforts to support it and, at times, revive it. His kindness and generosity encompass all of it, cementing just how important

son mari, le rév. John Martin. Son fils, Charlie, l'a précédée dans la mort. Une célébration de la vie de Cynthia aura lieu au printemps de 2021.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour offrir nos condoléances à la famille et aux amis de Cynthia Bartlett.

M. Austin : Le décès de Douglas Denton est survenu le samedi 14 novembre à l'hôpital régional Chalmers. Né le 17 juillet 1930 à Clarks Corners, au Nouveau-Brunswick, il était le fils de feu James et Annie Denton.

Doug a vraiment été un mari, un père et un grand-père remarquable, et il a été un ami pour toutes les personnes qui l'ont connu. Doug manquera à sa famille, à ses amis et à ses associés. Doug a offert un excellent service à la clientèle dans le domaine du transport et au Denton's Bottle Exchange depuis 1967, en partenariat avec son épouse bien-aimée, Lena.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse bien-aimée des 65 dernières années, Lena Denton, ses filles, Nancy Denton, Judy Anderson et Pam Lockhart-Denton, ses petits-enfants, Gregory, Beverley et Lindsay, ses cinq arrière-petits-enfants, ses frères, Keith et Murray, ses sœurs, Bernice et Madelene, un ami cher, Alton, ainsi que plusieurs nièces, neveux, cousins et cousines. En plus de ses parents, Doug a été précédé dans la mort par ses fils, Ivan et Brian, un frère, Lloyd, et une sœur, Gail.

J'invite tous les parlementaires à offrir leurs condoléances à la famille Denton.

M. Stewart : Aujourd'hui, j'aimerais offrir mes condoléances à l'occasion du décès d'Ed Hitchman. Lorsque je suis devenu membre du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, il ne m'a pas fallu longtemps pour connaître le nom d'Ed Hitchman. Ed est décédé récemment, et j'aimerais vous faire part de mes réflexions au sujet d'une personne qui a significativement beaucoup pour le parti et pour la politique.

De son départ d'Escuminac à l'âge de 17 ans pour assurer la sécurité à un bureau de scrutin afin de permettre aux Progressistes-Conservateurs de tenir un vote, comme il nous le racontait, au financement personnel du parti pour le sauver d'une faillite presque certaine à la suite de la défaite électorale de 1987, l'histoire d'Ed au sein du parti est cimentée par ses efforts pour le soutenir et, à certains moments, pour le relancer. Sa gentillesse et sa générosité se reflètent sur

Northumberland County is to the Progressive Conservative Party of New Brunswick.

9:15

I have a photograph of Ed and me taken the day I was sworn in as a minister. I will never forget it. He told me on that day, not long before he died, to watch my back and to let him know if anyone was bothering me. It was Ed's way of telling me that he had my back. By the way, "bothering" is not the exact word he used.

Rest in peace, Ed. Thank you from all of us, the PC supporters in the Miramichi region, for always being there with generosity and wisdom. What Ed Hitchman meant to the Progressive Conservative Party of New Brunswick cannot be fully captured with words. As a Miramichier, I am proud to have known and worked with Ed, but the contribution that he made to the Progressive Conservative Party of New Brunswick is something that all of us can forever cherish.

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, c'est avec tristesse que je vous annonce le décès d'Eugène Durette, décédé à Edmundston, le 12 septembre dernier. M. Durette laisse dans le deuil ses 4 filles, Linda, Julie, Martine et Nora, ainsi que 11 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Dans la région du Nord-Ouest, Eugène Durette était reconnu comme un grand bâtisseur, mais aussi comme un homme profondément humain et généreux. Il était propriétaire de nombreuses entreprises commerciales, industrielles et résidentielles. Il aimait bien aussi taquiner le saumon de la Miramichi, ce qu'il a fait avec plusieurs premiers ministres, sportifs professionnels et personnalités d'affaires de partout dans le monde.

M. Durette laisse de nombreux souvenirs et des réalisations exceptionnelles, notamment plusieurs écoles du Nouveau-Brunswick. Il a fourni un apport important à sa collectivité et à tout le Nouveau-Brunswick.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour offrir nos plus sincères condoléances à la famille de M. Durette et à ses proches.

Ms. Sherry Wilson: Mr. Speaker, I stand in the House today to wish our Director of Operations, Amy

l'ensemble de son œuvre, cimentant l'importance du comté de Northumberland pour le Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick.

J'ai une photo d'Ed et de moi prise le jour où j'ai été assermenté à titre de ministre. Je n'oublierai jamais ce moment. Ce jour-là, peu de temps avant sa mort, il m'a dit de surveiller mes arrières et de l'aviser si quelqu'un m'embêtait. C'était la façon d'Ed de me dire qu'il me soutiendrait. En passant, « embêter » n'est pas le mot exact qu'il a utilisé.

Repose en paix, Ed. Merci de nous tous, les partisans progressistes-conservateurs de la région de Miramichi, d'avoir toujours été là avec générosité et sagesse. Ce qu'Ed Hitchman signifiait pour le Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick ne peut pas être entièrement décrit par des mots. Étant originaire de la région de la Miramichi, je suis fier d'avoir connu Ed et d'avoir travaillé avec lui, mais nous pourrions tous chérir à jamais sa contribution au Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick.

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, it is with sadness that I announce the death of Eugène Durette, who passed away in Edmundston last September 12. Mr. Durette is survived by his four daughters, Linda, Julie, Martine, and Nora, along with 11 grandchildren and five great-grandchildren.

In the northwestern part of the province, Eugène Durette was recognized as a great builder, but also as a deeply kind and generous man. He was the owner of many commercial, industrial and residential businesses. He also liked to go salmon fishing on the Miramichi, which he did with several Premiers, professional sportsmen, and business personalities from around the world.

Mr. Durette leaves behind many memories and exceptional achievements, particularly several New Brunswick schools. He made an important contribution to his community and to all of New Brunswick.

I ask my colleagues to join me in offering our most sincere condolences to the family and friends of Mr. Durette.

M^{me} Sherry Wilson : Monsieur le président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour souhaiter un

Whittaker, a very happy birthday. Thank you, Amy, for your dedication and all your hard work.

I also want to congratulate our Minister of Natural Resources and Energy Development, now known as Grampy, on the birth of his new grandson Kaysen and the MLA for Fredericton-York and his wife Katherine on the birth of their daughter Molly. They are doing their part in supporting our population growth in New Brunswick, and I know that their futures are in good hands. Congratulations to you both. Thank you, Mr. Speaker.

M. D'Amours : Monsieur le président, il y a plus de 30 ans, Claude Bossé, communément connu comme Ti-Claude, a débuté ses émissions de musique country et western dans la région du Madawaska. En plus des émissions à la télévision, il connaît un succès fulgurant au niveau de la radio.

Claude est actuellement à la tête de l'émission *Le Country à Ti-Claude* sur les ondes de la radio CFAI, et, le 31 octobre dernier, il a réalisé sa 300^e émission à cette station.

Au niveau radiophonique, Claude a déjà fait près de 1 400 émissions le samedi soir dans toute la grande région du Madawaska. Maintenant avec Internet, Claude a la chance de faire entendre son émission partout où se trouvent les amoureux de la musique country et western. Il a su promouvoir des artistes connus, mais a toujours laissé une place de choix aux artistes de la région.

Claude, en mon nom personnel et au nom de la population d'Edmundston-Madawaska-Centre, nous voulons vous dire merci, vous féliciter et nous souhaiter encore plusieurs centaines d'émission en ta compagnie le samedi soir. Merci, Claude.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I would like to congratulate Sawyer Hannay, owner of the New Brunswick rural lifestyle clothing brand Country Liberty, for striking a deal for \$150 000 on CBC's *Dragons' Den*, where start-up entrepreneurs pitch their businesses to a handful of Canada's most successful investors. If the pitch goes well, the small business owner may get an offer from one or more of those investors. This year, Hannay's brand impressed Jim Treiving, Chairman and owner of Boston Pizza,

très joyeux anniversaire à notre directrice des Opérations, Amy Whittaker. Merci, Amy, pour votre dévouement et votre travail assidu.

Je voudrais aussi féliciter notre ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, maintenant appelé Grampy, pour la naissance de son nouveau petit-fils, Kaysen, et le député de Fredericton-York et sa femme, Katherine, pour la naissance de leur fille, Molly. Ils font leur part pour soutenir la croissance de la population du Nouveau-Brunswick, et je sais que leur avenir est entre bonnes mains. Félicitations à vous deux. Merci, Monsieur le président.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, more than 30 years ago, Claude Bossé, commonly known as Ti-Claude, began his country and western music shows in the Madawaska region. Besides his television shows, he achieved stunning success on the radio.

Claude is presently host of the program *Le Country à Ti-Claude* on radio station CFAI, and last October 31 he produced his 300th show on that station.

On the radio, Claude has already produced nearly 1 400 Saturday evening shows in the greater Madawaska region. Now with Internet, Claude can have his show heard wherever there are lovers of country and western music. He promoted well-known artists, but he always kept a special place for local artists.

Claude, on my own behalf and on behalf of the people of Edmundston-MadawaskaCentre, we want to say thank you, congratulate you, and hope for hundreds more Saturday evening shows in your company. Thank you, Claude.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, j'aimerais féliciter Sawyer Hannay, propriétaire de la marque de vêtements Country Liberty, qui s'inspire du mode de vie rural du Nouveau-Brunswick, pour avoir conclu un marché de 150 000 \$ lors de l'émission *Dragons' Den* au réseau CBC, où des propriétaires d'entreprises en démarrage présentent leur projet d'affaires à quelques-uns des investisseurs ayant le plus de succès au Canada. Si la présentation se déroule bien, le propriétaire de la petite entreprise peut recevoir une offre d'un ou de plusieurs de ces investisseurs. Cette année, la marque de Hannay a impressionné Jim

and Lane Merrifield, who sold Club Penguin to Disney.

Country Liberty is a true New Brunswick success story. Despite being a small business that only employs two people and some part-time workers, the brand has already reached \$2.5 million in sales. In addition, the brand is a true New Brunswick pride as it tries to represent rural New Brunswickers, small-town life, and adventuring in the outdoors.

I invite all members to please join me in congratulating Sawyer Hannay for his successful New Brunswick rural lifestyle clothing brand Country Liberty and for striking a deal on *Dragons' Den*.

9:20

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je tiens à féliciter les lauréats du Prix Éloi de cette année. Ce prix, qui porte le nom d'Éloi à Protais LeBlanc, célèbre violonneux de la vallée de Memramcook, est remis annuellement à des artistes qui ont des racines à Memramcook et qui se sont démarqués sur la scène culturelle.

Monette Gould, la première lauréate, est reconnue pour son excellence en tant que chanteuse d'opéra, musicienne, enseignante et directrice de chorale. Le deuxième récipiendaire est écrivain et ancien animateur de Radio-Canada. Gérald Émile LeBlanc est reconnu pour son grand amour pour Memramcook. Il est l'auteur des livres *Berceau de mon enfance* et *Chroniques de Memramcook*, qui ont reçu le Prix France-Acadie. Enfin, la famille Boudreau compte plusieurs générations d'artistes qui ont enrichi le répertoire musical de la région de Memramcook.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les lauréats du Prix Éloi

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I am sorry to be so abrupt. I would like to request a five-minute recess of the Chamber if the House would indulge me, please. Thank you.

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent?

Treliving, président et propriétaire de Boston Pizza, et Lane Merrifield, qui a vendu le Club Penguin à Disney.

Country Liberty est une véritable réussite néo-brunswickoise. Même s'il s'agit d'une petite entreprise qui emploie seulement deux personnes et quelques travailleurs à temps partiel, la marque a déjà réalisé 2,5 millions de dollars de ventes. De plus, la marque est une véritable fierté pour le Nouveau-Brunswick puisqu'elle s'efforce de représenter la population rurale du Nouveau-Brunswick, la vie dans les petites villes et les aventures en plein air.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Sawyer Hannay pour le succès de sa marque de vêtements Country Liberty, qui s'inspire du mode de vie rural du Nouveau-Brunswick, et pour le marché qu'il a conclu lors de l'émission *Dragons' Den*.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I wish to congratulate this year's recipients of the Prix Éloi. This prize, named after Éloi, son of Protais LeBlanc, a famous fiddler from the Memramcook Valley, is awarded each year to artists who have their roots in Memramcook and who have distinguished themselves on the cultural stage.

The first recipient, Monette Gould, is recognized for her excellence as an opera singer, musician, teacher, and choir director. The second is a writer and former broadcaster with Radio-Canada. Gérald Émile LeBlanc is recognized for his great love of Memramcook. He is the author of the books *Berceau de mon enfance* and *Chroniques de Memramcook*, which received the Prix France-Acadie. Lastly, the Boudreau family includes several generations of artists who have enriched the musical repertoire of the Memramcook area.

I invite all members to join me in congratulating the recipients of the Prix Éloi.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je m'excuse d'être aussi brusque. J'aimerais demander une pause de cinq minutes de la Chambre, si la Chambre me le permet, s'il vous plaît. Merci.

Le président : Y a-t-il consentement unanime?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Speaker: Okay. We will take a five-minute recess.

(The House recessed at 9:22 a.m.)

The House resumed at 9:26 a.m.)

9:26

Mr. Speaker: Pray be seated.

Unanimous Consent

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. My apologies for the necessity to interrupt the proceedings of the House. What we need to do today, if the House would indulge me for a few seconds, is to change our hours of operation just this one time. We would need to be able to take a recess at noon until one o'clock and then add an hour to the end of the day. I know that this can inconvenience members. Certainly, people can have meetings and other things that are going on, but I would not be asking it if it were not necessary. I would ask for the unanimous consent of the House to break at noon and come back at one o'clock.

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent?

Hon. Members: Agreed.

Déclarations de députés

M. Guitard : Monsieur le président, le 14 septembre dernier, les gens de la province ont choisi leurs représentants pour siéger lors de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick. Tout d'abord, j'aimerais remercier les gens de Restigouche-Chaleur pour leur soutien. Merci aussi à tous ceux qui se sont offerts à cet exercice, comme candidats ou candidates. Merci aux électeurs qui ont exercé leur droit de vote. Certains, une majorité, ont voté pour le parti du premier ministre Higgs ; d'autres, selon ce dernier, auraient voté pour des abat-jour.

Mr. Speaker, I am wondering, in this story, what is more humiliating—being called a lampshade or being defeated by a lampshade?

Des voix : Oui.

Le président : D'accord. Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes.

(La séance est levée à 9 h 22.)

La séance reprend à 9 h 26.)

Le président : Veuillez vous asseoir.

Consentement unanime

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Mes excuses pour la nécessité d'interrompre les travaux de la Chambre. Ce que nous devons faire aujourd'hui, si la Chambre veut bien m'accorder quelques instants, est changer nos heures de travail cette fois-ci seulement. Nous aurions besoin de pouvoir prendre une pause du midi à 13 h et d'ajouter une heure à la fin de la journée. Je sais que cela peut causer des incon vénients aux parlementaires. Il est certain que les gens peuvent avoir des réunions et d'autres choses, mais je ne le demanderais pas si ce n'était pas nécessaire. Je demanderais le consentement unanime de la Chambre pour prendre une pause à midi et revenir à 13 h.

Le président : Y a-t-il consentement unanime?

Des voix : Oui.

Statements by Members

Mr. Guitard: Mr. Speaker, last September 14, New Brunswickers chose their representatives to sit in the 60th Legislative Assembly of New Brunswick. First of all, I would like to thank the people of Restigouche-Chaleur for their support. Thank you also to all those candidates who participated in this exercise. Thank you to the people who exercised their right to vote. Some, a majority, voted for the party of Premier Higgs; the others, in his opinion, voted for lampshades.

Monsieur le président, dans cette histoire, qu'est-ce qui est le plus humiliant : se faire traiter d'abat-jour ou se faire défaire par un abat-jour?

Encore une fois, qu'est-ce qui est le plus humiliant, Monsieur le premier ministre : Se faire traiter d'abat-jour ou se faire défaire par un abat-jour?

Mr. Coon: Mr. Speaker, on Wednesday, during question period, I spoke about Kaitlyn Layden from Saint John who has to live on income assistance because of her disabilities and how difficult this is. She wants to marry the love of her life, but Social Development's punitive economic unit policy or Household Income Policy would eliminate her income if she got married, leaving her to depend on her husband's modest income. Because of this punitive policy, she has not gotten married and is waiting for the Minister of Social Development to do the right thing and eliminate it. Until then, she and her fiancé are going to have to remain apart.

I had said during question period that they had actually gotten married, but, Mr. Speaker, this was an error. I want to apologize to her for that. Kaitlyn has been a strong advocate for ending this policy, posting videos to tell her story and organizing a petition. I urge Minister Fitch to end this unjust policy.

Mrs. Bockus: Mr. Speaker, our government has introduced amendments to the *Assessment Act* that are aimed at bringing more fairness to the property tax system. These amendments will also provide local governments with the ability to raise additional revenue. The elimination of these P-Gap exemptions is about fairness for homeowners and about making sure that local governments receive the full amount of property taxes within their areas to pay for the services that they provide. These amendments will eliminate nearly all permanent assessment gap exemptions by 2025. This is another part of our commitment to implement local government reform, which is a priority for our government.

9:30

Mr. Austin: Mr. Speaker, a short time ago, I had the opportunity to meet with representatives from the Union of Municipalities as well as mayors regarding their concerns surrounding rural policing. They spoke of how local residents have lost hope when it comes to the response times of their regional RCMP. Whether it is in Chipman, Harvey, or any other small community,

Once again, which is more humiliating, Mr. Premier: to be called a lampshade or to be defeated by a lampshade?

M. Coon : Monsieur le président, mercredi, pendant la période des questions, j'ai parlé de Kaitlyn Layden, de Saint John, qui doit vivre de l'aide au revenu en raison de ses incapacités et des difficultés qu'elle doit surmonter. Elle veut se marier avec l'amour de sa vie, mais la politique punitive de Développement social, la Politique de l'unité économique ou Politique sur le revenu du ménage, éliminerait son revenu si elle se mariait, l'obligeant à dépendre du revenu modeste de son mari. En raison de cette politique punitive, elle ne s'est pas mariée et elle attend que le ministre du Développement social fasse la bonne chose et élimine cette politique. En attendant, elle et son fiancé vont devoir rester séparés.

J'ai dit pendant la période des questions que le couple était en fait marié, mais, Monsieur le président, c'était une erreur. Je veux présenter mes excuses à la dame pour cela. Kaitlyn a grandement plaidé en faveur de l'élimination de la politique en question, elle a publié des vidéos racontant son histoire et a organisé une pétition. J'exhorte le ministre Fitch à mettre un terme à cette politique injuste.

M^{me} Bockus : Monsieur le président, notre gouvernement a déposé des modifications à la *Loi sur l'évaluation* qui visent à rendre le régime d'impôt foncier plus équitable. Ces modifications donneront aussi aux gouvernements locaux la capacité de générer des recettes additionnelles. L'élimination des exonérations relatives à l'écart P vise à assurer l'équité pour les propriétaires et à faire en sorte que les gouvernements locaux reçoivent le plein montant de l'impôt foncier sur leur territoire afin de payer les services qu'ils fournissent. Les modifications élimineront presque toutes les exonérations relatives à l'écart d'évaluation permanent d'ici 2025. Il s'agit là d'un autre volet de notre engagement à mettre en œuvre la réforme des gouvernements locaux, ce qui est une priorité pour notre gouvernement.

M. Austin : Monsieur le président, il y a peu de temps, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants de l'Union des municipalités ainsi que des maires pour discuter de leurs préoccupations au sujet du maintien de l'ordre dans les collectivités rurales. Ils ont mentionné que les résidents locaux ont perdu espoir relativement aux délais d'intervention de la GRC dans

the policing model is not meeting the needs of rural residents.

It is my understanding that the Department of Public Safety has been making several significant changes over the past several years in relation to the role of peace officers across New Brunswick. With these continued changes, I want to take this opportunity to highlight the serious issues surrounding police response times in rural areas and to urge this government to adopt solutions to bridge the gap. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, a growing number of residents in Moncton are concerned about the future of neighbourhood schools in the city. This comes as the Minister of Education and Early Childhood Development revealed the site of the new West End school—nestled in a wooded area between a high school and a highway and away from the residential neighbourhood that it will serve. This means that more children will be bused to school instead of walking, and it sounds all too familiar to the Conservative government's boondoggle decision in 2011 to relocate Moncton High School to the outer edge of the city limits.

There continues to be a lack of communication between this government and municipalities in the affected communities. They are calling for a greater role in the selection process. The minister himself said that decision-making processes for new school sites are a mess. Sticking to the 24-acre lot requirement will mean many more urban schools in Moncton are likely to suffer the same fate if nothing changes. Why are the government members from Moncton so silent on this file? They should know that schools play such an important role in our communities and their locations are not just about engineering and numbers. I am calling on them now to stand up and speak for Moncton. Thank you, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, la crise du logement qui guette la province n'existe pas seulement en ville. Dans Kent-Nord, le manque de logements abordables est criant. On assiste à un nouveau phénomène : Les gens se font expulser de leur logement parce que les propriétaires ont vendu la

leur région. Que ce soit à Chipman, à Harvey ou dans toute autre petite collectivité, le modèle de maintien de l'ordre ne répond pas aux besoins des résidents ruraux.

Je crois comprendre que le ministère de la Sécurité publique a apporté plusieurs changements importants au cours des dernières années relativement au rôle des agents de la paix dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Compte tenu de ces changements constants, je veux profiter de l'occasion pour souligner les problèmes graves entourant les délais d'intervention de la police dans les régions rurales et pour exhorter le gouvernement à adopter des solutions pour combler les lacunes. Merci, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, un nombre croissant de résidents de Moncton sont préoccupés par l'avenir des écoles de quartier de la ville. Cela découle du fait que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a révélé le site de la nouvelle école dans le secteur ouest — nichée dans une zone boisée entre une école secondaire et une route et loin du quartier résidentiel que l'école servira. Cela signifie qu'un plus grand nombre d'enfants seront transportés à l'école par autobus au lieu de s'y rendre à pied, et cela ressemble un peu trop au cafouillage du gouvernement conservateur en 2011 lorsqu'il a pris la décision de relocaliser la Moncton High School aux limites extérieures de la ville.

Il continue d'exister un manque de communication entre le gouvernement actuel et les municipalités dans les collectivités touchées. Elles demandent un rôle plus important dans le processus de sélection. Le ministre a lui-même dit que les processus décisionnels relatifs aux sites des nouvelles écoles sont un fouillis. Si l'on s'en tient à l'exigence des lots de 24 acres, beaucoup d'autres écoles en milieu urbain à Moncton risquent de subir le même sort si rien ne change. Pourquoi les parlementaires du côté du gouvernement qui viennent de Moncton sont-ils aussi silencieux dans un tel dossier? Ils devraient savoir que les écoles jouent un rôle très important dans nos collectivités et que leur emplacement n'est pas seulement une affaire d'ingénierie et de chiffres. Je leur demande de prendre la parole pour défendre les intérêts de Moncton. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, the housing crisis that our province faces is not limited to cities. In Kent North, there is a desperate lack of affordable housing. There is a new phenomenon. People are being evicted from their homes because the owners have sold the houses to people from Ontario or the West. Families,

maison à des gens de l'Ontario ou de l'Ouest. Des familles, surtout des mères monoparentales, qui travaillent à l'année dans nos industries ou dans le secteur des services, se retrouvent sans logement. Incapables d'obtenir un prêt pour l'achat d'une maison, en raison d'un salaire trop bas, elles se voient dans l'obligation de déménager dans les plus grands centres, ce qui a comme conséquence l'appauvrissement de leur famille et de nos collectivités.

Pendant que le premier ministre traite les gens du Nouveau-Brunswick de lâches et qu'il refuse lui-même d'agir, la crise du logement aggrave la pénurie de main-d'œuvre en région et affecte négativement nos collectivités rurales. Le premier ministre a peut-être plus peur de la fin du monde que de la fin du mois, mais il est grandement temps qu'il sorte de sa petite bulle privilégiée et qu'il agisse pour le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick.

Mrs. Conroy: Thank you, Mr. Speaker. New Brunswick is facing a mental health crisis which has been compounded by COVID-19, and the expansion of services is urgently needed. The pandemic has resulted in heightened stress, anxiety, depression, and other serious mental health conditions, which are causing those who are ill and their families to suffer.

People have been speaking out about the problems that they are facing because home-support services that they counted on prior to the pandemic are not available due to staffing shortages. The shortage of home care workers, which was made worse by the pandemic, has meant that there is no one to ensure that clients are taking their medications regularly.

We also know that domestic violence cases, child abuse, and suicides have dramatically increased over the past nine months. There is a huge need for augmented health services in the province. There is no way that mental health care providers are able to deal with the number of urgent situations that are leading to a myriad of emergencies. We must do better. Thank you, Mr. Speaker.

9:35

Mr. Cullins: Mr. Speaker, our government is taking action and making steady progress in prioritizing the environment. An amendment to the *Climate Change*

especially single mothers, who work all year in our industries or the service sector, find themselves homeless. Unable to obtain a loan for the purchase of a house because their income is too low, they find themselves obliged to move into the larger centres, impoverishing their families and our communities.

While the Premier calls the people of New Brunswick cowards and refuses to take action, the housing crisis worsens the labour shortage in rural areas and harms our rural communities. Perhaps the Premier is more afraid of the end of the world than the end of the month, but it is high time that he steps out of his little privileged bubble and acts in the best interest of New Brunswickers.

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. Le Nouveau-Brunswick est aux prises avec une crise de santé mentale qui a été aggravée par la COVID-19, et l'expansion des services s'impose d'urgence. La pandémie a entraîné une augmentation du stress, de l'anxiété, de la dépression et d'autres problèmes de santé mentale graves, qui causent de la souffrance aux personnes malades et à leur famille.

Les gens dénoncent les problèmes avec lesquels ils sont aux prises parce que les services de soutien à domicile sur lesquels ils comptaient avant la pandémie ne sont pas disponibles en raison de pénuries de personnel. La pénurie de travailleurs de soins à domicile, qui a été aggravée par la pandémie, signifie qu'il n'y a personne pour s'assurer que les clients prennent leurs médicaments régulièrement.

Nous savons également que les cas de violence familiale, les mauvais traitements infligés aux enfants et les suicides ont augmenté considérablement au cours des neuf derniers mois. Il y a un besoin énorme d'accroître les services de santé dans la province. Il est impossible que les fournisseurs de soins de santé mentale puissent faire face au nombre de situations critiques qui mènent à une multitude d'urgences. Nous devons faire mieux. Merci, Monsieur le président.

M. Cullins : Monsieur le président, notre gouvernement agit et réalise des progrès constants en vue de faire de l'environnement une priorité. Une modification de la

Act will allow for the regulation of greenhouse gas emissions from New Brunswick's large emitters. This output-based strategy was created by working with the federal government. Mr. Speaker, in the spring budget, \$36 million was committed to invest in climate change initiatives. As well, I would remind the House that our government created the Standing Committee on Climate Change and Environmental Stewardship, which is a permanent all-party committee. Mr. Speaker, we will continue to lead the way on critical environmental issues. Thank you.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, il y a 50 ans, le 23 novembre 1970, le *Lady Dorianne* faisait naufrage au large de Miscou, emportant avec lui cinq membres d'équipage. Six mois plus tard, le *Lady Audette*, un bateau identique sombrait aussi avec trois hommes à son bord. Puis, il y eut le *Sormany*, le *Martin N.* et d'autres encore.

Pour nous, le peuple acadien, la mer est synonyme de richesse mais aussi de grandes tragédies. Ces naufrages ont incité l'École des pêches du Nouveau-Brunswick, maintenant affiliée avec le CCNB, à ajouter à son programme de navigation maritime un volet dédié à la sécurité en mer. On y a fait construire une piscine pour entraîner les pêcheurs, une timonerie et des simulateurs ; bref, le Centre des mesures d'urgence en mer a été créé en 1976. Cette infrastructure, ce programme, a fait du Nouveau-Brunswick un leader canadien dans le domaine de la sécurité en mer.

Aujourd'hui, je veux rendre hommage aux naufragés et à leur familles, mais je demande également au gouvernement d'appuyer la modernisation du Centre des mesures d'urgence en mer.

Mr. Speaker: Time.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, rural New Brunswickers feel left behind. We may not live in cities, but we deserve to have safe infrastructure, environmental protections, and high-quality Internet. It is hard not to feel neglected when the road you live on does not even have a yellow line, such as Route 935. It is hard to feel as though government cares when the highway that you drive on daily, such as Route 16, looks like a quilt because it has been patched so many times. It is hard to feel protected when quarries have minimal

Loi sur les changements climatiques permettra de réglementer les émissions de gaz à effet de serre que produisent les grands émetteurs du Nouveau-Brunswick. Une telle stratégie fondée sur le rendement a été créée en travaillant avec le gouvernement fédéral. Monsieur le président, dans le budget du printemps, 36 millions ont été engagés pour investir dans des initiatives de lutte contre les changements climatiques. Par ailleurs, j'aimerais rappeler à la Chambre que notre gouvernement a créé le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement, qui est un comité permanent multipartite. Monsieur le président, nous continuerons à tracer la voie relativement aux questions environnementales cruciales. Merci.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, 50 years ago, on November 23, 1970, the *Lady Dorianne* was shipwrecked off the coast of Miscou, taking with it five crew members. Six months later, the *Lady Audette*, an identical boat also sunk with three men on board. Then there was the *Sormany*, the *Martin N.*, and others.

For us, Acadians, the sea is a symbol of wealth, but also of great tragedies. These shipwrecks have led the New Brunswick School of Fisheries, now affiliated with CCNB, to add a component dealing with safety at sea to its maritime navigation program. A training pool was built, as well as a wheelhouse and simulators; in short, the Marine Emergency Duties Centre was created in 1976. This infrastructure and program have made New Brunswick a leader in Canada in marine safety.

Today, I wish to pay tribute to the shipwreck victims and their families, but, at the same time, I ask the government to support the modernization of the Marine Emergency Duties Centre.

Le président : Le temps est écoulé.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick ont le sentiment d'être laissés pour compte. Nous ne vivons peut-être pas dans des villes, mais nous méritons d'avoir une infrastructure sécuritaire, des mesures de protection environnementale et accès à Internet de haute qualité. Il est difficile de ne pas se sentir négligé lorsque le chemin où on vit n'a même pas de ligne jaune, comme la route 935. Il est difficile d'avoir le sentiment que le gouvernement s'en soucie lorsque la

regulations and enforcement and blasts shake your house and threaten your drinking water. It is hard to feel safe when you are worried about toxins leaching and property values falling because junkyards can pop up near homes in rural areas. It is hard to feel as though your children have equal access to education when it takes them an hour to download a document for school. It is hard to get or keep a job when you are working from home and your Internet is too slow. Rural New Brunswickers deserve better. Government needs to stop neglecting rural regions and start investing in them.

Mr. Carr: Mr. Speaker, our government is bringing forward the *Family Law Act* for amendments. These important amendments will provide an updated framework for determining post-separation obligations related to support, parenting responsibilities, and contact arrangements. The new legislation will update how the best interests of a child are defined, including specific considerations around First Nations families. The *Family Law Act* will help facilitate the resolution of disputes and improve outcomes for New Brunswick families going through separation.

Mr. Speaker, this has been in development for some time. I am very proud of the previous minister from Fundy-The Isles-Saint John West and now the current minister from Rothesay for making these improvements for the betterment of our New Brunswick families. Thank you.

Points of Order

Hon. Mr. Savoie: During members' statements, there were a couple of points of order. First, the Leader of the Green Party directly used a minister's name. That is against the rules of the House.

Second, the Green member from Kent North attributed comments to the Premier which were completely unparliamentary. He accused the Premier of saying that New Brunswickers were cowards. Either he lays

route sur laquelle on conduit tous les jours, comme la route 16, a été rapiécée tellement de fois qu'elle a l'air d'une courtépente. Il est difficile de se sentir protégé lorsque les carrières sont soumises à des règlements sommaires et à une application minimale et que les explosions font trembler sa maison et menacent son eau potable. Il est difficile de se sentir en sécurité lorsqu'on s'inquiète de la filtration de toxines et de la baisse de la valeur des propriétés parce que des parcs à ferraille peuvent apparaître près de logements dans les régions rurales. Il est difficile d'avoir le sentiment que ses enfants ont un accès égal à l'éducation lorsqu'il leur faut une heure pour télécharger un document pour l'école. Il est difficile d'obtenir ou de garder un emploi lorsqu'on travaille à domicile et que son accès à Internet est trop lent. Les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick méritent mieux. Le gouvernement doit cesser de négliger les régions rurales et commencer à y investir.

M. Carr : Monsieur le président, notre gouvernement présente la *Loi sur le droit de la famille* en vue d'y apporter des modifications. Ces modifications importantes fourniront un cadre mis à jour qui permettra de déterminer les obligations alimentaires, les responsabilités parentales et les dispositions en matière de contact après une séparation. La nouvelle mesure législative mettra à jour la façon dont l'intérêt supérieur d'un enfant est défini, notamment les considérations particulières relatives aux familles des Premières Nations. La *Loi sur le droit de la famille* contribuera à faciliter la résolution des différends et à améliorer les résultats pour les familles du Nouveau-Brunswick qui vivent une séparation.

Monsieur le président, ceci est en cours d'élaboration depuis un certain temps. Je suis très fier de l'ancienne ministre de Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest et maintenant du ministre actuel de Rothesay d'avoir apporté de telles améliorations afin d'assurer le mieux-être de nos familles du Nouveau-Brunswick. Merci.

Rappels au Règlement

L'hon. M. Savoie : J'aimerais faire un ou deux rappels au Règlement relativement aux déclarations des députés. Premièrement, le chef du Parti vert a directement utilisé le nom d'un ministre. Cela est contraire aux règles de la Chambre.

Deuxièmement, le député du Parti vert de Kent-Nord a attribué au premier ministre des propos qui étaient complètement non parlementaires. Il a accusé le premier ministre d'avoir dit que les gens du Nouveau-

those on the table and proves that the Premier said that or he retracts those comments. Thank you, Mr. Speaker.

9:40

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I guess I would have to go back and look at exactly what is in those statements, and I guess I would encourage you, Mr. Speaker, to take a look at exactly what was in there.

I do not recall the Leader of the Green Party using a minister's name, but, if so, I am sure that he would be happy to retract that because we know that it was probably a mistake.

I encourage you to look at the statements of the member for Kent North because I do not recall him saying that. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Thank you, members. Order. I do recall the member for Fredericton South using the minister's name, and I would just remind all members that we are to refer to other members according to their ridings or their titles. I am sure that the member was reticent in that.

As far as the second point of order is concerned, I will have to review the tapes. I am not quite sure in what context it was. I will report back as soon as possible, if necessary.

Mr. G. Arseneault: I just want to mention also that, at the same time, there could have been an error in the translation. We have very good translators here, but maybe it was misinterpreted somehow. That should be considered also. Thank you.

Mr. Speaker: Thank you. We will certainly take that into consideration.

Oral Questions

Federal Funding

Mr. Melanson: Mr. Speaker, before I get to the business, on a lighter note, I want to wish a happy birthday to one of our colleagues, the MLA for

Brunswick étaient des lâches. Soit qu'il mette les faits sur la table et prouve que le premier ministre a dit cela, soit qu'il se rétracte. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je suppose qu'il faudrait que je retourne en arrière et que j'examine exactement les déclarations en question, et je suppose que je vous encouragerais, Monsieur le président, à jeter un coup d'œil à ce qui a été dit exactement.

Je ne me souviens pas d'avoir entendu le chef du Parti vert utiliser le nom d'un ministre, mais, si c'est le cas, je suis certaine qu'il serait heureux de se rétracter parce que nous savons que c'était probablement une erreur.

Je vous encourage à examiner les déclarations du député de Kent-Nord parce que je ne me souviens pas qu'il ait dit cela. Merci, Monsieur le président.

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. À l'ordre. Je me souviens que le député de Fredericton-Sud a mentionné le nom du ministre, et je rappellerais simplement à tous les parlementaires que nous devons désigner les autres parlementaires selon leur circonscription ou leur titre. Je suis certain que le député était réticent à le faire.

Pour ce qui est du deuxième rappel au Règlement, je vais devoir examiner les enregistrements. Je ne suis pas exactement sûr du contexte. Je ferai part de mes conclusions le plus tôt possible, si nécessaire.

M. G. Arseneault : Je veux simplement mentionner également que, en même temps, il pourrait y avoir eu une erreur dans la traduction. Nous avons de très bons traducteurs ici, mais cela a peut-être été mal interprété d'une manière ou d'une autre. Cela devrait être envisagé également. Merci.

Le président : Merci. Nous prendrons certainement cela en considération.

Questions orales

Financement fédéral

M. Melanson : Monsieur le président, avant de commencer nos travaux, je veux souhaiter, sur une note plus légère, un joyeux anniversaire à l'un de nos collègues, le député de Moncton-Centre. Je ne crois

Moncton Centre. I do not believe I can say his name, but he is 35 years young today. Happy birthday.

On a serious matter, Mr. Speaker, we know that we are going through this pandemic and trying to do the very best to keep people safe and asking for more money to be spent and invested in different areas, those being health care, long-term care, and public safety. We know that the federal government has offered and sent extra money earmarked to deal with this pandemic. This morning, I am asking the Premier this: Can he tell us the exact total amount that the federal government has transferred to the province to deal with the pandemic?

Hon. Mr. Higgs: Yes. There has been \$218 million that has been authorized from the federal government for various aspects of dealing with the pandemic. To date, in the province, we have spent about \$162 million. A portion of this, \$40 million, is cost-shared with the municipalities, and we are working with the municipalities. Part of the transportation fund that was issued just recently was directly related to this \$218 million and the \$40 million of the municipalities. It ranges anywhere from the safe restart program for schools, which we have been spending serious money on to this date, to a number of other factors with PPE. Then, of course, as we go forward, there will be issues around vaccines and what those will cost. But the total is \$218 million.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker, and thank you to the Premier. The Premier started to give us a breakdown. He has only one minute to answer. I get it, but can he give us a lot more detail on the breakdown of the \$163 million with regard to health care, long-term care, public safety, and—he added this—education?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question, Mr. Speaker. We can give you a precise breakdown of everything that we have spent—and I can forward that to you—of the \$167 million to date. We have it broken down by department, by every category, and I will provide that to the member opposite directly.

pas que je puisse le nommer, mais il célèbre aujourd'hui son 35^e anniversaire. Joyeux anniversaire.

Au sujet d'une question sérieuse, Monsieur le président, nous savons que nous sommes dans une période de pandémie, que nous essayons de faire de notre mieux pour assurer la sécurité des gens et que nous demandons plus de fonds afin de dépenser et d'investir dans différents domaines, à savoir les soins de santé, les soins de longue durée et la sécurité publique. Nous savons que le gouvernement fédéral a offert des fonds supplémentaires et les a versés à des fins de lutte contre la pandémie. Voici ce que je demande ce matin au premier ministre : Peut-il nous indiquer le montant total exact des fonds que le fédéral a transférés à la province pour lutter contre la pandémie?

L'hon. M. Higgs : Oui. Une somme de 218 millions de dollars a été approuvée par le gouvernement fédéral pour la gestion des différents aspects de la pandémie. À ce jour, nous avons dépensé environ 162 millions de dollars dans la province. Une fraction de la somme, soit 40 millions, fait l'objet d'un partage de coûts avec les municipalités, et nous travaillons de concert avec celles-ci. Une partie des fonds consacrés au transport qui ont été déboursés tout récemment est directement liée aux 218 millions et aux 40 millions destinés aux municipalités. Le tout sert à financer entre autres le programme de rentrée sécuritaire pour les écoles, au titre duquel nous avons dépensé jusqu'à maintenant des sommes importantes, et un certain nombre d'autres éléments liés à l'équipement de protection individuelle. Ensuite, bien entendu, à mesure que nous progresserons, des défis se poseront quant aux vaccins et au coût qui y sera associé. Toutefois, le montant total s'élève à 218 millions de dollars.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président, et je remercie le premier ministre. Ce dernier a commencé à nous donner la répartition. Il n'a qu'une minute pour répondre. Je comprends, mais peut-il nous donner beaucoup plus de détails concernant la répartition des dépenses de 163 millions de dollars consacrées aux soins de santé, aux soins de longue durée, à la sécurité publique et — il a ajouté ceci — à l'éducation?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question, Monsieur le président. Nous pouvons vous donner la répartition précise — je peux vous la transmettre — des 167 millions de dollars que nous avons dépensés jusqu'à présent. Nous avons la répartition des dépenses par ministère et par catégorie, ce que je fournirai directement au député d'en face.

9:45

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Monsieur le premier ministre, lorsque vous pourrez nous envoyer le document, j'apprécierais le recevoir le plus tôt possible. Je pense que c'est important que les gens du Nouveau-Brunswick soient très bien informés en ce qui a trait à ces montants. Merci d'avoir indiqué le montant total.

C'est tellement important que les gens comprennent où ces fonds ont été spécifiquement distribués. Le gouvernement fédéral a réagi rapidement pour venir en aide aux provinces pour s'occuper de la question de la pandémie. Le premier ministre peut-il nous expliquer ce matin si le gouvernement fédéral avait indiqué des conditions spécifiques quant à la manière dont ces fonds pouvaient être utilisés?

Hon. Mr. Higgs: The \$218 million has some very specific areas of where it would be spent, like in terms of education and in terms of protective equipment and having reserves in health care funding. I have found the report that I was looking for to indicate the \$163 million. As an example, the largest expenditures we are looking at are \$30 million in Education, \$34 million in Health, \$42 million in Post-Secondary Education, Training and Labour, \$29 million in Public Safety, and \$20 million in Social Development. These are all expenditures that the government has been routinely incurring right from the start.

There is federal money that fits into some of these categories, and for others, it will be solely provincial money. The total funding that we see right now for expenditures related to COVID-19 is over \$300 million. This is an ongoing issue, as we all know. We are now dealing with an orange zone in Moncton. We are not out of this by any stroke, so money continues to be spent as needed throughout the province.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. I know that this morning, it is very technical. It is numbers, but I think it is important that we spend some time on these numbers so that people understand. I think that it is also very important as the Minister of Finance gives us a quarterly update.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. Mr. Premier, when you are able to send us the document, I would like to receive it as soon as possible. I think it is important that New Brunswickers be very well informed about these amounts. Thank you for indicating the total amount.

It is so important that people understand where exactly these funds went. The federal government reacted quickly to help the provinces deal with the pandemic. Can the Premier explain to us this morning whether the federal government had set specific conditions regarding how these funds could be used?

L'hon. M. Higgs : La somme de 218 millions de dollars doit être consacrée à des aspects très précis, comme l'éducation, l'équipement de protection et le fait de disposer de réserves pour le financement des soins de santé. J'ai trouvé le rapport que je cherchais, celui où était indiquée la somme de 163 millions de dollars. Par exemple, les plus importantes dépenses que nous constatons sont de 30 millions à Éducation, de 34 millions à Santé, de 42 millions à Éducation postsecondaire, Formation et Travail, de 29 millions à Sécurité publique et de 20 millions à Développement social. Il s'agit là de dépenses ordinaires du gouvernement.

Les fonds fédéraux correspondent à certaines des catégories mentionnées, et pour les autres catégories, il ne s'agira que de fonds provinciaux. Le financement total que nous prévoyons à l'heure actuelle pour les dépenses liées à la pandémie de COVID-19 dépasse 300 millions de dollars. Il s'agit d'une crise qui persistera, comme nous le savons tous. Nous composons maintenant avec le retour de Moncton en phase orange. Nous sommes loin d'être tirés d'affaire ; l'argent continue donc d'être dépensé au besoin partout dans la province.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Ce matin, je sais que la conversation porte sur des aspects très techniques. Il est question de chiffres, mais, selon moi, il est important que nous consacrons un peu de temps à ces chiffres pour que les gens les comprennent. Je pense qu'il est aussi très important de le faire étant donné que le ministre des Finances nous a fourni une mise à jour trimestrielle.

I want to know from the Premier whether, of this \$218 million that has been transferred to New Brunswick from the federal government, there is any amount that is being used by the provincial government to cover provincial ordinary expenses that were budgeted for in this fiscal year.

Hon. Mr. Higgs: At this point, as I just said, of the \$218 million, we have already spent \$167 million. The \$218 million is what we received from the safe restart program, and at this stage, it would seem very clear that we will have spent beyond what the federal government has currently allotted. Its requirements were specific in terms of where the money would be spent, but we will be spending in the particular categories beyond what it currently allotted. But who knows by how much at this stage, because we do not know how long this is going to last?

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. Just to be clear, based on the conditions that were set by the federal government for the provincial governments to be able to use these monies, the Premier is confirming this morning that none of that money from Ottawa will be used for any budgeted ordinary expenses of the provincial normal expenditures within this fiscal year.

Hon. Mr. Higgs: At this point, yes, that is absolutely true. The situation is that our COVID-19 expenses will exceed what the government provided in this \$218 million. Maybe it will provide us with more money going forward, but at this point, we will be spending what we foresee. Depending on the length of time, as I said, we will continue to spend the money necessary and we will continue to protect our borders and we will continue to focus on keeping the economy running as much as possible, depending on how outbreaks happen within our province. But the issue is, the money that the federal government is sending is being spent on expenses related to COVID-19.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. The Premier has said a few times “at this point”, so I understand that there may be incremental costs, as this virus is ongoing and this pandemic is simply not over. What does he mean by “at this point”, other than . . . Is there a possibility that the money that has been spent already

Sur la somme de 218 millions de dollars qui a été transférée du gouvernement fédéral au Nouveau-Brunswick, je veux savoir, de la part du premier ministre, si le gouvernement provincial en a utilisé une partie afin de payer des dépenses au compte ordinaire de la province qui sont prévues au budget pour l'exercice financier en cours.

L'hon. M. Higgs : Comme je viens de le dire, sur les 218 millions de dollars, nous en avons déjà dépensé 167 millions pour le moment. La somme de 218 millions, c'est ce que nous avons reçu du programme de relance sécuritaire, mais il semble très évident à ce moment-ci que nous dépenserons bien plus que la somme attribuée par le gouvernement fédéral. Les exigences du fédéral étaient précises relativement à l'utilisation des fonds, mais nous investirons une plus grande somme que prévu dans les catégories précisées. Puisque nous ne savons pas combien de temps durera la situation, qui sait à cette étape-ci quelle sera la somme supplémentaire à verser?

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. À titre de précision, selon les conditions que le gouvernement fédéral a établies pour l'utilisation des fonds par les gouvernements provinciaux, le premier ministre confirme ce matin qu'aucune part de l'argent provenant d'Ottawa ne sera utilisée pour payer des dépenses au compte ordinaire prévues au budget qui s'inscrivent dans les dépenses provinciales habituelles du présent exercice financier.

L'hon. M. Higgs : Pour le moment, oui, c'est tout à fait vrai. La situation est telle que nos dépenses liées à la pandémie de COVID-19 dépasseront les fonds que le gouvernement fédéral a fournis, soit la somme de 218 millions de dollars. Le fédéral nous fournira peut-être plus d'argent dans l'avenir, mais, pour le moment, nous dépenserons les fonds en fonction de nos prévisions. Comme je l'ai dit, selon la durée de la situation, nous continuerons à dépenser les fonds nécessaires, à protéger nos frontières et à faire tourner l'économie autant que possible en fonction des éclosions qui surviendront dans notre province. Il demeure que les fonds provenant du fédéral sont consacrés aux dépenses liées à la pandémie de COVID-19.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre a dit à quelques reprises « pour le moment » ; je comprends donc qu'il pourrait y avoir des coûts additionnels étant donné que le virus est toujours présent et que la pandémie n'est vraiment pas terminée. Que veut-il dire par « pour le moment », si

was used to cover provincial expenditures that had already been budgeted for or, moving forward, that money that has not been spent so far will be used by the Premier and the Finance Minister to cover the normal provincial ordinary expenditures?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I know that the Leader of the Opposition is trying to drive home an artificial point here. The point is, we are spending more money on COVID-19-related expenses than we currently have obligated or what our projections are and more than what has currently been provided by the federal government. Now, will the federal government match that and continue to increase expenditures as we get there?

9:50

Today, the relationship is such that . . . As I said, we have spent \$163 million on various issues. We received \$218 million from the federal government. There are other programs. The safe restart to school, which is part of a federal . . . That is an additional one. We did the essential worker top-up. There was \$40 million there that we spent. Today, Mr. Speaker, and with the projections on when this might end, our expenses related to COVID-19 will likely exceed what the federal government currently has on the table, but I do not know that at this point, because we are still in the pandemic.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. Merci, Monsieur le président.

Today, can the Premier tell us how much money, outside the incremental expenditures for this pandemic, the federal government has offered since he has been the Premier, either through signed bilateral agreements or new bilateral agreements that it is trying to achieve with New Brunswick? How much of that money would there have been offered since he has been the Premier?

Hon. Mr. Higgs: I am not sure I understood the question correctly. We have been negotiating with the

ce n'est que... Est-il possible que l'argent déjà dépensé ait été utilisé pour couvrir les dépenses provinciales déjà budgétées ou que, dans l'avenir, le premier ministre et le ministre des Finances utiliseront les fonds qui n'auront pas encore été dépensés pour couvrir les dépenses habituelles au compte ordinaire de la province?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je sais que le chef de l'opposition essaie de faire valoir un argument fallacieux. Il reste que nous dépensons plus d'argent pour les dépenses liées à la pandémie de COVID-19 que ce que nous sommes actuellement tenus d'y verser ou ce que nous avons prévu dépenser et plus d'argent que ce qui est actuellement fourni par le fédéral. Or, le gouvernement fédéral prendra-t-il aussi une telle mesure et continuera-t-il à augmenter le financement consacré aux dépenses au fur et à mesure que la situation évoluera?

Aujourd'hui, notre relation est telle que... Comme je l'ai dit, nous avons dépensé 163 millions de dollars pour divers aspects. Nous avons reçu 218 millions du gouvernement fédéral. D'autres programmes sont en place. Le programme de rentrée sécuritaire pour les écoles, qui fait partie d'une initiative fédérale... Voilà un programme additionnel. Nous avons fourni le programme de complément salarial pour les travailleurs essentiels. Nous avons consacré 40 millions de dollars à cet égard. Aujourd'hui, Monsieur le président, et selon les prévisions sur le moment où la crise pourrait se terminer, nos dépenses liées à la pandémie de COVID-19 dépasseront vraisemblablement le financement qu'offre à l'heure actuelle le fédéral, mais je n'en suis pas certain à ce moment-ci, car nous sommes encore en pleine pandémie.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Thank you, Mr. Speaker.

À l'exception des dépenses additionnelles réalisées en raison de la pandémie, le premier ministre peut-il nous dire aujourd'hui combien d'argent le fédéral a offert depuis qu'il siège comme premier ministre, que ce soit par le truchement d'ententes bilatérales signées ou de nouvelles ententes bilatérales que le gouvernement fédéral essaie de conclure avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick? Combien d'argent a été offert depuis qu'il est premier ministre?

L'hon. M. Higgs : Je ne suis pas certain d'avoir bien compris la question. Nous négocions avec le

federal government. If we are talking about other sources of funding, we negotiated on capital spending and on other flexibility in the program. It agreed to that—\$67 million of the IBA program. That is the 10-year program that was \$670 million to begin with. It gave us \$67 million, and we would actually be able to have flexibility on how we spent it on different aspects throughout the province. That was good, because that is where my arguments have always been. We continue to work with the federal government for projects that we need in the province and on how we can use that money. We can use that money in various ways. We can use it for things we actually need, not for something that is surplus to our current needs.

I have asked this question numerous times: What about next year? What I mean by that is this: What about next year in terms of transfer payments? Right now, the economy is not looking good to be able to support transfer payments in the way that we have been accustomed to receiving them.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. Let me rephrase my question. How much money is available to New Brunswick outside the pandemic dollars? What has been offered to New Brunswick by either signed bilateral agreements or new offers from the federal government?

Hon. Mr. Higgs: Well, to the member opposite, I think that we can put together the information. I know there are new initiatives that we have talked about. There is a new IT initiative that is out there. We do not know any details about that at all. We have asked questions around it. I think that it is around a \$1.7-billion fund across Canada. What does that mean to New Brunswick? There are many funds. We can put out a list of all the announcements that the federal government has made, but what does that mean in terms of details? There are many of them for which we have no idea because we cannot get the details.

gouvernement fédéral. Si l'on veut parler d'autres sources de financement, nous avons négocié au sujet des dépenses en capital et d'un accroissement de la souplesse concernant le programme. Voici ce que le gouvernement fédéral a accepté : 67 millions de dollars dans le cadre de l'entente bilatérale intégrée. Il s'agit du programme de 10 ans qui se chiffrait au départ à 670 millions de dollars. Le fédéral nous a accordé la somme de 67 millions, et nous disposons en fait d'une marge de manoeuvre pour consacrer cette somme à divers aspects dans la province. C'était une bonne chose, car ce sont les arguments que j'avance depuis toujours. Nous continuons de travailler avec le gouvernement fédéral sur les projets dont nous avons besoin dans la province et sur la façon dont nous pouvons utiliser l'argent. Nous pouvons utiliser cet argent de diverses façons. Nous pouvons l'utiliser pour des choses dont nous avons vraiment besoin, et non pas pour des choses excédentaires par rapport à nos besoins actuels.

J'ai déjà posé maintes fois la question suivante : Qu'en est-il de l'année prochaine? Voici ce que je veux dire : Que se passera-t-il l'année prochaine en ce qui concerne les paiements de transfert? À l'heure actuelle, l'économie ne semble pas tourner assez bien pour que les paiements de transfert que nous recevons d'habitude soient suffisants.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Laissez-moi reformuler ma question. Combien d'argent est disponible pour le Nouveau-Brunswick en dehors des fonds liés à la pandémie? Qu'a-t-on offert au Nouveau-Brunswick dans le cadre d'ententes bilatérales ou de nouvelles propositions du gouvernement fédéral?

L'hon. M. Higgs : Eh bien, je dirais au député d'en face que, selon moi, nous pouvons compiler les renseignements. Je sais qu'il y a les nouvelles initiatives dont nous avons parlé. Une nouvelle initiative en matière de TI a été proposée. Nous ne connaissons absolument aucun détail à cet égard. Nous avons posé des questions à ce sujet. Je pense qu'il s'agit d'un fonds d'environ 1,7 milliard de dollars pour l'ensemble du Canada. Que cela signifie-t-il pour le Nouveau-Brunswick? Beaucoup de fonds sont disponibles. Nous pouvons publier une liste de toutes les annonces que le fédéral a faites, mais que cela signifie-t-il pour ce qui est des détails? Nous ignorons tout d'un grand nombre de ces annonces puisque nous ne pouvons pas obtenir de détails à leur sujet.

All we know is a headline, and that goes to another thing that we are dealing with right now, which is the output-based pricing. We had an agreement. We sent that out more than a year ago, and we asked for that to be accepted for our businesses across the province. A few weeks ago, we heard that it was accepted, but what we are still in debate about is when it becomes effective. We are saying that it should go back to January 1, 2019, and the federal government is saying that it is going to be a year out. We are still in debate on that issue.

Mr. Speaker: Time, Premier.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, the Premier was the former Finance Minister. At least he should have said this: There was \$300 million available in the last two years for affordable housing. He did not even say that. He should know these numbers. He should know how much money is available to New Brunswick from the federal government outside this pandemic response.

I guess the question is this: Mr. Premier, if you do not have the number today, could you table the number? I will also ask you this: When you table that number, how much of that money has not been used only because you would not trigger it and you would not put in the provincial investment needed for New Brunswickers to benefit from the federal dollars that should come to New Brunswick? Do you know what, Mr. Speaker? That money is New Brunswick's money, and we are not benefiting from it.

9:55

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, you know, we are putting out regular information that is on the website—it is on the Finance website—about all the programs that are available. I cannot recite them here. Maybe the Leader of the Opposition would like to recite all of them. It seems that he is kind of pretending that he knows them all, which I would be surprised by, but maybe he would like to list them. They are on the website, every last one of them. The list is being released regularly. I know that it was released last

Tout ce que nous savons, ce sont les manchettes, ce qui renvoie à un autre dossier dont nous traitons à l'heure actuelle, c'est-à-dire le système de tarification fondé sur le rendement. Nous avons une entente. Il y a plus d'un an, nous avons soumis notre plan à cet égard et avons demandé qu'il soit accepté pour les entreprises de notre province. Il y a quelques semaines, nous avons appris qu'il avait été accepté, mais nous débattons toujours du moment où il entrera en vigueur. Selon nous, la date d'entrée en vigueur devrait être rétroactive au 1^{er} janvier 2019, mais, selon le gouvernement fédéral, il faudrait la décaler d'un an. Nous débattons toujours de la question.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson : Monsieur le président, le premier ministre a été ministre des Finances. Voici ce qu'il aurait dû au moins dire : Au cours des deux dernières années, 300 millions de dollars étaient disponibles pour le logement abordable. Il n'a même pas dit cela. Il devrait connaître les chiffres en question. Il devrait savoir combien d'argent provenant du fédéral est à la disposition du Nouveau-Brunswick en dehors des fonds consacrés à la lutte contre la pandémie.

Je suppose que la question est la suivante : Monsieur le premier ministre, si vous ne disposez pas du chiffre aujourd'hui, pourriez-vous le fournir à la Chambre? Je vais aussi vous poser la question suivante : Lorsque vous fournirez ce chiffre, pourriez-vous nous dire quelle partie de l'argent n'a pas été utilisée parce que vous refusiez d'en déclencher le versement et de faire les investissements provinciaux nécessaires pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent tirer profit des fonds fédéraux qui devraient être versés au Nouveau-Brunswick? Savez-vous quoi, Monsieur le président? L'argent dont il est en question, c'est l'argent du Nouveau-Brunswick, mais nous n'en bénéficions pas.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, vous savez, nous faisons connaître les renseignements habituels qui se trouvent sur notre site Web — le tout se trouve sur le site Web du ministère des Finances — au sujet de tous les programmes qui sont disponibles. Je ne peux pas les nommer ici. Le chef de l'opposition aimerait peut-être tous les nommer. Il semble en quelque sorte prétendre qu'il les connaît tous, ce qui me surprendrait, mais il aimerait peut-être les énumérer. Chacun d'entre eux se trouve sur le site

week. If you look at the Finance website, you will actually see the information that you are looking for. I can look it up and then we can share it, or you can look it up yourself. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, if I knew the answer, I would not ask the question. You should know the answer. You should know the answer. You should know the answer.

New Brunswickers are as Canadian as any other Canadians. Right now, there are dollars being invested by the federal government that Canadians other than New Brunswickers are benefiting from. Communities are seeing investments in economic recovery and investments being made. Because of the Premier, who does not want to invest and does not want to trigger money that is owned by New Brunswickers, money that Ottawa is offering to New Brunswick, we are missing out. We are missing out. Why are you treating New Brunswickers as second-class Canadians?

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. It is good to see you. It is good to be asked a question. It is good to represent the people of Moncton Northwest and, once again, to represent our party as Finance Minister and as President of Treasury Board.

The fact of the matter is that we are not turning down money. We are looking for the help. New Brunswick is a member of the Atlantic Bubble. We are also a member of Canada, and we rely on transfer payments, equalization payments—absolutely—and we will take advantage of whatever we can.

The fact of the matter is that, as you look back at . . . Let's take insolvencies of businesses, for instance. If you go back to the former government, you will find that in 2015, there were 80 businesses; in 2016, there were 59; and in 2017, there were 57. Then we took over in 2018, and we went from 57 to 37. Then we go forward. Let's look at 2020. Are we taking advantage of money? Yes, we are because right now, as of 2020, there are 13 business insolvencies in New Brunswick.

Web. La liste est publiée régulièrement. Je sais qu'elle a été publiée la semaine dernière. Si vous consultez le site Web du ministère des Finances, vous verrez effectivement les renseignements que vous souhaitez obtenir. Je peux chercher les renseignements demandés et nous pouvons vous les communiquer, ou vous pouvez les chercher vous-même. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson : Monsieur le président, si je connaissais la réponse, je ne poserais pas la question. Vous devriez connaître la réponse. Vous devriez connaître la réponse. Vous devriez connaître la réponse.

Les gens du Nouveau-Brunswick sont tout aussi canadiens que le reste de la population canadienne. En ce moment, le gouvernement fédéral investit des fonds dont tirent profit les Canadiens autres que les gens du Nouveau-Brunswick. Les collectivités constatent que des investissements sont réalisés dans la reprise économique et que d'autres investissements sont faits. À cause du premier ministre, qui ne veut pas investir et qui ne veut pas déclencher le versement de fonds qui appartiennent aux gens du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire des fonds qu'Ottawa offre au Nouveau-Brunswick, nous passons à côté d'une occasion. Nous passons à côté d'une occasion. Pourquoi traitez-vous les gens du Nouveau-Brunswick comme des Canadiens de second ordre?

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Je suis heureux de vous voir. Je suis heureux de me faire poser une question. Je suis heureux de représenter les gens de Moncton-Nord-Ouest et, encore une fois, de représenter notre parti en tant que ministre des Finances et président du Conseil du Trésor.

Il demeure que nous ne refusons pas d'argent. Nous cherchons de l'aide. Le Nouveau-Brunswick fait partie de la bulle atlantique. Nous faisons aussi partie du Canada, et nous dépendons des paiements de transfert, des paiements de péréquation — absolument — et nous tirerons parti de toutes les occasions qui s'offrent à nous.

Toujours est-il que, lorsque vous examinez... Examinons les insolvabilités d'entreprises, par exemple. Si vous revenez à l'époque où l'ancien gouvernement était au pouvoir, vous constaterez qu'en 2015, le nombre de dossiers d'insolvabilité d'entreprises s'élevait à 80 ; en 2016, il y en a eu 59 ; en 2017, il y en a eu 57. Puis, nous sommes arrivés au pouvoir en 2018, et nous avons vu le nombre de dossiers d'insolvabilité d'entreprises passé de 57 à 37.

That just shows that people are being helped by the federal money that we are taking advantage of and they are being helped by the leadership of this government—

Mr. Speaker: Time. Time, member.

Financement par le gouvernement

M. LePage : Merci, Monsieur le président. C'est un honneur pour moi aussi de me lever à la Chambre pour poser ma première question au gouvernement. J'aimerais faire référence à la page 7 de la version française du discours du trône, où vous faites mention des mesures prises par votre gouvernement pour les entreprises pendant la pandémie. Je cite :

Grâce à un certain nombre de mesures que votre gouvernement a prises pour renforcer la situation financière de la province, le Nouveau-Brunswick se trouvait en meilleure posture pour affronter la pandémie, ce qui a permis d'instaurer des mesures d'aide financière cruciales pour les entreprises touchées.

Je répète : « ce qui a permis d'instaurer des mesures d'aide financière cruciales pour les entreprises touchées ». Je demande à la ministre quelles sont ces mesures d'aide financière et quelles sont les sommes investies dans nos PME par notre gouvernement?

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. I will continue with my thoughts because they seem to dovetail nicely with what the member is asking. He is asking about help for businesses. Well, I think that it is obvious that there has been a lot of help for businesses. The first help that we have for businesses is keeping businesses open, keeping our economy open, and keeping the money moving.

What I started to say is that, so far, there have been 13 business insolvencies in New Brunswick, from January to September. Now, this is not the full year. It is from January to September. That, in itself, shows exactly how we are helping the economy. That is the offshoot of closing down, keeping in our Atlantic Bubble, but keeping the economy open. The decisions that the Premier has made have done just that. They

Passons maintenant à aujourd'hui. Examinons l'année 2020. Tirons-nous parti des fonds? Oui, nous en tirons parti, car, à l'heure actuelle, en 2020, il y a 13 dossiers d'insolvabilité d'entreprises au Nouveau-Brunswick. Cela montre simplement que les gens obtiennent de l'aide grâce aux fonds fédéraux dont nous tirons parti et grâce aux impulsions que donne le gouvernement actuel...

Le président : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Monsieur le député.

Government Funding

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. It is also an honour for me to rise in the House to ask the government my first question. I would like to refer to page 7 of the English version of the throne speech, where you mention the steps your government took for businesses during the pandemic. I quote:

Thanks to a number of steps your government took to strengthen the province's finances, New Brunswick was better positioned going into the pandemic, enabling a number of critical financial supports for impacted businesses.

I repeat: "enabling a number of critical financial supports for impacted businesses". I am asking the minister what these financial supports are and how much was invested in our small and medium-sized businesses by the government of our province.

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Je vais poursuivre ma réflexion puisqu'elle semble bien s'harmoniser avec la question du député. Sa question porte sur l'aide aux entreprises. Eh bien, je pense qu'il est évident que de nombreuses mesures ont été prises pour aider les entreprises. La première mesure que nous avons prise pour les entreprises consiste à maintenir l'activité commerciale, à garder notre économie ouverte et à faire circuler l'argent.

Ce que j'avais commencé à dire, c'est que, de janvier à septembre, 13 insolvabilités d'entreprises ont été enregistrées au Nouveau-Brunswick. Voyez-vous, il ne s'agit pas d'une année complète. La période s'étend de janvier à septembre. En soi, cela montre exactement comment nous aidons l'économie. Il s'agit des retombées de la fermeture, c'est-à-dire le maintien de notre province dans la bulle atlantique, ce qui a

have kept the economy open. That is the key to getting through this—keeping the economy open. This government has done it.

10:00

M. LePage : Monsieur le président, je suis extrêmement déçu, parce que, à ce moment-ci, nous nous levons à la Chambre et nous radotons des histoires du passé. À écouter le discours du premier ministre, on se penserait en janvier dernier. Ce que nous voulons savoir actuellement et ce que cherchent les entrepreneurs, c'est de l'aide financière et de l'aide technique pour passer à travers la pandémie et survivre après celle-ci.

Je répète ma question. Il est dit dans le discours du trône qu'il y avait des mesures d'aide financière cruciales pour les entreprises. Il y en avait. Quelles sont ces mesures? Quel est le montant d'argent que ce gouvernement a investi dans les PME au Nouveau-Brunswick pendant cette crise de la pandémie?

Hon. Ms. Dunn: Good morning. Thank you for the question. It is my honour today, on behalf of the riding of the city of Saint John, to address the member opposite with regard to his question. Thank you, again.

As you know, we understand the importance of the economy in relation to small businesses and what we need to do to make sure that they stay open for business. We have been focused on making sure that they stay safe and that the economy remains open. With respect to your question, I would say that we have offered \$50 million in loans for small businesses. About \$28 million has been used to date, and there is about \$21 million still sitting in that fund. We have offered wage top-ups to essential workers to make sure that they could get through this issue. On top of that, we have also offered assistance to day cares so that they can be open and so that parents can actually go to work. Thank you.

Le président : La parole est au député de Kent-Nord. Le député de Restigouche-Ouest.

Mr. LePage: Can we have the time on the clock again?

toutefois permis de garder l'économie ouverte. C'est exactement l'effet qu'ont produit les décisions prises par le premier ministre. Elles ont permis de garder l'économie ouverte. Afin de passer à travers la crise, il est essentiel de garder l'économie ouverte. C'est ce qu'a fait le gouvernement.

Mr. LePage: Mr. Speaker, I am extremely disappointed, because, right now, we are rising in the House and rambling on about old news. The Premier's remarks are reminiscent of last January. What we want to know about and what businesspeople are looking for is financial and technical assistance to get through the pandemic and survive once it is over.

I will repeat my question. The throne speech says there were critical financial supports for businesses. There were. What are these supports? How much money has this government invested in New Brunswick SMEs during the pandemic?

L'hon. M^{me} Dunn : Bonjour. Merci de la question. J'ai l'honneur aujourd'hui, au nom des gens de Saint John, de répondre à la question du député d'en face. Merci encore une fois.

Comme vous le savez, nous comprenons l'importance de l'économie pour ce qui est des petites entreprises et nous comprenons ce que nous devons faire pour qu'elles demeurent ouvertes. Nous déployons des efforts pour assurer leur sécurité et garder l'économie ouverte. En ce qui concerne votre question, je dirais que nous avons prévu un soutien de 50 millions de dollars sous forme de prêts pour les petites entreprises. Environ 28 millions ont été versés jusqu'à maintenant, et environ 21 millions sont encore disponibles. Nous avons fourni un complément salarial aux travailleurs essentiels afin qu'ils puissent surmonter la crise. De plus, nous avons fourni une aide aux garderies pour qu'elles puissent demeurer ouvertes et que les parents puissent effectivement aller travailler. Merci.

Mr. Speaker: The member for Kent North has the floor. The member for Restigouche West.

M. LePage : Peut-on réinitialiser l'horloge?

Le président : Oui.

Mr. LePage: Thank you.

Merci, Monsieur le président. Ce dont parle la ministre, ce sont des fonds qui ont été investis par le gouvernement fédéral, donnés à la province et réinjectés. Ce que je demande à la ministre, c'est toujours la question à savoir ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick — j'espère qu'elle sait qu'elle représente le Nouveau-Brunswick — et son ministère ont offert aux entreprises.

Comme nous le savons, tous les fonds qui ont été versés jusqu'à présent à nos PME proviennent du gouvernement fédéral. Contrairement aux autres provinces, le Nouveau-Brunswick est l'une des rares à n'avoir injecté directement aucun argent dans nos PME. Par contre, il y a les effets négatifs de la COVID-19. Pourquoi? Est-ce vraiment votre plan de développement pour les entreprises du Nouveau-Brunswick, soit de les négliger comme vous le faites, sans les appuyer et sans leur donner l'aide dont elles ont besoin, pas hier, mais aujourd'hui?

Hon. Ms. Dunn: Thank you once again for the question. Mr. Speaker, just to reiterate my point, I would say to you that we have invested capital for these small businesses to make sure that they can stay open during the pandemic. We have kept them safe. We understand, from their perspective, that they want to make sure that they are able to stay open during this pandemic. That has been the primary concern. They want consistent rules and consistent procedures. We have done that as well. I would say to you today that this province is actually in better shape than any other province across this country, so we are doing things right.

Small and Medium-Sized Businesses

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, the Premier says that he believes that there should be no cap on rental increases because he believes in free markets. However, New Brunswick has plenty of examples of monopolistic and uncompetitive markets with little oversight. One example is our forestry sector, where a few big players—including one dominant company, J.D. Irving—can use their market power to push down the price of wood that private woodlot owners receive, leaving regular New Brunswickers out of the equation. New Brunswick also has a monopoly in print media with 84% of daily newspaper circulation held by

Mr. Speaker: Yes.

M. LePage : Merci.

Thank you, Mr. Speaker. What the minister is talking about are funds that the federal government invested, which were given to the province and redistributed. What I would again ask the minister is what the government of New Brunswick—I hope she knows she represents New Brunswick—and her department provided to businesses.

As we know, all the funds that have been provided to our small and medium-sized businesses so far have come from the federal government. New Brunswick is one of the few provinces that did not put any money directly into our SMEs, unlike other provinces. However, COVID-19 has had negative effects. Why? Is your plan for New Brunswick business development really to neglect them as you have been doing, without supporting them, without providing them with the assistance they need, not yesterday, but today?

L'hon. M^{me} Dunn : Merci encore une fois de la question. Monsieur le président, pour répéter mes propos, je dirais que nous avons investi des capitaux pour les petites entreprises, afin qu'elles puissent rester ouvertes durant la pandémie. Nous les avons protégées. Nous comprenons leur point de vue, soit qu'elles veulent être assurées de pouvoir rester ouvertes durant la pandémie. Voilà en quoi consiste la principale préoccupation. Les personnes concernées veulent des règles et des processus cohérents. Nous avons aussi agi en ce sens. Je vous dirais aujourd'hui que la province est en fait en meilleure posture que toute autre province au pays ; nous prenons donc les bonnes mesures.

Petites et moyennes entreprises

M. K. Arseneau : Monsieur le président, le premier ministre dit que, selon lui, aucun plafond ne devrait être appliqué aux hausses de loyer parce qu'il croit au marché libre. Toutefois, le Nouveau-Brunswick compte de nombreux exemples de marchés où les monopoles et la non-concurrence dominant en l'absence de surveillance. Notre secteur forestier en est un exemple parce qu'un petit nombre d'acteurs importants — notamment une compagnie dominante, J.D. Irving — peuvent exercer leur pouvoir de marché pour faire baisser le prix du bois obtenu par les propriétaires de terrains boisés privés, ce qui exclut les

Brunswick News. A House of Commons report concluded that this situation is unique in developed countries, a situation that is distorting public opinion on key issues.

Mr. Speaker, how can we prosper if we allow our market to be captured by a few big players in important sectors? Can the Minister of Finance tell me which agency is in charge of regulating monopolies and uncompetitive markets in New Brunswick to ensure that there is fairness for small and medium-sized businesses?

10:05

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, merci au député du côté de l'opposition pour sa question.

How do we survive? We survive by being a government that addresses issues head on. If you had been paying attention, you would realize that we have taken the forestry industry and addressed it like never, ever before. We are looking at private woodlot marketing boards that have never been reviewed since the beginning of the *Crown Lands and Forests Act* in 1982. That is being done.

We are looking at obstacles in any way, shape, or form that get in the way of a free market that allows our private woodlot sector and our industry to thrive. We are dealing with it. We have done so in a deliberate, intentional fashion, in a nonstop way. It is not just limited to the forestry industry. We have done so by taking areas that have not been looked at since the dawn of time, and this Premier has provided a government that is leading and is willing to go into areas that governments have kicked down the road for forever and a day. We are getting the job done.

Corporations

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, that was not my question. That was not the answer.

Mr. Speaker, a recent investigation by CBC and Radio-Canada showed how easy it is for foreign

gens ordinaires du Nouveau-Brunswick. Un monopole est aussi présent au Nouveau-Brunswick dans le domaine des médias imprimés, le tirage des quotidiens étant détenu à 84 % par Nouvelles Brunswick. Selon un rapport de la Chambre des communes, cette situation unique dans les pays développés fausse l'opinion publique sur des enjeux clés.

Monsieur le président, comment pouvons-nous prospérer si nous laissons quelques grosses pointures des secteurs importants s'emparer du marché? Le ministre des Finances peut-il m'indiquer quel organisme se charge de la réglementation des monopoles et des marchés non concurrentiels au Nouveau-Brunswick afin d'assurer l'équité pour les petites et moyennes entreprises?

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, thank you to the opposition member for his question.

Comment survivons-nous? Nous survivons en étant un gouvernement qui s'attaque de front aux problèmes. Si vous aviez été attentif, vous auriez su que nous nous sommes penchés sur le cas de l'industrie forestière et que nous nous en sommes occupés comme jamais auparavant. Nous examinons les offices de commercialisation chargés des terrains boisés privés qui n'ont fait l'objet d'aucun examen depuis 1982, soit depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*. L'examen est en cours.

Nous examinons les obstacles de toutes sortes qui entravent la mise en place d'un marché libre, qui est vecteur de prospérité pour notre secteur des terrains boisés privés et pour notre industrie. Nous faisons face à ces obstacles. Nous y faisons face sans relâche de façon délibérée et intentionnelle. L'examen ne se limite pas à l'industrie forestière. Nous ciblons ainsi des secteurs qui n'ont pas été examinés depuis longtemps, et le premier ministre s'appuie sur un gouvernement qui tient les rênes et qui veut explorer des domaines que les gouvernements ont toujours délaissés. Pour notre part, nous menons la tâche à bien.

Sociétés

M. K. Arseneau : Monsieur le président, là n'était pas ma question. Il n'a pas été répondu à la question posée.

Monsieur le président, une récente enquête menée par la CBC et Radio-Canada a montré à quel point il est

businesses to take advantage of New Brunswick due to its lack of corporate transparency and its weak corporate regulations. The CBC investigation uncovered the fact that a shell company registered in New Brunswick, Oceanic Fisheries N.B., does not operate in Canada at all. In fact, it does not even do any banking in Canada, and it has been flagged for \$31 million in U.S. dollars in suspicious transfers. A CBC reporter tried to visit the Saint John address listed on the company's website but found only a UPS store.

New Brunswick is an appealing location for international companies because it does not require corporations to disclose who holds beneficial ownership. Last December, the Premier told me that Service New Brunswick is considering beneficial ownership by the end of 2020. We have not heard anything yet. Can the minister—

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Steeves: Thank you very much for the question, Mr. Speaker, to the member opposite. I assume that you are going to the question of money laundering. As far as that goes, we have committed to look at it. We have committed to look at the beneficial ownership. So far, what we have found is that it is not hurting anybody in New Brunswick but it is certainly something—an irregularity—that we have to look at.

With the casinos, we have FINTRAC, as the member would know. The casinos are all good. But we are looking at offshore accounts. That relies on the federal side of things, Mr. Speaker. The federal government looks at the tax situation and does the taxes for us. Right now, there are 1 100 investigations that the feds are involved in, and there are 50 cases being taken to court at this moment, Mr. Speaker. Thank you.

Police

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. Ambulance New Brunswick has contractual obligations and

facile pour les sociétés étrangères de tirer avantage de la situation au Nouveau-Brunswick, où il y a un manque de transparence des sociétés et une faible réglementation qui les régit. L'enquête menée par la CBC a révélé qu'une société prête-nom, inscrite au registre des affaires corporatives du Nouveau-Brunswick sous la raison sociale Oceanic Fisheries N.B., ne mène aucune activité au Canada. En fait, en plus de ne même pas effectuer d'opérations bancaires au Canada, il a été signalé qu'elle aurait fait des transferts douteux totalisant 31 millions de dollars américains. Un reporter de la CBC a voulu se rendre à l'adresse de Saint John donnée sur le site Web de la société, mais il n'y a trouvé qu'un magasin UPS.

Le Nouveau-Brunswick est un endroit attirant pour les sociétés internationales, car elles n'y sont pas obligées de divulguer leur propriétaire bénéficiaire. En décembre dernier, le premier ministre m'a dit que Services Nouveau-Brunswick songe à fixer cette exigence d'ici à la fin de l'année 2020. Rien ne nous a été communiqué à cet égard depuis. La ministre peut-elle...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Steeves : Je remercie beaucoup le député d'en face de la question, Monsieur le président. Je dois supposer que le député fait allusion au blanchiment d'argent. Nous nous sommes engagés à examiner la question. Nous nous sommes engagés à examiner la question des propriétaires bénéficiaires. Ce que nous avons déterminé jusqu'à présent est que personne au Nouveau-Brunswick n'a subi de préjudice à cet égard, mais il s'agit d'une question — d'une irrégularité — sur laquelle nous devons certainement nous pencher.

Comme le sait peut-être le député, nous disposons relativement aux casinos des services du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. Les casinos suivent des directives à cet égard. Toutefois, nous examinons la question des comptes à l'étranger. Le fédéral y joue un rôle, Monsieur le président. Le gouvernement fédéral examine la situation fiscale et se charge pour nous de déterminer l'incidence fiscale. Monsieur le président, le fédéral mène actuellement 1 100 vérifications, et 50 poursuites ont été engagées. Merci.

Police

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Ambulance Nouveau-Brunswick a des obligations contractuelles

benchmarks in relation to emergency response times in rural areas. Now, it has been made clear by the Auditor General that there are flaws in how these response times are interpreted. However, at least there is a target that is given.

Nonetheless, there is no such target when it comes to police response times in emergency situations for rural New Brunswick. My question is for the Minister of Public Safety. Can the minister tell us whether his department is aware of these issues surrounding police response times in rural areas?

Hon. Mr. Flemming: Thank you for the question. I certainly can. Public safety is a priority in our government and in our department. It has been a commitment of this government as well to make sure that we are investing money for services and that we are getting them efficiently. The government has commissioned a review of local policing and a review of the *Police Act*, which will help to determine this type of thing.

The Premier has personally taken this on as a task force involving me, my colleague and friend the Minister of Health, our various departments, plus government MLAs from regions in rural New Brunswick that are affected. We are working hard to focus on this. We are going to do it. If you are having difficulty in this area, we are seriously going to move forward. If you are a drug dealer, we are going to make your life uncomfortable. We are going to arrest you, we are going to prosecute you, and we are going to convict you. If you are struggling with addiction, we are going to help you. If you need more policing services—

Mr. Speaker: Time, minister.

10:10

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker, and thank you, minister, for answering the question. I know that there have been some significant changes to Public Safety peace officers over the last several years in their role and their mandate. I am just curious to know whether the Department of Public Safety has maybe had some foreshadowing of police response times in rural areas and is trying to shift the responsibility to some of these

et des indicateurs de rendement à observer relativement aux délais d'intervention d'urgence dans les régions rurales. Eh bien, la vérificatrice générale a indiqué clairement que l'interprétation de ces délais d'intervention comportait des failles. Toutefois, un objectif a au moins été établi.

Aucun objectif du genre n'est cependant établi pour ce qui est des délais d'intervention de la police en cas d'urgence dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique. Le ministre peut-il nous dire si son ministère est au courant des enjeux entourant les délais d'intervention de la police dans les régions rurales?

L'hon. M. Flemming : Merci de la question. Je peux certainement y répondre. La sécurité publique est une priorité au sein de notre gouvernement et de notre ministère. Le gouvernement actuel a aussi pris comme engagement d'investir dans les services et d'en assurer la prestation efficace. Le gouvernement a commandé un examen des services de police locaux et de la *Loi sur la police*, ce qui servira à déterminer le type de mesures qui s'imposent.

Le premier ministre s'est personnellement chargé du dossier en mettant sur pied un groupe de travail auquel je participe avec ma collègue et amie, la ministre de la Santé, et auquel participent des ministères et des parlementaires du côté du gouvernement provenant de régions rurales du Nouveau-Brunswick qui sont touchées par le problème. Nous travaillons fort à cet égard. Nous allons agir. Nous ferons vraiment progresser les choses pour les personnes qui éprouvent des difficultés à cet égard. Nous rendrons la vie difficile aux trafiquants de drogue. Nous les arrêterons, nous les poursuivrons en justice et nous les condamnerons. Nous aiderons les personnes aux prises avec une dépendance. Les personnes qui ont besoin de plus de services de police...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Austin : Merci, Monsieur le président, et merci, Monsieur le ministre, d'avoir répondu à la question. Je sais que, au cours des dernières années, des changements importants ont été apportés au rôle et au mandat des agents de la paix du ministère de la Sécurité publique. Je suis simplement curieux de savoir si le ministère de la Sécurité publique avait peut-être déjà une idée des délais d'intervention de la

peace officers with its changes in the roles over the years in successive governments. I guess my question is this: Is the Department of Public Safety looking to a different model of policing to enhance emergency police response times in rural areas?

Hon. Mr. Flemming: As I have said, most certainly. Thank you for the question. Most certainly, we are doing that. The Premier has directed a taskforce that he is personally leading, with me in Public Safety and my good friend and colleague the Minister of Health. Yes, we are looking at this.

One of the issues that we have to deal with is the concept of triaging in police. It equally has to be dealt with, just as it is in the health care profession. It is a degree of the urgency of the call. We need to look at this hard. We need to review the *Police Act*. We need to work with our partners. We are regularly meeting with the Deputy Commissioner of the RCMP, who is responsible for most rural policing. I can assure you that I am glad that you asked the question because I am pleased and proud to say that the subject matter of your question is underhand. It is being done. The Premier, the Minister of Health, and I are leading this initiative, and we are going to see results.

Mr. Speaker: Time, minister.

First Nations

Mrs. Harris: Premier Higgs has refused to engage in meaningful dialogue with First Nations and continues to govern without any regard toward the rights or well-being of the Indigenous population. Mr. Speaker, he proved this when he refused to name the former Minister of Aboriginal Affairs back into his position because he was building a communication with Indigenous leaders and showing respect. There is a growing chorus of voices calling for the province to call for a public inquiry into our policing and criminal justice systems. Why is this Premier continuing to refuse to do so?

police dans les régions rurales et s'il a essayé d'en faire porter la responsabilité à certains de ces agents de la paix, compte tenu des changements apportés à leur rôle par les gouvernements successifs au fil des ans. Ma question est essentiellement la suivante : Le ministère de la Sécurité publique envisage-t-il un différent modèle de services de police pour améliorer les délais d'intervention d'urgence de la police dans les régions rurales?

L'hon. M. Flemming : Comme je l'ai dit, assurément. Merci de la question. Nous envisageons assurément la possibilité. Le premier ministre a saisi de la question un groupe de travail qu'il dirige personnellement et auquel je participe à titre de ministre de la Sécurité publique avec ma bonne amie et collègue, la ministre de la Santé. Oui, nous nous penchons sur la question.

L'un des éléments que nous devons traiter porte sur le concept de triage dans les services de police. Il faut procéder à un tel triage, tout comme dans le domaine de la santé. Il s'agit du degré d'urgence de l'appel. Nous devons sérieusement revisiter le concept. Nous devons réviser la *Loi sur la police*. Nous devons travailler avec nos partenaires. Nous rencontrons régulièrement le sous-commissaire de la GRC, qui est responsable de la majorité des services de police en milieu rural. Soyez assuré que je suis ravi que vous ayez posé la question, car je suis content et fier de dire que l'objet de votre question est pris en main. Le processus est en cours. Le premier ministre, la ministre de la Santé et moi dirigeons l'initiative, et nous obtiendrons des résultats.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Premières Nations

M^{me} Harris : Le premier ministre Higgs a refusé d'engager un réel dialogue avec les Premières Nations et il continue à gouverner sans tenir compte des droits et du bien-être de la population autochtone. Monsieur le président, le premier ministre l'a prouvé en refusant de renommer l'ancien ministre des Affaires autochtones à son poste parce que ce dernier établissait une certaine communication avec les chefs autochtones et les traitait avec respect. De plus en plus de voix se font entendre pour exhorter la province à ordonner la tenue d'une enquête publique sur nos systèmes de maintien de l'ordre et de justice pénale. Pourquoi le premier ministre maintient-il son refus de le faire?

Hon. Ms. Dunn: Thank you for the question from the member opposite. Mr. Speaker, I would say this. From my perspective as the new minister, I have traveled the province for the last seven weeks, meeting with all First Nations across this great province. With respect to my predecessor, I have nothing but respect for him and the role that he provided for First Nations.

I would also say to you today that as the Minister responsible for Immigration, I have taken the last seven weeks to speak to all racialized groups across this entire province. I can tell you that we have a cancer in our province just as many other provinces do, and it is called systemic racism. We are going to take on this initiative, and we are going to do something about it. You can be assured of that. You are going to hear lots from me over the next several days—guaranteed.

Mr. Speaker: The time for question period is over.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order. Order.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Can I have order, please?

Tabling of Documents

(**Mr. Speaker** tabled a document entitled *Independent Auditor's Report on the financial statements of the Office of the Auditor General for the fiscal year ending March 31, 2020*.)

Statements by Ministers

Hon. Mr. Holland: Thank you very much, Mr. Speaker. Advanced small modular nuclear reactors create an opportunity to provide affordable, reliable, and safe energy for communities across this great nation and beyond. New Brunswick is poised to be a world leader in this emerging industry. Our province has attracted two tremendous vendors who are refining this technology—ARC Nuclear and Moltex Energy. They are proceeding to set up shop and employ New Brunswickers and make progress toward the achievement of their goals. New Brunswick,

L'hon. M^{me} Dunn : Je remercie la députée d'en face de la question. Monsieur le président, j'aimerais dire ce qui suit. Dans ma capacité de nouvelle ministre, j'ai sillonné la province au cours des sept dernières semaines afin de rencontrer les gens de toutes les Premières Nations de notre magnifique province. Je parle avec tout le respect que je dois à mon prédécesseur, car je n'éprouve que du respect à son endroit et à l'égard du travail qu'il a réalisé avec les Premières Nations.

Je vous dirais aussi aujourd'hui que, en tant que ministre responsable de l'Immigration, j'ai profité des sept dernières semaines pour parler avec les groupes racisés de l'ensemble de la province. Je peux vous dire que notre province, tout comme de nombreuses autres provinces, est atteinte d'un cancer, à savoir le racisme systémique. Nous prendrons en charge l'initiative en question et nous lutterons contre le problème. Soyez-en assurés. Vous entendrez beaucoup parler de moi au cours des prochains jours, c'est garanti.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

(Exclamations.)

Le président : Puis-je avoir de l'ordre, s'il vous plaît?

Dépôt de documents

(**Le président** dépose un document intitulé *Rapport de l'audit indépendant des états financiers du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick pour l'exercice terminé le 31 mars 2020*.)

Déclarations de ministres

L'hon. M. Holland : Merci beaucoup, Monsieur le président. Les avancées technologiques relatives aux petits réacteurs nucléaires modulaires créent la possibilité de fournir une énergie abordable, fiable et sûre aux collectivités de notre grand pays et d'ailleurs. Le Nouveau-Brunswick est bien placé pour devenir un chef de file mondial dans une telle industrie émergente. Notre province a attiré deux formidables vendeurs qui perfectionnent une telle technologie — ARC Nuclear et Moltex Energy. Ils sont en train de s'installer et d'embaucher des gens du Nouveau-

Saskatchewan, and Ontario have agreed to work together—the pan-Canadian approach—on a plan to build this opportunity. Last week, ARC and Moltex signed an MOU with NB Power for the purpose of continuing collaboration and achieving of common goals.

10:15

Our government's throne speech was titled *Getting the Job Done*. Well, getting this job done means a supply chain representing over 10 000 jobs, over \$1 billion of new GDP revenue, and playing a key role in making New Brunswick very important in the path toward net zero emissions. New Brunswick is positioned not only to participate in this opportunity but also to be a world leader in the SMR field. Now that is what I call getting the job done. Thank you very much, Mr. Speaker.

Mr. Legacy: Mr. Speaker, it is an honour to speak for the first time in this Assembly. I applaud the minister for coming out on this subject. We also feel that this is an important project for this province. We actually signed a \$10-million MOU in 2018 to support it, although I have some questions.

Way back in September 2020, an article came out in the *Miramichi Leader* where the Premier said that he had secured a long-awaited multimillion-dollar deal with the federal government to back small modular nuclear technology in New Brunswick but he could not announce it until the provincial election was over. Even as a new MLA, I know that the election is over. Furthermore, he said: "I already have a commitment for a significant investment federally on that project in which we will also participate". When asked specifically whether it was the millions that both nuclear firms have requested, the Premier responded: "It will be, it will be."

Mr. Speaker, the two companies are ready. The government has announced over and over that it wants

Brunswick afin de réaliser des progrès en vue de l'atteinte de leurs objectifs. Le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et l'Ontario ont convenu de travailler ensemble — dans une approche pancanadienne — afin d'élaborer un plan visant à faire croître une telle possibilité. La semaine dernière, ARC et Moltex ont signé un protocole d'entente avec Énergie NB en vue de poursuivre la collaboration et d'atteindre leurs buts communs.

Le discours du trône de notre gouvernement était intitulé *Mener la tâche à bien*. Eh bien, mener cette tâche à bien signifie établir une chaîne d'approvisionnement représentant plus de 10 000 emplois, générer plus de 1 milliard en nouvelles recettes du PIB et jouer un rôle de premier plan pour faire du Nouveau-Brunswick un joueur très important dans le cheminement vers la réduction à zéro des émissions nettes. Le Nouveau-Brunswick est bien placé non seulement pour participer au projet mais également pour devenir un chef de file mondial dans le domaine des PRM. Ça, c'est ce que j'appelle mener la tâche à bien. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. Legacy : Monsieur le président, c'est un honneur de prendre la parole pour la première fois à l'Assemblée. J'applaudis le ministre d'avoir abordé le sujet en question. Nous estimons aussi que c'est un projet important pour la province. Nous avons en fait signé un protocole d'entente de 10 millions de dollars en 2018 pour le soutenir, bien que j'aie des questions.

En septembre 2020, le *Miramichi Leader* a publié un article dans lequel le premier ministre a dit qu'il avait obtenu avec le gouvernement fédéral un marché longuement attendu d'une valeur de plusieurs millions de dollars en vue de soutenir la technologie des petits réacteurs nucléaires modulaires au Nouveau-Brunswick mais qu'il ne pouvait pas l'annoncer avant les élections provinciales. Même en tant que nouveau député, je sais que les élections sont derrière nous. De plus, le premier ministre a dit : J'ai déjà un engagement pour un investissement fédéral important dans le projet, auquel nous participerons aussi. Lorsqu'on lui a demandé précisément s'il s'agissait des millions qu'avaient demandés les deux entreprises du secteur nucléaire, le premier ministre a répondu : Oui, ce sera le cas ; ce sera le cas.

Monsieur le président, les deux compagnies sont prêtes. Le gouvernement a annoncé encore et encore

this project to move forward. The official opposition is in favour of it.

Mr. Speaker: Time, member.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I would like to point New Brunswickers to three documents as they evaluate this minister's statement. The first document is the power bill that they receive every month. That bill goes up and up and up every year because NB Power has a nuclear power plant in its fleet, the refurbishment of which both the Conservatives and the Liberals supported. We are paying for that bad decision day in and day out.

With regard to the second document, the Financial and Consumer Services Commission has created a checklist for New Brunswickers to determine or evaluate whether or not an investment opportunity might be fraudulent. Let's look at this. Can the minister verify that the investment comes from a credible source? No. If you are promised a guaranteed return, is the guarantee given by a reputable institution? No. Is the risk that you are taking reasonable for the expected return? No. Make sure that you understand and can afford the amount of risk that you are taking on. You do not, and we cannot. Is the investment opportunity based on facts? No. Do not give in to high-pressure sales tactics such as limited time offers. The FCNB recommends that if the answer is no to any of those questions, stop, so I am calling on the minister to stop. The last thing that we need to do is pour more public money down the nuclear power drain. Thank you.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the minister for bringing this forward. Ever since we began to learn about small modular nuclear reactors, we have been supportive. We think that New Brunswick desperately needs innovative technology such as this, which can help give a boost to the economy. At some point, New Brunswick has to change the way that it thinks when it comes to the private sector and allow these types of initiatives to come forward. For too long, we have said no to everything. At this point, if we are going to say we are open for business, we truly have to be open for

qu'il veut que le projet aille de l'avant. L'opposition officielle y est favorable.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'aimerais diriger les gens du Nouveau-Brunswick vers trois documents pour les aider à évaluer la déclaration du ministre. Le premier document est la facture d'électricité qu'ils reçoivent chaque mois. Cette facture augmente sans cesse chaque année parce qu'Énergie NB a dans son parc une centrale nucléaire dont la remise à neuf a été soutenue par les Conservateurs et les Libéraux. Nous payons pour une telle mauvaise décision jour après jour.

Pour ce qui est du deuxième document, la Commission des services financiers et des services aux consommateurs a créé une liste de vérification que les gens du Nouveau-Brunswick peuvent utiliser pour déterminer ou évaluer si une possibilité d'investissement pourrait être frauduleuse. Examinons la situation. Le ministre peut-il vérifier que l'investissement provient d'une source crédible? Non. Si l'on vous promet un rendement garanti, la garantie est-elle donnée par une institution réputée? Non. Le risque que vous prenez est-il raisonnable compte tenu du rendement prévu? Non. Assurez-vous de comprendre et de pouvoir assumer le niveau de risque que vous acceptez. Vous ne le comprenez pas, et nous ne pouvons pas l'assumer. La possibilité d'investissement est-elle basée sur des faits? Non. Ne cédez pas aux tactiques de vente sous pression comme les offres à durée limitée. Si la réponse à l'une de ces questions est négative, la FCNB recommande d'arrêter alors, je demande au ministre d'arrêter. La dernière chose que nous devons faire est de jeter davantage de fonds publics par la fenêtre de l'énergie nucléaire. Merci.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je veux remercier le ministre d'avoir soulevé la question. Depuis que nous avons commencé à approfondir nos connaissances au sujet des petits réacteurs nucléaires modulaires, nous nous sommes montrés favorables. Nous pensons que le Nouveau-Brunswick a désespérément besoin d'une technologie novatrice comme celle-ci, qui peut contribuer à stimuler l'économie. À un moment donné, le Nouveau-Brunswick doit changer sa façon de penser en ce qui a trait au secteur privé et permettre qu'un tel genre d'initiatives puissent être mises de l'avant. Pendant trop longtemps, nous avons dit non à tout. En ce moment-ci, si nous disons que nous sommes prêts à

business and facilitate private-sector growth of businesses to benefit all New Brunswick.

I just want to stand here today and say that we do support this initiative and we feel that it is important that we allow the private sector to thrive and grow under this initiative and that taxpayers are protected through reasonable means to ensure that whatever tax dollars go into this project go in in an open, transparent, and accountable way. Thank you, Mr. Speaker.

10:20

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to recognize the outstanding work of New Brunswick's education sector throughout the COVID-19 pandemic.

Mr. Speaker, so much has changed over the past several months as we focus on doing what is necessary to keep New Brunswickers safe and healthy.

La tâche n'a pas toujours été facile. Toutefois, nous avons été témoins d'un nombre impressionnant de cas où des gens du Nouveau-Brunswick se sont attaqués de front aux défis du jour.

Monsieur le président, c'est avec énormément de fierté que j'ai pris connaissance du travail excellent en cours dans le système de la maternelle à la 12^e année du Nouveau-Brunswick. Les membres du personnel, du personnel enseignant et des assistants en éducation aux chauffeurs d'autobus et aux concierges, en passant par le personnel administratif, se sont dépassés pour assurer une rentrée scolaire en toute sécurité. Ils méritent nos remerciements.

Monsieur le président, la pandémie a mis en relief l'importance du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi notre gouvernement est fier d'avoir agi en partenariat avec le gouvernement fédéral pour assurer un financement additionnel au secteur au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire.

faire des affaires, nous devons vraiment être prêts à faire des affaires et favoriser la croissance des entreprises du secteur privé au profit de l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Je veux simplement prendre la parole ici aujourd'hui et dire que nous appuyons une telle initiative et que nous estimons qu'il est important que nous permettions au secteur privé de prospérer et de croître dans le cadre de cette initiative et que nous nous assurions que les contribuables sont protégés par des moyens raisonnables pour que les dollars fiscaux qui seront investis dans le projet le soient de manière ouverte, transparente et responsable. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour souligner le travail remarquable du secteur de l'éducation du Nouveau-Brunswick tout au long de la pandémie de COVID-19.

Monsieur le président, tellement de choses ont changé au cours des derniers mois alors que nous nous efforçons de faire ce qui est nécessaire pour garder les gens du Nouveau-Brunswick en sécurité et en santé.

The job has not always been easy. However, we have seen an impressive number of cases where New Brunswickers have faced daily challenges head on.

Mr. Speaker, it is with great pride that I learned of the excellent work being done in the K-12 system in New Brunswick. Staff members, teachers, education assistants, school bus drivers, custodians, and administrative staff have done their utmost to ensure a safe return to school. They deserve our thanks.

Mr. Speaker, the pandemic has highlighted the importance of the learning and early childhood sector in New Brunswick. That is why our government is proud to have partnered with the federal government to ensure additional funding for the sector through the Safe Restart Agreement.

L'accès à des services de garde d'enfants joue, et continuera à jouer, un rôle important dans la reprise au Nouveau-Brunswick en assurant un soutien aux parents pendant leur retour au travail. C'est justement ce que le financement aidera les fournisseurs de services de garde d'enfants à faire.

Merci, Monsieur le président, et je m'excuse d'avoir mentionné l'absence d'un parlementaire.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président.

I obviously want to concur with what the minister has said. I do want to commend all the tremendous work that the educational system has done within the province.

Le ministre a tout à fait raison. Que ce soit le personnel enseignant, les chauffeurs d'autobus, les concierges ou les assistants en éducation, tous les membres du personnel des écoles, des districts et du ministère ont travaillé d'arrache-pied en vue d'assurer la sécurité des élèves. Vraiment, nous voyons que nous avons très bien fait à cet égard. Je suis d'accord avec le ministre sur ce point. Bravo. Le personnel mérite nos félicitations. J'en avais fait part dans ma première question lors de la période de questions. Je les réitère donc.

Comme je l'ai dit — je l'ai également soulevé lors de la période de question —, la question de la santé mentale m'inquiète particulièrement. Effectivement, dans le cadre de la pandémie, la santé est une question importante, mais la santé mentale l'est tout autant selon moi. En nous penchant sur la question, nous constaterons que la santé mentale était déjà la première préoccupation avant la pandémie. Imaginez à quel point cette question de la santé mentale est devenue plus importante présentement. J'invite donc le ministre à se pencher davantage sur cette question, notamment, comme nous l'avons expliqué, en ce qui concerne l'assistance en classe à temps plein en ce qui a trait aux écoles secondaires.

Je rappellerai aussi que, en ce qui concerne la petite enfance, c'est notre gouvernement qui avait obtenu cette entente avec le gouvernement fédéral. Je suis content de voir que le ministre et ce gouvernement l'ont prolongée. Toutefois, je tiens quand même à rappeler à la Chambre que c'est une initiative d'un gouvernement précédent.

Access to childcare services plays, and will continue to play, an important role in New Brunswick's recovery by providing support for parents as they go back to work. This is exactly what the funding will help providers of childcare services to do.

Thank you, Mr. Speaker, and I apologize for mentioning the absence of a member.

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker.

Je suis évidemment d'accord avec ce que le ministre a dit. Je tiens à féliciter les membres du système d'éducation pour le travail exceptionnel qu'ils ont effectué dans la province.

The minister is quite right. Whether it be the teaching staff, school bus drivers, custodians, or education assistants, all staff in the schools, the districts, and the department have worked hard to ensure pupils' safety. We can see that we have really done very well in this regard. I agree with the minister on this point. Bravo. The staff deserves our congratulations. I mentioned this in my first question in oral question period. So, I repeat it.

As I said—I also raised it in the oral question period—the issue of mental health is of particular concern to me. In the context of the pandemic, health is an important matter, but mental health is just as important, in my opinion. If we look into the matter, we will see that mental health was already of primary concern before the pandemic. Imagine how much more important the issue of mental health is now. Accordingly, I invite the minister to take a closer look at this, particularly, as we explained, the matter of full-time assistants in high school classrooms.

I would also emphasize that it was our government that obtained the agreement with the federal government on early childhood education. I am glad to see that the minister and this government have extended it. However, I wish to remind the House that this is an initiative of a previous government.

Bravo au système. Merci beaucoup.

Mr. Speaker: Time, member.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker, and thank you for the opportunity to rise in the House today to say thank you to everyone working in education.

Merci à tout le personnel enseignant et à tous les membres du personnel, que ce soit les assistants en éducation, les concierges ou les chauffeurs d'autobus. Merci aussi au personnel et aux bénévoles qui travaillent à faire en sorte qu'il y ait encore des programmes de déjeuners et de dîners.

Thank you to everyone supporting our students and their families. Your work is so valuable and full of extra challenges due to the pandemic. There is a lot on your plate. For early childhood educators in particular, you have played a vital role throughout the pandemic, as you always do, and many families, including mine, very much appreciate it.

J'espère que le gouvernement va vous écouter et qu'il fera les changements et les améliorations que vous souhaitez. Il y a des défis, en particulier avec la technologie. Quand les élèves sont aux prises avec des défis, ce sont des défis pour vous aussi.

In addition to the challenges with technology, I know that the workload has increased in many ways. I know that you are working in a stressful situation. I am worried about sustainability and avoiding burnout for all these educators and staff members who are working so hard. Thank you for everything that you have done.

Merci encore. Merci, Monsieur le président.

10:25

Mr. Austin: I want to thank the minister for bringing this statement forward today. There is no question, especially for those of us who are parents and see and know firsthand the impact that teachers have on the lives of our kids. Both society at large and future generations . . . These are the next movers and shakers for New Brunswick. These teachers are dedicated beyond what most of us could really imagine, putting

Hurrah for the system. Thank you very much.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président, et merci de me donner l'occasion de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour remercier toutes les personnes qui travaillent en éducation.

Thank you to all the teaching staff and to all staff, whether education assistants, custodians, or school bus drivers. Thank you also to the staff and volunteers who work to maintain the breakfast and lunch programs.

Merci à toutes les personnes qui soutiennent nos élèves et leur famille. Votre travail est tellement précieux et plein de défis supplémentaires en raison de la pandémie. Vous avez beaucoup de pain sur la planche. Les éducateurs de la petite enfance, en particulier, ont joué un rôle essentiel tout au long de la pandémie, comme vous le faites toujours, et de nombreuses familles, y compris la mienne, vous en sont très reconnaissantes.

I hope that the government will listen to us and will make the changes and improvements that you wish. There are challenges, particularly with technology. When children have challenges, they are challenges for you as well.

En plus des défis que présente la technologie, je sais que la charge de travail a augmenté à bien des égards. Je sais que vous travaillez dans une situation stressante. Je m'inquiète de la durabilité des efforts de tous les éducateurs et membres du personnel qui travaillent si fort et j'espère qu'ils pourront éviter l'épuisement qui les guette. Merci pour tout ce que vous avez accompli.

Thank you again. Thank you, Mr. Speaker.

M. Austin : Je veux remercier le ministre d'avoir fait la déclaration aujourd'hui. Cela ne fait aucun doute, surtout pour ceux et celles d'entre nous qui sont parents et qui voient et constatent personnellement l'impact qu'ont les enseignants dans la vie de nos enfants. La société en général et les générations futures... Celles-ci sont les forces vives de demain pour le Nouveau-Brunswick. Les enseignants sont

in late nights to mark tests and getting up the next day, often to overcrowded classrooms, to deal with the pandemic and with online and in-person learning. There are a lot of challenges that these teachers are facing. When you ask a lot of them, they do feel the burnout. They feel overwhelmed at times, and they feel as though there is a lot to take in and deal with on a day-to-day basis.

I also have to mention that the Department of Education and many of its staff members, including the minister—I do have to give credit—have been very good to work with. I have had many communications with the minister as well as with the deputy minister on different files and issues. They have always been very timely in their responses. We, as a party and a caucus, are committed to doing whatever we can to support education and our teachers, EAs, and administrators who work in the schools every day. They are critical to the current success of our province and, just as importantly, to the future success of our province. Thank you, Mr. Speaker.

Pétition 1

M. K. Arseneau : Monsieur le président, j'aimerais présenter deux pétitions aujourd'hui. La première concerne la route 505.

Route 505 is in desperate need of Repair, Clean the ditches and New Pavement.

It has 385 signatures, and I have also attached my signature to this petition.

Pétition 2

M. K. Arseneau : Ma deuxième pétition se lit comme suit :

PÉTITION À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Attendu que : Le pont A255 situé le long du chemin Gray entre les chemins St. Charles et St. Charles Nord a été construit en 1976 et qu'il a été détruit lors de la tempête l'an 2014.

dévoués au-delà de ce que la plupart d'entre nous peuvent vraiment imaginer, travaillant tard pour noter les examens et se levant le lendemain, se présentant souvent dans des classes surchargées, pour composer avec la pandémie et avec l'apprentissage en ligne et en personne. Ces enseignants font face à de nombreux défis. Lorsqu'on exige beaucoup d'eux, ils ressentent l'épuisement. Ils se sentent dépassés par moments, et ils ont le sentiment qu'il y a beaucoup de tâches à accomplir et de problèmes à surmonter chaque jour.

Je dois aussi mentionner qu'il a été très agréable de travailler avec le ministère de l'Éducation et un bon nombre des membres de son personnel, y compris le ministre — je dois reconnaître leurs mérites. J'ai eu de nombreuses communications avec le ministre ainsi qu'avec le sous-ministre sur divers dossiers et différentes questions. Ils ont toujours fourni des réponses en temps opportun. En tant que parti et caucus, nous nous engageons à faire tout en notre pouvoir pour soutenir l'éducation et nos enseignants, nos assistants en éducation et nos administrateurs qui travaillent dans les écoles tous les jours. Ils sont essentiels à la réussite actuelle de notre province et, tout aussi important, à la réussite future de notre province. Merci, Monsieur le président.

Petition 1

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I would like to present two petitions today. The first concerns Route 505.

La route 505 a désespérément besoin d'être réparée, de nettoyage des fossés et d'un nouveau revêtement.
[Traduction.]

La pétition comporte 385 signatures, et j'y ai également apposé ma signature.

Petition 2

Mr. K. Arseneau: My second petition reads as follows:

PETITION TO THE LEGISLATIVE ASSEMBLY OF NEW BRUNSWICK

Whereas bridge A255, located on the Gray Road between St. Charles Road and St. Charles North Road, was built in 1976 and was destroyed during a storm in 2014;

Attendu que : Le pont A255 du chemin Gray permet une meilleure circulation des citoyens et citoyennes entre les deux rives.

Attendu que : La construction d'un nouveau pont à une voie facilitera les échanges commerciaux et culturelles entre les résidents de Rexton, Elsipogtog et ceux de St-Charles et de St-Ignace.

**LES SIGNATAIRES DE LA PÉTITION
DEMANDENT :**

La construction d'un nouveau pont à une voie situé le long du chemin Gray entre les chemins St. Charles et St. Charles Nord

Cette pétition compte 175 signatures. J'y ai moi aussi apposé ma signature.

10:30

Introduction and First Reading of Bills

(**Mr. Coon** moved that Bill 18, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Mr. Coon** said: Thank you, Mr. Speaker. New Brunswick renters have fewer legal protections than other Canadians, which is why I tabled a bill to strengthen those protections almost two years ago. In the wake of the tremendous rent increases that we are seeing all around the province in our cities and our rural areas, as the member for Kent North mentioned earlier, I want to reintroduce some of the elements of that bill that will ensure that a tenant's rent will not rise within the first year of a tenancy and can only be raised once per year. It will also establish a mechanism for the province, the provincial government, to set annual caps on rent increase. We need to ensure that tenants who cannot afford large increases in their rents are not left out in the cold without housing this winter, Mr. Speaker. Thank you.

Mr. Speaker: Order.

Whereas bridge A255 on the Gray Road provides better access for citizens on both sides;

Whereas the construction of a new one-lane bridge would facilitate business and cultural exchanges between the residents of Rexton and Elsipogtog and those of St. Charles and St. Ignace;

THE SIGNATORIES TO THE PETITION REQUEST

the construction of a new one-lane bridge along the Gray Road between St. Charles Road and St. Charles North Road.

There are 175 signatures on the petition. I have also signed it.

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**M. Coon** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*.)

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Les locataires du Nouveau-Brunswick disposent de moins de mesures de protection légale que les autres gens du Canada, et c'est pourquoi j'ai déposé un projet de loi visant à renforcer ces mesures de protection, il y a près de deux ans. Dans la foulée des fortes augmentations de loyer que nous voyons dans toute la province, dans nos villes et nos régions rurales, comme le député de Kent-Nord l'a mentionné plus tôt, je veux présenter de nouveau certains des éléments de ce projet de loi qui garantiront que le loyer d'un locataire ne sera pas augmenté au cours de la première année de la location et qu'il ne pourra être augmenté qu'une fois par année. Le projet de loi établira également un mécanisme permettant à la province, au gouvernement provincial, de fixer des plafonds annuels relativement aux augmentations de loyer. Nous devons nous assurer que les locataires qui n'ont pas les moyens de subir une forte augmentation de leur loyer ne seront pas laissés pour compte sans logement cet hiver, Monsieur le président. Merci.

Le président : À l'ordre.

Avis de motion

M. Bourque donne avis de motion 16 portant que, le jeudi 26 novembre 2020, appuyé par **M. D. Landry**, il proposera ce qui suit :

ATTENDU QUE le Nouveau-Brunswick a adopté une Loi sur les langues officielles en 1969, avant même que le Canada adopte aussi une loi sur les langues officielles ;

ATTENDU QUE le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada ;

ATTENDU QUE la Chambre des Communes et le Sénat du Canada ont tous les deux des comités permanents sur les langues officielles ;

ATTENDU QUE cette Loi sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick doit être révisé à tous les dix ans selon cette dite loi ;

ATTENDU QUE cette Loi sur les langues officielles comporte un statut particulier qui lui confère un pouvoir sur l'ensemble des lois et des règlements au Nouveau-Brunswick ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à créer un comité permanent sur les langues officielles ;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ce comité permette à ses membres, entre autres, d'avoir un rôle actif dans l'examen de la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles et de la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick, la révision décanale de la Loi sur les langues officielles, ainsi que l'examen des rapports de la commissaire aux langues officielles ;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'aucun parti politique ait une majorité de députés au sein de ce comité dans le but d'assurer qu'aucun gouvernement, maintenant et à l'avenir, puissent prendre des décisions unilatérales relatives aux langues officielles.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. It is the intention to move on to second reading of Bills 8, 3, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 2, 6, 7, and 14. Just to note, because we do not have our Committee on Economic

Notice of Motion

Mr. Bourque gave Notice of Motion 16 that on Thursday, November 26, 2020, he would move the following resolution, seconded by **Mr. D. Landry**:

WHEREAS New Brunswick adopted the Official Languages Act in 1969, before Canada had even adopted an official languages act;

WHEREAS New Brunswick is the only officially bilingual province in Canada;

WHEREAS the House of Commons and the Senate of Canada both have standing committees on official languages;

WHEREAS the New Brunswick Official Languages Act contains a requirement that it be reviewed every 10 years;

WHEREAS the Official Languages Act is exceptional in that it prevails over all New Brunswick acts and regulations;

BE IT RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to establish a standing committee on official languages;

BE IT FURTHER RESOLVED that this committee enable its members, among other things, to play an active role in the review and the implementation of the Official Languages Act and An Act Recognizing the Equality of the Two Official Linguistic Communities in New Brunswick, in the 10-year review of the Official Languages Act, and in the review of reports from the Commissioner of Official Languages;

BE IT FURTHER RESOLVED that no party have a majority of members on this committee to ensure that no current or future government can make unilateral decisions regarding official languages.

Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. L'intention est de passer à la deuxième lecture des projets de loi 8, 3, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 2, 6, 7 et 14. Notez simplement que, comme notre Comité

Policy set up, we will have to go to the Committee of the Whole House to do that. We will do that until 1:30 p.m. because of the break. At 1:30 p.m., we will start the throne speech debate. After that, if we can—maybe at some point today—we will deal with the committee membership and we will also talk about third-party status. That is it for the Government Motions for the Ordering of the Business of the House. Thank you, Mr. Speaker.

It is my understanding that the Clerk now has all the names for the Standing Committee on Economic Policy. Is that correct? Then we can certainly entertain that motion if that is acceptable to the House.

10:35

Debate on Second Reading of Bill 8

Hon. Mr. Savoie, after the Speaker called for second reading of Bill 8, *An Act to Amend the Executive Council Act*: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise today to speak on the second reading of *An Act to Amend the Executive Council Act*. These amendments support the changes to Cabinet and the restructuring of the provincial government that were effective on October 1, 2020.

The bill proposes the creation of a new portion of the public service, the Department of Justice and Public Safety.

Le projet de loi établit provisoirement le nouveau cadre en permettant de transmettre aux ministres touchés par la réorganisation l'autorité relativement aux lois et le pouvoir de dépenser en ce qui concerne les programmes actuels. Afin d'établir le nouveau cadre, une mesure législative, rétroactive à la date de prise d'effet de la réorganisation, sera rédigée.

Finally, the bill will amend the ministerial titles set out in the *Executive Council Act* and make consequential amendments to department names and ministerial authorities in all pieces of legislation affected by the restructuring. Thank you, Mr. Speaker.

M. Melanson: Merci, Monsieur le président. J'apprécie le dépôt du projet de loi 8. Je peux assurer au leader parlementaire du gouvernement que nous

de la politique économique n'est pas établi, la Chambre devra pour cela se former en Comité plénier. C'est ce que nous ferons jusqu'à 13 h 30 en raison de la pause. À 13 h 30, nous commencerons le débat sur le discours du trône. Par la suite, si nous le pouvons — peut-être à un moment donné aujourd'hui —, nous nous occuperons de la composition du comité et nous parlerons aussi du statut de troisième parti. C'est tout pour les motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre. Merci, Monsieur le président.

Je crois comprendre que le greffier a maintenant tous les noms pour le Comité permanent de la politique économique. Est-ce exact? Nous pouvons alors certainement recevoir une motion à cet égard si c'est acceptable à la Chambre.

Débat sur la deuxième lecture du projet de loi 8

L'hon. M. Savoie, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 8, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*: Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour parler de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*. Les modifications soutiennent les changements apportés au Cabinet et la réorganisation du gouvernement provincial qui sont entrés en vigueur le 1^{er} octobre 2020.

Le projet de loi propose la création d'un nouvel élément des services publics, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique.

The bill temporarily establishes the new framework by enabling the transfer of authority over the statutes and spending power of the present programs to the ministers affected by the reorganization. To establish the new framework, legislation will be drafted and made retroactive to the date of the reorganization.

Finalement, le projet de loi modifiera les titres ministériels établis dans la *Loi sur le Conseil exécutif* et apportera des modifications corrélatives aux noms des ministères et aux pouvoirs ministériels dans toutes les mesures législatives touchées par la réorganisation. Merci, Monsieur le président.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. I appreciate the tabling of Bill 8. I can assure the Government House Leader that we will certainly be asking

allons évidemment poser des questions en comité. Nous pourrons aller chercher beaucoup plus d'information sur le projet de loi déposé par le ministre.

I do want to note that the Department of Justice and Public Safety has gone different ways with different governments. I am sure that it might look like a revolving door for different individuals. That being said, it is at times normal for a new government coming into office to make changes when it comes to Cabinet and government structure. At the committee level, we will certainly ask questions and try to get some more details if there is any additional information that needs to be provided.

Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure, in this 60th legislature, to stand for the first time at second reading to respond to a government bill. This one, *An Act to Amend the Executive Council Act*, is straightforward, needing to change the ways that some departments and ministers are described in other legislation. Are some of these changes warranted or not warranted? I do not know, Mr. Speaker. But really, we do not have the opportunity to discuss that. That is a decision on the part of the executive branch, so this bill is quite straightforward. I might have a few questions during committee. Thank you.

10:40

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. Yes, a lot of these bills that come forward are, of course, general housekeeping. That is pretty simple, straightforward stuff. But every once in a while, you have to be on your toes because you do not know whether something that you are not aware of is being slipped in. While this seems simple at face value—and I am sure it is—I look forward to the briefing from the government. If any questions were to arise from that briefing, we would certainly bring them forward. Thank you, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. C'est bien sûr un projet de loi assez simple. Par contre, je vais quand même moi aussi dire un petit mot, parce que le nom des ministères veut dire beaucoup de

questions in committee. We will be able to seek much more information on the bill tabled by the minister.

Je veux noter que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique a connu des orientations différentes selon les différents gouvernements. Je suis certain que cela peut ressembler à une porte tournante pour certaines personnes. Cela étant dit, il est parfois normal pour un nouveau gouvernement arrivant au pouvoir d'apporter des changements en ce qui a trait au Cabinet et à la structure gouvernementale. Lorsque nous serons en comité, nous poserons certainement des questions et essaierons d'obtenir plus de détails si de l'information supplémentaire doit être fournie.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir, en cette 60^e législature, de prendre la parole pour la première fois à la deuxième lecture pour répondre à un projet de loi d'initiative ministérielle. Ce dernier, la *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, est simple : il porte sur la nécessité de changer la façon dont certains ministères et ministres sont décrits dans d'autres textes législatifs. Certains des changements sont-ils justifiés ou non justifiés? Je ne le sais pas, Monsieur le président. Toutefois, en réalité, nous n'avons pas la possibilité d'en discuter. C'est une décision du pouvoir exécutif ; alors, le projet de loi est assez simple. J'aurai peut-être quelques questions lorsque nous serons en comité. Merci.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Oui, un bon nombre des projets de loi qui sont présentés sont, bien entendu, d'ordre administratif. Ce sont des choses assez simples et claires. Toutefois, de temps en temps, on doit rester vigilant parce qu'on ne sait pas si des éléments dont on n'est pas au courant sont glissés. Bien que cela semble simple à première vue — et je suis certain que c'est le cas —, j'attends avec impatience la séance d'information du gouvernement. Si nous avons des questions à la suite de cette séance d'information, il est certain que nous les poserons. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Of course, this is a fairly straightforward bill. However, I am also going to have a few words to say about it, because the name of a department means a lot. It

choses. Cela donne la vision que le gouvernement veut donner à certains ministères.

Je trouve dommage, car nous avions la chance... Lors de la législature précédente, à propos du nom de notre ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, j'avais présenté une motion proposant d'ajouter à ce nom le terme « alimentation » avant « pêches » pour que ce ministère puisse réfléchir à la question de la nourriture et des aliments au Nouveau-Brunswick et à l'importance de nourrir les gens de la province.

Cela étant dit, j'aurai certainement quelques questions aussi en comité. J'aurai des questions concernant l'usage du mot « gouvernance » dans le choix du titre qui parle de gouvernements locaux et de la réforme de la gouvernance. Je pense que nous aurions pu utiliser des mots beaucoup plus intéressants que « gouvernance ». C'est souvent un mot qui est très vide et qui ne veut pas dire grand-chose. Cela pourrait, je pense, amener quand même une bonne discussion et un débat positif sur cette réforme qui est très importante. Merci, Monsieur le président.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 8, *An Act to Amend the Executive Council Act*, was read a second time.)

Continuing, **Mr. Speaker** said: The bill will be referred to a committee when a further motion is received.

Debate on Second Reading of Bill 3

Hon. Mr. Cardy, after the Speaker called for second reading of Bill 3, *An Act to Amend the Early Childhood Services Act*: Thank you, Mr. Speaker. I move that a bill entitled *An Act to Amend the Early Childhood Services Act* be now read a second time.

Mr. Speaker: Please continue with your speech, minister.

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, I rise to speak to the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Early Childhood Services Act*.

describes the vision that the government wants to give to certain departments.

I find it unfortunate because we had the opportunity... During the previous Legislature, I had moved a motion to add the word "Food" before "Fisheries" in the name of the Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, so that the department would think about food and nutrition in New Brunswick and the importance of feeding the people of the province.

That said, I will certainly have some questions as well in committee. I will have questions about the use of the word "governance" in the title, which refers to local government and governance reform. I think we could have used words that would be better than "governance". The word is banal and means very little. I think this could be the subject of a good discussion and a positive debate on this very important reform. Thank you, Mr. Speaker.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 8, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, est lu une deuxième fois.)

Le président : Le projet de loi sera renvoyé à un comité lorsqu'une nouvelle motion sera reçue.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 3

L'hon. M. Cardy, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 3, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance* : Merci, Monsieur le président. Je propose que le projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance* soit maintenant lu une deuxième fois.

Le président : Veuillez continuer votre discours, Monsieur le ministre.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance*.

Since the *Early Childhood Services Act* was proclaimed in February 2018, operational issues and challenges related to licensing and revocation have arisen. This is obviously significant, since decisions about granting and revoking licenses can and do have a significant impact on the safety of children receiving services in these facilities.

Monsieur le président, les modifications proposées sont fondées sur l'expérience acquise relative au fonctionnement et sur les pratiques exemplaires. Elles ont été conçues pour régler des questions et pour surmonter des défis qui ont surgi depuis la proclamation de la loi.

L'un des principaux aspects dont traitent les modifications correspond au fait de veiller à ce que les personnes qui s'occupent de nos enfants soient soumises à des vérifications adéquates, à tous les égards.

The Act sets out the requirements for licensing. The regulation states that an applicant must provide a criminal record check and a record of suitability with the Department of Social Development. However, the Act and the regulation do not state that the minister can refuse to issue a license if the applicant is not suitable to have contact with children. That is clearly a problem. These amendments will close that gap.

The definition of "operator" is being amended to better reflect the actual types of operators who have licenses and to clarify that directors and/or officers who have a say in the operation of an early learning and childcare facility must have a criminal record check and a record of suitability with the Department of Social Development during the application for a license.

Monsieur le président, à l'heure actuelle, lors de leur embauche, les membres du personnel doivent se soumettre à une vérification du casier judiciaire et à une vérification en matière d'aptitude.

Depuis que la *Loi sur les services à la petite enfance* a été proclamée en février 2018, des questions liées au fonctionnement et des défis liés à la délivrance et à la révocation des permis sont survenus. Il s'agit évidemment d'un enjeu important, puisque les décisions relatives à la délivrance et à la révocation des permis peuvent avoir et ont des répercussions importantes sur la sécurité des enfants qui reçoivent des services dans les établissements en question.

Mr. Speaker, the proposed amendments are based on operational experience and best practices. They are designed to address some of the issues and challenges that have arisen since proclamation.

One key area the amendments address relates to ensuring the people who are caring for our children are properly vetted at all levels.

La loi fixe les exigences de délivrance de permis. Aux termes de la réglementation, l'auteur d'une demande doit fournir une vérification du casier judiciaire et une vérification auprès du ministère du Développement social en matière d'aptitude. Toutefois, ni la loi ni la réglementation ne précisent que le ministre peut refuser de délivrer un permis si l'auteur de la demande est inapte à avoir des contacts avec les enfants. Cela constitue un problème. Les modifications permettront d'y remédier.

La définition du terme « exploitant » est modifiée pour mieux refléter les types d'exploitants qui sont en fait titulaires d'un permis et pour préciser que les membres d'un conseil d'administration et les responsables qui participent à la prise de décisions sur l'exploitation d'une garderie éducative doivent, au titre d'une demande de permis, se soumettre à une vérification du casier judiciaire et à une vérification auprès du ministère du Développement social en matière d'aptitude.

Mr. Speaker, currently, staff members must have a criminal record check and suitability check when they are hired.

10:45

Aux termes de la loi dans sa forme modifiée, s'il est déterminé à la suite d'une vérification qu'un membre du personnel est inapte à avoir des contacts avec les enfants, il devra cesser d'assumer toute fonction, que ce soit à titre d'employé ou de bénévole, dans toute garderie éducative. Les modifications prévoient en outre des vérifications en matière d'aptitude si le ministère a des motifs raisonnables de croire qu'un membre du personnel peut être inapte à avoir des contacts avec les enfants. Les modifications traitent aussi des processus de délivrance et de révocation de permis.

Mr. Speaker, in its current state, the Act allows for an operator to be granted a continuation license if the operator's application is received by the Department of Education and Early Childhood Development but not processed on time. This operational safeguard ensures that children are not left without early learning services while this work is underway. This safeguard will remain. However, the proposed amendment will clarify that in order to receive a continuation of license, the applicant must have filed an application 90 days prior to the license expiring. This is what it says in the licensing regulation. Making this change will make the Act and the regulation consistent.

Mr. Speaker, currently, the only grounds for revocation of a license are when a probationary license expires or if the operator is convicted of an offense under the *Early Childhood Services Act*, the regulations, or another Act prescribed by regulation.

Monsieur le président, le fait de veiller à ce que nous puissions agir rapidement et efficacement pour assurer la sécurité de nos enfants n'est pas facultatif, mais absolument nécessaire. Par conséquent, le ministère propose deux cas dans lesquels le ministre sera habilité à révoquer immédiatement et officiellement un permis : si l'on croit qu'un danger ou une menace pose des risques imminents pour un enfant ou si l'on croit que l'exploitant a manqué à son devoir de veiller à ce qu'aucun enfant ne subisse quelque punition physique ou violence verbale ou psychologique ou ne soit privé de ses nécessités physiques.

Under the amended Act, if a check on the suitability of a staff member reveals that they are not suitable to have contact with children, they are not permitted to continue to be employed or volunteer in any capacity in any early learning and childcare facility. The amendments will also allow for suitability checks when the department has reasonable grounds to believe a staff member may not be suitable to have contact with children. The amendments also deal with processes related to issuing and revoking licences.

Monsieur le président, aux termes de la loi dans sa forme actuelle, le permis dont un exploitant est titulaire est maintenu en vigueur si la demande de renouvellement est reçue par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, mais qu'elle n'est pas traitée à temps. Une telle garantie en matière de fonctionnement permet d'éviter toute interruption dans la prestation aux jeunes enfants de services éducatifs pendant le traitement des demandes. Les garanties en question demeurent en vigueur. Toutefois, les modifications proposées précisent que, pour qu'un permis soit maintenu en vigueur, le titulaire doit présenter la demande de renouvellement 90 jours avant la date d'expiration du permis. Voilà ce que précise le *Règlement sur les permis*. Un tel changement assurera la concordance de la loi et du règlement.

Monsieur le président, à l'heure actuelle, les seuls motifs de révocation d'un permis sont l'expiration d'un permis conditionnel et la déclaration de l'exploitant coupable d'une infraction soit à la *Loi sur les services à la petite enfance* ou à ses règlements, soit à une loi visée par règlement.

Mr. Speaker, ensuring we can act quickly and efficiently to keep our children safe is not optional; it is an absolute necessity. To that end, the department has proposed two circumstances where the minister will be able to officially revoke a licence immediately: if it is believed there is imminent danger or threat to a child, or if it is believed the operator has failed to ensure that a child is not subject to physical punishment or verbal or emotional abuse or denied physical necessities.

Les modifications prévoient un processus d'examen pour les exploitants dont le permis a été révoqué. Habituellement, lorsqu'un examen est en cours, un établissement peut demeurer ouvert en vertu de la loi. Toutefois, si le ministre croit qu'un danger ou une menace pose des risques imminents pour un enfant, la décision n'est pas suspendue.

Mr. Speaker, the department is developing an online early learning and childcare registry to benefit both families and operators. For families, it will help them to find childcare spaces, enroll children, apply for parent subsidies, and be more informed about early learning and childcare services. For operators, it will cut red tape and make it easier to promote their services directly to families.

Les modifications donneront en outre à notre ministère des pouvoirs liés à la communication de renseignements dans le cadre de l'élaboration du registre.

Des modifications seront aussi apportées pour permettre l'utilisation du numéro d'assurance-maladie afin de créer un identifiant unique pour les enfants inscrits dans le registre en ligne et de valider l'exactitude des renseignements communiqués.

Finally, requirements will be added to ensure that all early learning and childcare facilities provide for all children and families an inclusive environment that is respectful of diversity.

Mr. Speaker, the purpose of the *Early Childhood Services Act* is to ensure the safety, well-being, and healthy development of all young children receiving early childhood programs and services while supporting the early learning and childcare sector in its efforts to build a network of high-quality, accessible, inclusive, and affordable early childhood services. These amendments will help the Act live up to its purpose.

Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président.

The amendments provide a review process for operators who have had their licence revoked. Typically, while a review is underway, the Act allows the facility to remain open. However, in cases where the minister believes there is imminent danger or threat to a child, this stay of decision would not be applied.

Monsieur le président, le ministère élabore actuellement un registre en ligne relatif aux garderies éducatives, dont pourront bénéficier les familles comme les exploitants. Cela aidera les familles à trouver des places en garderie, à inscrire les enfants, à soumettre les demandes de prestation pour les parents et à obtenir davantage d'information sur les services de garderie éducative. Cela diminuera en outre les formalités administratives pour les exploitants et facilitera la promotion de leurs services directement auprès des familles.

These amendments will also give authority to our department to exchange information in the registry development process.

Amendments will also be made to allow the use of a Medicare number to create a unique identifier for children registered on line and validate the information received.

Pour conclure, de nouvelles exigences permettront de veiller à ce que toutes les garderies éducatives fournissent aux enfants et aux familles un milieu inclusif, qui respecte la diversité.

Monsieur le président, la *Loi sur les services à la petite enfance* a pour objet d'assurer la sécurité, le bien-être et le sain développement des jeunes enfants qui sont bénéficiaires des programmes et des services destinés à la petite enfance, tout en assurant un soutien au secteur des garderies éducatives dans les efforts qu'il déploie pour créer un réseau de services à la petite enfance de grande qualité, accessibles, inclusifs et abordables. Les modifications de la loi contribueront à l'atteinte cet objet.

Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker.

Yes, Mr. Speaker, we all have an interest in ensuring the safety, well-being, and healthy development of all young children receiving early childhood programs and services. We also want to ensure that our children have access to high-quality, accessible, inclusive, and affordable early childhood services. This bill proposes to deal with these gaps in the Act. It has been apparent that there have been gaps since the Act was made operational.

Obviously, I will be asking questions in committee on aspects of the bill to get more details and learn a bit more about it. We will see what we can do to improve the bill. I know that is certainly the minister's intent. I will be asking questions on this end, making sure that we feel the same. I think that we all want the same thing: better quality access to early childhood development childcare. We will be asking questions and seeing how we can all improve the bill. Thank you very much.

10:50

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am rising today to speak at second reading of *An Act to Amend the Early Childhood Services Act*. This bill is another version of one that came forward earlier this year. We have sort of gone through a lot of these steps already. However, there do appear to be some small modifications, some things that may have been added to Bill 3 recently. There are also about 12 bills that the government is hoping to pass through second reading today, and we have been here for only three days. We will have to take more time to dig in and ask questions at committee.

One thing that I did note is that it looks as though there may be some sort of formatting around language. It may be moving from saying "his or her" to "their", which I think is a positive improvement and should be done across all legislation and all forms that the government has. I look forward to digging in and making sure that I can still support this legislation when we get to committee. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I thank the minister for bringing this bill forward. When we talk about childcare and early childhood services, there is

Oui, Monsieur le président, nous avons tous intérêt à assurer la sécurité, le bien-être et le sain développement de tous les jeunes enfants bénéficiaires de programmes et de services à la petite enfance. Nous voulons également veiller à ce que nos enfants aient accès à des services à la petite enfance de qualité supérieure, accessibles, inclusifs et abordables. Le projet de loi propose d'aborder de telles lacunes dans la loi. Il est clair qu'il y a eu des lacunes depuis que la loi est entrée en vigueur.

Évidemment, je poserai des questions en comité sur certains aspects du projet de loi afin d'obtenir plus de détails et d'en apprendre un peu plus à ce sujet. Nous verrons ce que nous pouvons faire pour améliorer le projet de loi. Je sais que c'est certainement l'intention du ministre. Je poserai des questions à cette fin, en m'assurant que nous partageons la même vision. Je pense que nous voulons tous la même chose : un accès de meilleure qualité aux garderies éducatives. Nous poserons des questions et nous verrons de quelle façon nous pouvons tous améliorer le projet de loi. Merci beaucoup.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance*. Le projet de loi est une autre version de celui qui a été présenté plus tôt cette année. Nous avons en quelque sorte déjà franchi un bon nombre des étapes. Toutefois, il semble y avoir quelques petites modifications, certaines choses qui ont peut-être été ajoutées au projet de loi 3 récemment. De plus, le gouvernement espère présenter environ 12 projets de loi à l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui, et nous sommes ici depuis seulement trois jours. Nous devons prendre plus de temps pour creuser et poser des questions en comité.

Une chose que j'ai remarquée est qu'il semble y avoir une certaine transformation du libellé. Par exemple, il passe de « his » ou « hers » à « their », ce qui, à mon avis, est une amélioration positive et devrait être fait dans toutes les mesures législatives et tous les formulaires du gouvernement. J'ai hâte de commencer à creuser et à m'assurer que je peux continuer à appuyer la mesure législative lorsque nous serons en comité. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je remercie le ministre d'avoir présenté le projet de loi. Lorsque nous parlons de garderies et de services à la petite

no question that they play an important role, not just for the kids that attend these childcare places but also for society as a whole. Parents obviously have to work, and adequate and appropriate childcare is always essential. When I think of some areas that are lacking in childcare, I know that it is a significant issue.

Right in my own riding of Fredericton-Grand Lake, they are having some real issues with childcare services in the village of Chipman. I know that I have worked with the department and a local individual who is trying to get some childcare services for that community. Especially in Chipman, you have the timber mill and you have a lot of newcomers who are coming in to work and live there, but again, there is no childcare.

When we talk about enhancing some of the regulations and legislation surrounding childcare, it is important to protect our children at every level but it is also equally important not to put in unnecessary barriers for new start-ups. There has to be that fine balance to ensure that our children are safe but that the childcare operators can continue to open their doors and offer the services to people, especially those who are in rural areas.

Again, I thank you, minister, for bringing this forward. I look forward to the briefing and to formulating some questions out of that briefing. Thank you.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 3, *An Act to Amend the Early Childhood Services Act*, was read a second time.)

Continuing, **Mr. Speaker** said: We will park that one as well until we have a committee to send it to.

Debate on Second Reading of Bill 9

Hon. Mr. Flemming, after the Speaker called for second reading of Bill 9, *Gunshot and Stab Wound Mandatory Reporting Act*: Mr. Speaker, with recent

enfance, il ne fait aucun doute qu'ils jouent un rôle important, pas seulement pour les enfants qui fréquentent ces garderies mais également pour l'ensemble de la société. Les parents doivent évidemment travailler, et des services de garderie convenables et appropriés sont toujours essentiels. Lorsque je pense à certaines régions qui n'ont pas suffisamment de garderies, je sais que c'est un problème important.

Dans ma propre circonscription de Fredericton-Grand Lake, les gens ont de vrais problèmes relativement aux services de garderie dans le village de Chipman. Je sais que j'ai travaillé avec le ministère et une personne de la région qui essaie d'obtenir des services de garderie pour la collectivité en question. Particulièrement à Chipman, on a la scierie de bois et on a beaucoup de nouveaux arrivants qui viennent y travailler et y vivre, mais, encore là, il n'y a pas de garderies.

Lorsque nous parlons d'améliorer certains des règlements et des mesures législatives portant sur les services de garderie, il est important de protéger nos enfants à tous les niveaux, mais il est tout aussi important de ne pas dresser d'obstacles inutiles pour les entreprises en démarrage. Il faut établir un juste équilibre pour s'assurer que nos enfants sont en sécurité mais que les exploitants de garderies peuvent continuer à ouvrir leurs portes et à offrir leurs services aux gens, particulièrement à ceux qui vivent dans les régions rurales.

De nouveau, je vous remercie, Monsieur le ministre, d'avoir présenté la mesure. J'ai hâte d'assister à la séance d'information et de formuler quelques questions lors de cette séance d'information. Merci.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 3, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance*, est lu une deuxième fois.)

Le président : Nous allons mettre celui-ci de côté également jusqu'à ce que nous ayons un comité auquel l'envoyer.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 9

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 9, *Loi sur la déclaration obligatoire des blessures par balle et par arme*

mass shooting events that have occurred in and around the province, we owe it to New Brunswickers and visitors to protect them from violence or death.

I rise today to inform the House about a piece of legislation to make the reporting of gunshot and stab wounds mandatory. This legislation will make it mandatory for hospitals to report gunshot or stab wounds to the police. It will enable the police to take immediate steps to prevent further violence, injury, or death.

10:55

Mr. Speaker, under this legislation, hospitals will be responsible for identifying someone to report verbally to the police force serving the area where the hospital is located. It will help health care professionals balance the need for public safety and the need to maintain patient confidentiality. The intent of the legislation is to make it clearer to hospitals that gunshot and stab wounds must be reported. The legislation outlines how to report.

The intent is to get this information to the police as soon as possible. We know that health professionals are doing their best. This is about improving access to information. There is no offense for an institution in the event that a report is not filed, but we will be in touch with health authorities and medical practitioners about the new legislation and the need to report.

For up to 15 years, other Canadian jurisdictions have had mandatory reporting of gunshot and/or stab wounds by hospitals to the police. We are taking these steps to enhance public safety in New Brunswick. It is long overdue. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Mallet: Thank you, Mr. Speaker, for my first time speaking in this House. It will not be the last.

blanche : Monsieur le président, compte tenu des fusillades de masse qui se sont produites ces derniers temps dans la province et à proximité de celle-ci, il est de notre devoir de protéger les gens du Nouveau-Brunswick et les visiteurs de la violence et de la mort.

Je prends la parole aujourd'hui pour informer la Chambre d'un projet de loi qui rendra obligatoire la déclaration des blessures par balle et par arme blanche. Grâce au projet de loi, les hôpitaux devront déclarer à la police les blessures par balle et par arme blanche. Ainsi, la police pourra prendre des mesures immédiates pour prévenir d'autres actes de violence ou d'autres blessures et éviter un décès.

Monsieur le président, en vertu de la mesure législative, chaque hôpital sera tenu de désigner une personne qui signalera de vive voix de telles blessures au corps de police chargé de fournir des services dans la région où se trouve l'hôpital. Le signalement sera uniquement effectué lorsqu'il sera raisonnable de le faire sans nuire au traitement de la personne blessée ni au fonctionnement de l'hôpital. Le projet de loi aidera les professionnels de la santé à trouver un juste milieu entre la nécessité d'assurer la sécurité publique et celle de préserver la confidentialité du patient. Le projet de loi vise à signifier plus clairement aux hôpitaux qu'ils doivent déclarer les blessures par balle et par arme blanche. Le projet de loi précise la façon de procéder à la déclaration.

L'objet est de fournir aussi rapidement que possible des renseignements à la police. Nous savons que les professionnels de la santé font de leur mieux ; il s'agit ici d'améliorer l'accès à l'information. Dans le cas où une déclaration n'est pas faite, aucune infraction ne sera imputée à un établissement ; nous communiquerons toutefois avec les régies de la santé et les médecins au sujet de la nouvelle mesure législative et de la nécessité de déclarer de telles blessures.

Depuis maintenant 15 ans, d'autres provinces canadiennes exigent des hôpitaux qu'ils déclarent obligatoirement à la police les blessures par balle et par arme blanche. Nous agissons en ce sens afin de renforcer la sécurité publique au Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Mallet : Merci, Monsieur le président, de me donner l'occasion de prendre la parole à la Chambre pour la première fois. Ce ne sera pas la dernière.

Mr. Speaker, while the title of this Act may raise a few eyebrows, it would seem to be a reasonable approach to improving the reporting of serious injuries. My questions will focus primarily on the discussions leading up to this Act, the stakeholder consultations, and the specific reporting requirements.

Monsieur le président, bien que le titre de ce projet de loi puisse faire sourciller quelques personnes, cela semble être une approche raisonnable pour améliorer le signalement des blessures graves. Mes questions porteront principalement sur les discussions qui ont mené à ce projet de loi, sur les commentaires des parties prenantes et sur les spécificités des exigences de rapport. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Oui, c'est cela, j'ai eu la chance de commencer ma recherche sur ce projet de loi. Il y a beaucoup de lois similaires à ce projet de loi. Il y en a au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Alberta, au Québec, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il y a certaines lois qui ne vont pas aussi loin que les autres en ce qui concerne les attaques avec une arme blanche. Dans certains cas, les lois touchent seulement les blessures par balle. Mais, je pense que nous nous en allons dans la bonne direction. Le projet de loi me semble quand même bien.

Au Québec, la loi va un peu plus loin que les autres, selon moi. Elle permet aussi aux médecins de le déclarer si jamais ils ont des raisons de croire que des gens pourraient commettre un crime avec un fusil. Ils ont le droit de rapporter cela. Certaines de mes questions viseront à savoir pourquoi nous n'avons pas été plus loin que ce qui est proposé ici.

Et une des grandes questions que je vais certainement poser concerne les exemptions. Il semble y avoir quelques parties de ce projet de loi qui laissent de la place pour des exemptions par voie de règlement. Donc, de quelle sorte d'exemption parlons-nous ici? Cela m'intéresse beaucoup, et je pense que cela intéresse aussi le public.

Il y a une dernière considération qu'il faudra prendre, selon moi, en ce qui a trait aux questions de violence domestique. Nous ne voudrions quand même pas que ce projet de loi empêche certaines personnes de se rendre à l'hôpital pour se faire traiter, par peur de

Monsieur le président, bien que le titre de la loi puisse faire sourciller quelques personnes, cela semble être une approche raisonnable pour améliorer la déclaration des blessures graves. Mes questions porteront principalement sur les discussions qui ont mené au projet de loi, sur les consultations avec les parties prenantes et sur les exigences précises en matière de déclaration.

Mr. Speaker, although the title of this bill may raise a few eyebrows, it would seem to be a reasonable approach to improving the reporting of serious injuries. My questions will deal mainly with the discussions leading up to this bill, comments by stakeholders, and the specific reporting requirements. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Yes, that's right, I had the opportunity to begin my research on this bill. There are many Acts similar to this bill. There have been bills in Manitoba, Newfoundland and Labrador, Alberta, Quebec, Saskatchewan, British Columbia, Ontario, Nova Scotia, and the Northwest Territories. Some Acts do not go as far as others in the case of an attack with a knife. In some cases, the Acts deal only with bullet wounds. However, I think we are going in the right direction. The bill does look good to me.

In Quebec, the Act goes a bit further than in other jurisdictions, I think. It allows doctors to say so if ever they have reason to believe a person could commit a crime with a gun. They have a right to report it. Some of my questions will seek to know why we have not gone further than what is proposed here.

One of the major questions that I will certainly ask deals with exemptions. It seems that parts of this bill leave room for exemptions by regulation. What type of exemption are we talking about here? I am very interested in this, and I think the public is interested too.

As for domestic violence, there is a final issue that must be considered, in my opinion. We would not want this bill to prevent people from going to the hospital for treatment for fear of reprisal, since the case would have to be reported.

représailles par la suite, étant donné que cela devra être rapporté.

11:00

Je pense donc que c'est quand même une considération importante. Je serais vraiment curieux de savoir — si le gouvernement peut nous le dire — quels ont été les effets à cet égard dans les autres provinces où cette mesure a déjà été mise en œuvre. Il y a des provinces qui l'ont depuis 2002 ou 2008. Elles devraient donc commencer à avoir des données sur les effets que cela a eu. Y a-t-il eu des cas qui n'ont pas été rapportés et des gens qui ne se sont pas fait soigner en raison de cette obligation de déclaration? De quelle manière allons-nous nous assurer que cela n'arrive pas. Il faut s'assurer que cela pourra peut-être être une exemption et que le médecin pourra utiliser son jugement pour protéger les personnes dans des situations vulnérables. J'aurai donc beaucoup de questions en comité. Merci, Monsieur le président.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. As I look at the bill, I guess, at face value, I fully support it. I am sure that there will be some questions that will come out of the briefings and some of the details surrounding the bill. But at face value, when we talk about someone receiving a gunshot or a stab wound, I absolutely think it should be incumbent upon health professionals to make police authorities aware of the incident.

You know, when this bill was presented, I heard some discussion around privacy. I am less concerned about someone's privacy than I am about someone receiving a gunshot wound and the police not knowing about it. I think that, as a society, we have gone too far in terms of being sympathetic toward the criminal element and not having enough sympathy toward the victims of crime. Hopefully, this bill will help to bring more of that to light in terms of people who find themselves in these situations so that a proper investigation can be done.

Again, at face value, I support the bill. I think it is a step in the right direction. Thank you, Mr. Speaker.

I think this is an important issue. I would be really curious to know—if the government can tell us—what the effect of this measure has been in other provinces where it has been implemented. There are provinces that have had this in place since 2002 or 2008. They should have some initial data on the effects of the measure. Are there cases that have not been reported and people have not been treated because of this mandatory reporting? How are we going to ensure that this does not happen? We must make sure that there could be exemptions and that doctors could use their judgement to protect people in vulnerable situations. Accordingly, I will have a lot of questions in committee. Thank you, Mr. Speaker.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Lorsque j'examine le projet de loi, je suppose que, à première vue, je l'appuie pleinement. Je suis certain que nous aurons des questions à la suite des séances d'information et au sujet de certains des détails du projet de loi. Toutefois, à première vue, lorsque nous parlons d'une personne qui est victime d'une blessure par balle ou par arme blanche, je pense absolument qu'il devrait incomber aux professionnels de la santé d'informer les autorités policières de l'incident.

Vous savez, lorsque le projet de loi a été présenté, j'ai entendu des discussions concernant la protection de la vie privée. Je me préoccupe moins de la vie privée des gens que d'une blessure par balle qui n'est pas signalée à la police. Je pense que, en tant que société, nous avons été trop sympathiques envers les criminels et pas assez envers les victimes d'actes criminels. Espérons que le projet de loi contribuera à mettre en évidence un plus grand nombre de cas de personnes qui se trouvent dans de telles situations, afin qu'une enquête en bonne et due forme puisse être effectuée.

De nouveau, à première vue, j'appuie le projet de loi. Je pense que c'est un pas dans la bonne direction. Merci, Monsieur le président.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 9, *Gunshot and Stab Wound Mandatory Reporting Act*, was read a second time.)

Continuing, **Mr. Speaker** said: We will send it to committee at a later date.

Debate on Second Reading of Bill 10

Hon. Mr. Flemming, after the Speaker called for second reading of Bill 10, *An Act to Amend the Coroners Act*: Thank you, Mr. Speaker. I rise today for the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Coroners Act*.

Mr. Speaker, we in this House have a duty to represent all New Brunswickers. That duty is even more important when it comes to representing those who cannot speak for themselves. Any case of domestic homicide is a terrible tragedy. We all need to work together to end domestic violence. Similarly, any death of a child is a tragedy. We need to work together to learn from deaths so that we can prevent others from happening in the future. Understanding the context in which these events occur is necessary so that we can identify and take the actions needed to prevent further deaths.

New Brunswick's Child Death Review Committee and Domestic Violence Death Review Committee are currently established under the authority of the Office of the Chief Coroner. Initially, these committees were created by way of a policy directive, but New Brunswick's participation in the Atlantic Domestic Homicide Review Network has highlighted that these committees should be statutorily established under the *Coroners Act*. This legislation will make that change. This change will ensure that the committees officially have the proper authority to obtain and share information for their important work.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 9, *Loi sur la déclaration obligatoire des blessures par balle et par arme blanche*, est lu une deuxième fois.)

Le président : Nous enverrons le projet de loi au comité à une date ultérieure.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 10

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi sur les coroners* : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les coroners*.

Monsieur le président, nous, ici présents à la Chambre, avons le devoir de représenter tous les gens du Nouveau-Brunswick. Ce devoir est encore plus important lorsqu'il s'agit de représenter les personnes qui ne peuvent pas se faire entendre elles-mêmes. Un homicide lié à la violence familiale est une tragédie. Nous devons tous travailler ensemble pour mettre fin à la violence familiale. Dans le même ordre d'idées, le décès d'un enfant est une tragédie. Nous devons travailler ensemble pour tirer des leçons des décès afin que nous puissions empêcher que d'autres se produisent. Il faut comprendre le contexte dans lequel surviennent ces décès pour que nous puissions cerner et prendre les mesures nécessaires pour empêcher tout décès dans l'avenir.

À l'heure actuelle, le comité d'examen des décès d'enfants et le comité d'examen des décès liés à la violence familiale du Nouveau-Brunswick sont constitués par le bureau du coroner en chef. Au départ, ces comités ont été constitués au moyen d'une directive en matière de politique, mais la participation du Nouveau-Brunswick au Réseau régional d'examen des homicides familiaux de l'Atlantique a mis en évidence le fait que ces comités devraient être légalement constitués en vertu de la *Loi sur les coroners*. Le projet de loi permettra d'apporter le changement qui s'impose. Aux termes du changement en question, les comités auront officiellement le pouvoir nécessaire pour obtenir et communiquer les renseignements dont ils ont besoin dans le cadre de leur important travail.

Earlier this year, our Premier, along with his Atlantic colleagues, agreed on the need to create the Atlantic Domestic Homicide Review Network with the principal aim of preventing domestic homicide. New Brunswick's Chief Coroner is one of the representatives on that network. One key role is to share aggregate information with counterparts in the other member provinces. This bill will also grant the Chief Coroner authority to share information for research purposes.

The Atlantic Provinces have a unique identity. We believe that by working together, we can find solutions. Understanding the context in which domestic homicides occur in Atlantic Canada is critical to preventative efforts.

11:05

Mr. Speaker, these changes will further enable the work of the Domestic Violence Death Review Committee and the Child Death Review Committee as well as the new Atlantic Domestic Homicide Review Network.

The Department of Public Safety consulted with all stakeholders that are currently involved with the province's Child Death Review Committee and Domestic Violence Death Review Committee, and they expressed their support for these initiatives.

Further, the bill incorporates the amendment, which was passed in July during committee, that will provide more accountability to the Legislative Assembly. Within six months of receiving a report from the Domestic Violence Death Review Committee or the Child Death Review Committee, the Chief Coroner will provide a copy of the report's recommendations, and the minister will table these recommendations, together with any comments, with the Legislative Assembly.

Mr. Speaker, this amendment also includes an initiative that will improve the efficiency of the public service. It will remove the requirement for the Lieutenant-Governor in Council to approve appointments of coroners. This is a process that can sometimes delay hiring and finding the right person at

Notre premier ministre et ses homologues des autres provinces de l'Atlantique ont convenu plus tôt cette année de la nécessité de créer le Réseau régional d'examen des homicides familiaux de l'Atlantique, principalement pour prévenir les homicides liés à la violence familiale. Le coroner en chef du Nouveau-Brunswick est l'un des représentants au sein du réseau. L'une des fonctions principales vise l'échange d'ensembles de renseignements avec les représentants des autres provinces membres. Le projet de loi habilite aussi le coroner en chef à communiquer des renseignements aux fins de recherche.

Les provinces de l'Atlantique ont des caractéristiques uniques. Nous croyons qu'en travaillant ensemble, nous pouvons trouver des solutions. La compréhension du contexte dans lequel les homicides liés à la violence familiale sont commis au Canada Atlantique est essentielle aux efforts de prévention.

Monsieur le président, les modifications proposées viendront appuyer davantage le travail du comité d'examen des décès liés à la violence familiale, du comité d'examen des décès d'enfants et du Réseau régional d'examen des homicides familiaux de l'Atlantique.

Le ministère de la Sécurité publique a consulté toutes les parties prenantes qui participent actuellement aux travaux du comité d'examen des décès d'enfants et au comité d'examen des décès liés à la violence familiale, et celles-ci ont témoigné leur soutien à l'égard des initiatives en question.

De plus, le projet de loi comprend un amendement adopté en comité en juin, ce qui assurera une reddition de comptes accrue à l'Assemblée législative. Dans les six mois qui suivent la réception par le coroner en chef d'un rapport du comité d'examen des décès liés à la violence familiale ou du comité d'examen des décès d'enfants, le coroner en chef fournit une copie des recommandations que renferme le rapport, et le ministre dépose à l'Assemblée législative copie de ces recommandations accompagnées, le cas échéant, des remarques sur celles-ci.

Monsieur le président, les modifications proposées comprennent aussi une initiative qui améliorera l'efficacité des services publics. Elles permettront de supprimer l'exigence selon laquelle le lieutenant-gouverneur en conseil doit approuver la nomination des coroners. Il s'agit d'un processus qui peut parfois

the right time. Instead, that will now be the responsibility of the Chief Coroner.

Mr. Speaker, given the importance of the work of the Child Death Review Committee and the Domestic Violence Death Review Committee, I hope that everybody in this House will support this initiative. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, it is my understanding that this bill will establish our Child Death Review Committee and our Domestic Violence Death Review Committee by legislation and deal with associated powers for the Chief Coroner. The establishment of these committees is important. I will have questions on the specific powers contained in the bill and the processes surrounding the reviews and the consultations that have taken place leading up to this legislation.

Just recently, for example, a report from the Child Death Review Committee on the death of a small child revealed that there is a shortage of child protection workers that cannot be ignored. I will also have some questions related to the provisions for transparency and information sharing. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker, and thanks to those who have spoken on Bill 10, *An Act to Amend the Coroners Act*. It is quite fitting that today we are debating this bill at second reading because the Child and Youth Advocate is releasing his annual report across the street. I am sure that all members are looking forward to reading it with interest. His reports are always substantive and contain important recommendations.

One of the things that are necessary, of course, is that recommendations get implemented. One of the things that this bill does, which I have certainly supported before with an amendment—this is one of the bills that died on the Order Paper as a result of the election—is in terms of ensuring that the recommendations of the Child Death Review Committee and the Domestic Violence Death Review Committee actually get implemented and acted upon. That is where members of this Legislature can play an important role.

retarder le recrutement. Le coroner en chef assumera désormais cette responsabilité.

Monsieur le président, compte tenu de l'importance du travail du comité d'examen des décès d'enfants et du comité d'examen des décès liés à la violence familiale, j'espère que tout le monde à la Chambre appuiera une telle initiative. Merci, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, je crois comprendre que le projet de loi créera par voie législative notre Comité d'examen des décès d'enfants et notre Comité d'examen des décès liés à la violence familiale et traitera des pouvoirs connexes du coroner en chef. La constitution de ces comités est importante. J'aurai des questions au sujet des pouvoirs particuliers contenus dans le projet de loi et des processus relatifs aux examens et aux consultations qui ont mené à une telle mesure législative.

Tout récemment, par exemple, un rapport du Comité d'examen des décès d'enfants sur la mort d'un jeune enfant a révélé une pénurie de travailleurs en protection de l'enfance qui ne peut pas être ignorée. J'aurai également quelques questions au sujet des dispositions en matière de transparence et de partage de l'information. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président, et merci à ceux et celles qui ont pris la parole au sujet du projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi sur les coroners*. Il est fort à propos que nous débattions aujourd'hui de ce projet de loi à la deuxième lecture parce que le défenseur des enfants et de la jeunesse, de l'autre côté de la rue, présente son rapport annuel. Je suis certain que tous les parlementaires sont impatients de lire ce rapport avec intérêt. Les rapports du défenseur sont toujours substantiels et contiennent des recommandations importantes.

Une chose qui est nécessaire, bien entendu, est que les recommandations soient mises en œuvre. L'une des choses que fait le projet de loi, que j'ai certainement appuyées dans le passé en proposant une modification — c'est l'un des projets de loi qui sont morts au Feuilleton en raison des élections —, est de veiller à ce que les recommandations du Comité d'examen des décès d'enfants et du Comité d'examen des décès liés à la violence familiale soient effectivement mises en œuvre et donnent lieu à la prise de mesures. C'est là que les parlementaires peuvent jouer un rôle important.

In order to ensure that those recommendations get enacted, Mr. Speaker, we need to be aware of them. One of the small differences between this bill and the legislation that was passed prior to the . . . Well, it was not passed, but almost passed. I do not know whether that is a parliamentary term, Mr. Speaker—“almost passed”. When an election is called and things are on the verge of being adopted, they are almost passed, I guess.

The previous bill—by amendment—had ensured that the recommendations would be presented or tabled in the Legislative Assembly six months after being received by the minister. In this bill now, that time limit is gone. It is simply a question of . . . It says that the minister shall do that after receiving the recommendations made in the report and the comments made by the Chief Coroner regarding those and that the minister will table those as soon as possible.

Mr. Speaker, I never like to see things in bills that suggest “as soon as possible” or that are open to all kinds of interpretation. What might be “as soon as possible” according to the minister of the day may not reflect the urgency that this House would see in dealing with recommendations contained in a report.

11:10

I will have more to say about that at committee, but this is a very important bill. It is sad that its implementation had to be delayed because of the election. However, that said, I am very pleased that the minister has rapidly brought it back here to the House so that we can get it adopted and into force by proclamation as soon as possible. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 10, *An Act to Amend the Coroners Act*, was read a second time.)

Continuing, **Mr. Speaker** said: We will send that to committee later today.

Pour nous assurer que de telles recommandations soient mises en œuvre, Monsieur le président, nous devons en prendre connaissance. L’une des petites différences entre le projet de loi et la mesure législative qui a été adoptée avant les... Eh bien, celle-ci n’a pas été adoptée, mais presque. Je ne sais pas si c’est un terme parlementaire, Monsieur le président — « presque adoptée ». Lorsque des élections sont déclenchées et que des mesures sont sur le point d’être adoptées, elles sont presque adoptées, je suppose.

Le projet de loi antérieur — par une modification — garantissait que les recommandations seraient présentées ou déposées à l’Assemblée législative six mois après avoir été reçues par le ministre. Dans le projet de loi maintenant, un tel délai est disparu. C’est simplement une question de... Le projet de loi prévoit que le ministre doit faire cela après avoir reçu les recommandations du rapport et les remarques du coroner en chef et que le ministre doit les déposer dans les plus brefs délais.

Monsieur le président, je n’aime jamais voir dans les projets de loi des énoncés qui suggèrent de procéder « dans les plus brefs délais » ou qui ouvrent la porte à toutes sortes d’interprétations. Ce qui est « dans les plus brefs délais » pour le ministre en poste peut ne pas refléter l’urgence décelée par la Chambre de donner suite aux recommandations contenues dans un rapport.

J’en aurai plus à dire sur le sujet en comité, mais c’est un projet de loi très important. Il est triste que sa mise en œuvre ait dû être retardée en raison des élections. Toutefois, cela dit, je suis très content que le ministre l’ait rapidement ramené ici à la Chambre pour que nous puissions l’adopter et le faire entrer en vigueur par proclamation dans les plus brefs délais. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi sur les coroners*, est lu une deuxième fois.)

Le président : Nous renverrons le projet de loi au comité plus tard aujourd’hui.

Debate on Second Reading of Bill 11

Hon. Mr. Flemming, after the Speaker called for second reading of Bill 11, *An Act to Amend the Queen's Counsel and Precedence Act*: Mr. Speaker, I move that *An Act to Amend the Queen's Counsel and Precedence Act* now be read a second time. Lawyers may be appointed as Queen's Counsel in recognition of their exceptional service to the legal profession. The Law Society of New Brunswick, the body responsible for regulating the legal profession, has expressed concern that the Act does not provide for the revocation of Queen's Counsel appointments.

Although rare, lawyers appointed as Queen's Counsel may run afoul of the rules of their profession or the law. The most severe sanction imposed by the Law Society results in lawyers losing their right to practice, what is commonly known as being disbarred. These amendments will address the concerns of the Law Society by providing for automatic revocation of Queen's Counsel appointments upon disbarment. These amendments will apply to lawyers previously disbarred as well as those disbarred in the future. This Act is also supported by the judiciary. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, this bill seems fairly straightforward and reasonable in providing the automatic revocation of the Queen's Counsel appointments when lawyers with that distinction are disbarred or have been disbarred previously. It is common sense, I would submit, Mr. Speaker. With that, I imagine that I will have very few questions at committee, assuming that the appropriate consultations took place with the Law Society of New Brunswick, the Canadian Bar Association, the New Brunswick branch here, and any other interested stakeholders. I am sure that they gave their input. It is a straightforward bill. Thank you very much.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Yes, it is the same thing. It looks very straightforward, and it is common sense. If you are disbarred, you should not hold any other position that came from that privilege of being a member of the bar, so I will have very few

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 11

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 11, *Loi modifiant la Loi sur les conseillers de la Reine et leur préséance* : Monsieur le président, je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les conseillers de la Reine et leur préséance*. Monsieur le président, les avocats peuvent être nommés à titre de conseillers de la Reine en reconnaissance de leur service exceptionnel à la profession juridique. Le Barreau du Nouveau-Brunswick, organisme qui régit la profession juridique, se dit préoccupé que la loi ne prévoit pas la révocation de nominations à titre de conseiller de la Reine.

Bien que ce soit rare, il peut arriver que des avocats nommés conseillers de la Reine enfreignent les règles de la profession ou la loi. La sanction la plus sévère imposée par le Barreau consiste à radier les avocats qui perdent en conséquence leur droit d'exercer. Monsieur le président, les modifications proposées permettront de répondre aux préoccupations du Barreau du Nouveau-Brunswick en prévoyant la révocation automatique des nominations de conseiller de la Reine en cas de radiation. Les modifications s'appliqueront aux avocats qui ont été radiés dans le passé et à ceux qui seront radiés dans l'avenir. Le projet de loi est appuyé par la magistrature. Merci, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, le projet de loi semble assez simple et raisonnable en prévoyant la révocation automatique des nominations des conseillers de la Reine lorsque les avocats qui ont reçu une telle distinction sont radiés ou ont été radiés dans le passé. C'est une question de bon sens, je dirais, Monsieur le président. Dans un tel contexte, j'imagine que j'aurai très peu de questions en comité, en supposant que les consultations appropriées ont été menées auprès du Barreau du Nouveau-Brunswick, de l'Association du Barreau canadien, division du Nouveau-Brunswick ici, et de toutes les autres parties prenantes intéressées. Je suis certain qu'ils ont exposé leur point de vue. C'est un projet de loi simple. Merci beaucoup.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Oui, c'est la même chose. Cela semble très simple, et c'est une question de bon sens. Si on est radié, on ne doit occuper aucun autre poste qui découle du privilège d'être membre du Barreau, de sorte que j'aurai très peu de questions également. J'ai parlé rapidement à

questions also. I quickly talked to a few lawyers, and everyone seemed to say this: Yes, obviously.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 11, *An Act to Amend the Queen's Counsel and Precedence Act*, was read a second time.)

Continuing, **Mr. Speaker** said: That will be referred to committee at a later time.

Debate on Second Reading of Bill 12

Hon. Mr. Flemming, after the Speaker called for second reading of Bill 12, *Construction Remedies Act*: Thank you, Mr. Speaker. I move that a bill entitled *Construction Remedies Act* now be read a second time. The *Construction Remedies Act* is a comprehensive modernization of the legislation relating to security of payment in the construction industry in New Brunswick. It will replace the current *Mechanics' Lien Act* and will make related amendments to the *Crown Construction Contracts Act*.

The primary purpose of the new Act is to provide protection for those who contribute services or materials to construction projects on real property. This is accomplished through a scheme of rights and remedies developed to assist such persons in recovering monies owed to them.

11:15

Although basic elements of the existing Act will carry over, they will be updated to improve their function and several new elements will be added. I would like to highlight a few of the key improvements.

The new Act will apply to the Crown, including Crown agencies and corporations. There will be some targeted exceptions and procedural modifications where a Crown interest is involved. For example, a lien against a Crown interest will attach to the holdback funds and not to the land itself, and it will

quelques avocats, et tout le monde semble dire : Oui, évidemment.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 11, *Loi modifiant la Loi sur les conseillers de la Reine et leur préséance*, est lu une deuxième fois.)

Le président : Le projet de loi sera renvoyé au comité plus tard.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 12

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 12, *Loi sur les recours dans le secteur de la construction* : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi sur les recours dans le secteur de la construction*. La *Loi sur les recours dans le secteur de la construction* vise à moderniser entièrement les dispositions législatives en matière de sûreté de paiement dans l'industrie de la construction au Nouveau-Brunswick. Cette loi remplacera la *Loi sur le privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux* actuellement en vigueur et comprend des modifications de la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne*.

L'objet premier de la nouvelle loi est d'assurer une certaine protection aux personnes qui fournissent des services ou des matériaux pour des travaux de construction sur des biens réels. À cette fin, la loi prévoit un ensemble de droits et de recours conçus pour que ces personnes puissent recouvrer plus facilement l'argent qui leur est dû.

Bien que des éléments de base de la loi actuelle soient maintenus, ceux-ci seront mis à jour aux fins d'amélioration et plusieurs nouveaux éléments viendront s'ajouter. J'aimerais souligner quelques améliorations clés.

La nouvelle loi s'appliquera à la Couronne, notamment aux organismes et aux sociétés de la Couronne. Des exceptions précises et des adaptations procédurales s'appliqueront lorsqu'il sera question des intérêts de la Couronne. Par exemple, bien qu'il soit possible de revendiquer un privilège sur l'intérêt de la Couronne sur un bien-fonds, ce privilège s'appliquera

not be possible to obtain an order for the sale in respect of Crown land.

The new Act will require that contractors who enter into certain contracts with the Crown or a local government provide a labour and material payment bond and a performance bond. The forms of these bonds will be prescribed and may only be issued by properly licensed insurers.

The time period for registering liens against the land will be harmonized at 60 days under the new Act.

Under the new Act, owners will be required to retain a holdback of 10% of the contract price, a reduction from the current amounts of 15% and 20%. In certain circumstances where surety bonds are in place, the Crown will be required to maintain a 5% holdback.

The new Act will provide and include formula-based definitions of substantial performance and completion of a contract.

The new Act establishes other mechanisms which can allow for part or all of the holdback to be released before the contract is totally complete. The goal is to allow payments to flow safely down the line of the construction pyramid as quickly as possible.

With a few exceptions relating to standard forms of Crown contracts, the new Act is subject to proclamation to give time for industry and public-sector owners to plan for the changes and to allow for regulations to be prepared.

Mr. Speaker, the new Act is an important development in this area of the law in New Brunswick. It will be clearer and easier to use and will provide additional and better protection to suppliers of services and materials, which will increase their ability to get paid for their work.

à la retenue de garantie, et non au bien-fonds, et il sera impossible d'obtenir une ordonnance de vente pour un bien-fonds de la Couronne.

Aux termes de la nouvelle loi, les entrepreneurs qui concluent un contrat avec la Couronne ou un gouvernement local quant à un montant prescrit doivent fournir un cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux et un cautionnement de bonne exécution. Ces cautionnements seront établis au moyen de la formule prescrite et ne pourront être émis que par un assureur titulaire d'une licence.

Aux termes de la nouvelle loi, le délai d'enregistrement d'une revendication de privilège sur un bien-fonds est fixé uniformément à 60 jours.

Conformément à la nouvelle loi, les propriétaires doivent retenir en garantie 10 % du prix contractuel, soit une retenue inférieure aux retenues actuelles de 15 % et de 20 %. Dans certaines circonstances, lorsque des cautionnements sont fournis, la Couronne devra faire une retenue de garantie de 5 %.

La nouvelle loi définit en fonction d'une formule ce qui constitue l'exécution substantielle d'un contrat.

La nouvelle loi fixe d'autres mécanismes selon lesquels la retenue de garantie peut être versée en partie ou en entier avant l'achèvement d'un contrat. Cela vise à favoriser, le plus rapidement possible, un mouvement sécuritaire des fonds le long de la pyramide de construction.

À l'exception de certaines dispositions relatives aux formules types de contrats de la Couronne, la nouvelle loi sera mise en vigueur par proclamation, ce qui donnera le temps à l'industrie de prévoir les mesures à prendre et de modifier ses façons de faire en conséquence, donnera le temps aux propriétaires publics d'adapter les contrats et les processus actuels et permettra l'élaboration de règlements.

Monsieur le président, la nouvelle loi constitue, pour le domaine du droit visé, un important pas en avant au Nouveau-Brunswick. Elle sera plus claire et plus facile à appliquer et offrira une protection améliorée et accrue aux fournisseurs de services et de matériaux. Grâce aux améliorations en question, il sera plus facile pour les entrepreneurs, les sous-traitants et les fournisseurs d'être rémunérés pour leur travail.

Just as an aside, Mr. Speaker, the father of my critic was in my class at law school, and that was back in 1976. I can remember being in law school and taking a course with Judge McKee sitting a couple of places from me. When we were starting the course on the *Mechanics' Lien Act*, the professor said this: It is too bad that I have to teach all of you people this Act because it is so out of date and so old that it is going to be repealed and replaced very shortly. The irony of this is that I was told how badly this needed to be done the best part of 40-some years ago, with my friend the member's father. And now, here we are, with him finally getting something done. I just thought that I would share that interesting anecdote with my friend up in the gallery. Perhaps he can get done what the old fellas never got done. Thank you.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. Thank you to the minister for acknowledging my father as well. They were classmates in, I believe, the late seventies and early eighties, around that time, so we are talking about 40 years.

(Interjections.)

Mr. McKee: We are talking about this legislation, and I know that it has been on the law reform docket for quite some time. The bar has been calling for changes to this system to make it simpler to get these claims through.

As stated, it is the *Mechanics' Lien Act* that is outdated and needs to be modernized. It is going to be done in both languages and in substance so that the Act can better suit the present state of the construction industry. It looks as though it will be an improvement over the preceding legislation, but we will still have some questions with regard to implementation and how it will benefit the industry. I look forward to diving into it and seeing what the details of those proposed changes are. Thank you, Mr. Speaker.

11:20

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. This is another piece of legislation that sort of fell off the wagon as a result of the election call. It has been brought back. It certainly was long overdue, as the minister mentioned

Soit dit en passant, Monsieur le président, le père de mon porte-parole était dans ma classe à l'école de droit, et c'était en 1976. Je me souviens que, lorsque j'étais à l'école de droit, je suivais un cours avec le juge McKee, qui était assis à quelques sièges de moi. Lorsque nous avons commencé le cours sur la *Loi sur le privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux*, le professeur a dit ceci : Il est dommage que je doive vous enseigner cette loi parce qu'elle est tellement désuète et vieille qu'elle sera abrogée et remplacée très prochainement. L'ironie, c'est qu'on m'a dit à quel point les changements étaient urgents il y a bientôt 40 ans, avec mon ami le père du député. Nous voici maintenant, et celui-ci voit enfin des mesures à ce sujet. Je pensais simplement que je pourrais partager cette anecdote intéressante avec mon ami, qui est présent dans la tribune. Il pourra peut-être accomplir ce que les anciens n'ont jamais accompli. Merci.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Je remercie également le ministre d'avoir rendu hommage à mon père. Je crois qu'ils ont été confrères de classe à la fin des années 70 et au début des années 80, à peu près à cette époque, de sorte que nous parlons d'environ 40 ans.

(Exclamations.)

M. McKee : Nous parlons de la mesure législative, et je sais qu'elle est inscrite au rôle de la réforme législative depuis un certain temps déjà. Le barreau demande que des changements soient apportés au système pour simplifier la résolution des réclamations.

Comme il a été déclaré, c'est la *Loi sur le privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux* qui est désuète et qui doit être modernisée. Ce sera fait dans les deux langues et en substance pour que la loi soit mieux adaptée à l'état actuel de l'industrie de la construction. Il semble que ce sera une amélioration par rapport à la mesure législative antérieure, mais nous aurons quand même quelques questions relativement à la mise en œuvre et aux avantages qu'en tirera l'industrie. J'ai hâte de plonger dans l'étude de la mesure et de connaître les détails des modifications proposées. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. C'est une autre mesure législative qui a en quelque sorte été jetée aux oubliettes à la suite du déclenchement des élections. Elle a été ramenée. Il est certain que cela

in his statement at second reading. We went through it extensively before, so that is the benefit, I guess, of dealing with this bill at second reading today. My support and my caucus's support stand for this bill. It is a hefty bill, by the way, and I actually just cut my finger on it.

Here is the thing. This is for the drafters of this bill, who I know must have worked really hard to put this together. My grandmother, who was quite a quilter, always said that the sign of a good quilt is if you can find little speckles of blood that the quilters have spilled on their work. I did spill a little bit of blood on this bill, so to the drafters, it is a good bill. Congratulations on that. Thank you.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 12, *Construction Remedies Act*, was read a second time.)

Continuing, **Mr. Speaker** said: We will send this bill to committee at a later time.

Government Motions re Business of House

Motion 17 Carried

After requesting that the Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House, with leave of the House to dispense with notice, **Hon. Mr. Savoie** moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**, as follows:

THAT, pursuant to Standing Rule 89, the Standing Committee on Economic Policy be appointed for the duration of the 60th Legislative Assembly and that the membership of the said Committee be as follows:

Mr. Turner, Mr. Carr, Mr. Cullins, Mr. Ames, Mr. Wetmore, Ms. S. Wilson, Mr. LePage, Mr. K. Chiasson, Mr. Gauvin, Mr. Arseneau and Mr. Austin.

Mr. Speaker: Do we have leave?

était attendu depuis longtemps, comme le ministre l'a mentionné dans sa déclaration à l'étape de la deuxième lecture. Nous avons étudié la mesure en profondeur auparavant, de sorte que c'est l'avantage, je suppose, d'aborder le projet de loi en deuxième lecture aujourd'hui. Les membres de mon caucus et moi-même accordons notre appui à ce projet de loi. C'est un gros projet de loi, en passant, et je viens juste de me faire une coupure au doigt en m'y frottant.

Voici ce qu'il en est. Ceci s'adresse aux rédacteurs du projet de loi, qui, je le sais, doivent avoir travaillé très fort pour le préparer. Ma grand-mère, qui confectionnait de superbes courtepointes, disait toujours qu'on peut reconnaître une bonne courtepointe aux petites gouttes de sang qui y ont été versées par les personnes qui l'ont confectionnée. J'ai versé un peu de sang sur le projet de loi, de sorte que je m'adresse aux rédacteurs pour mentionner que c'est un bon projet de loi. Toutes mes félicitations à cet égard. Merci.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 12, *Loi sur les recours dans le secteur de la construction*, est lu une deuxième fois.)

Le président : Nous renverrons le projet de loi au comité plus tard.

Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre

Adoption de la motion 17

Après avoir demandé au président de revenir à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre, dispense d'avis ayant été accordée par la Chambre, **l'hon. M. Savoie**, appuyé par **l'hon. M. Higgs**, propose ce qui suit :

que, conformément à l'article 89 du Règlement, le Comité permanent de la politique économique soit constitué pour la durée de la 60^e législature et ainsi composé :

M. Turner, M. Carr, M. Cullins, M. Ames, M. Wetmore, M^{me} S. Wilson, M. LePage, M. K. Chiasson, M. Gauvin, M. Arseneau et M. Austin.

Le président : Avons-nous dispense d'avis?

Hon. Members: Agreed.

(**Mr. Speaker**, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

Continuing, **Mr. Speaker** said: Accordingly, Bills 8, 3, 9, 10, 11, and 12 are referred the Standing Committee on Economic Policy.

Debate on Second Reading of Bill 13

Hon. Mr. Flemming, after the Speaker called for second reading of Bill 13, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*: Mr. Speaker, I rise today for second reading of *An Act to Amend the Motor Vehicle Act* to allow for what is called ride-sharing.

With this legislation, we are moving forward to allow for ride-sharing services such as Uber and Lyft to operate in New Brunswick. We know that New Brunswickers want more options and flexibility in how they get around. We also know that they want the appropriate safety checks to ensure that their ride is safe.

11:25

This legislation puts a focus on passenger, driver, and company safety. The legislation will provide a fair, safe, and comprehensive ride-sharing system that will benefit communities in every part of the province. The Act will define what ride-sharing is by defining what a vehicle-for-hire company and a vehicle-for-hire service are.

As it does for taxis, the province will set the standards for drivers and vehicles, and as happens for taxis, local governments will have to create bylaws that set the parameters for the companies that have the platforms and the so-called online apps that connect paying passengers with drivers willing to provide this service.

The amendments to the Act will authorize the activity, but a service or someone driving through an arrangement with a service will be able to operate only where a local government has enacted a bylaw permitting them to do so. Of course, to operate, drivers

Des voix : Oui.

(**Le président** donne lecture de la motion et la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Le président : En conséquence, les projets de loi 8, 3, 9, 10, 11 et 12 sont renvoyés au Comité permanent de la politique économique.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 13

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 13, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* afin de permettre le covoiturage.

Grâce à la mesure législative, nous allons de l'avant afin de permettre à ce que des services de covoiturage, comme Uber et Lyft, exercent leurs activités au Nouveau-Brunswick. Nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick veulent plus d'options et de souplesse en matière de déplacements. Nous savons aussi qu'ils veulent que des vérifications de sécurité convenables soient réalisées afin que leur trajet soit sécuritaire.

La mesure législative met l'accent sur la sécurité des passagers, des conducteurs et des sociétés. La mesure législative prévoira un système de covoiturage juste, sécuritaire et exhaustif dont bénéficieront les collectivités de toutes les régions de la province. La mesure législative définira le covoiturage en fournissant la définition de « société de voiturage » et la définition de « voiturage ».

Comme le gouvernement provincial le fait pour les taxis, il établira des normes pour les conducteurs et les véhicules. Comme c'est le cas pour les taxis, les gouvernements locaux auront à prendre des arrêtés afin de déterminer les paramètres régissant les sociétés dotées d'une plateforme et d'applications, des applis comme on les appelle, qui relient des passagers payants à des conducteurs prêts à fournir le service.

Les modifications de la loi feront en sorte d'autoriser l'activité ; toutefois, une société — ou une personne qui conduit au titre d'une entente avec une telle société — pourra seulement exercer ses activités là où un gouvernement local aura pris un arrêté. Bien entendu,

and services will need to meet the requirements of that bylaw. It will be up to the local government to determine what will be required for a ride-sharing company to operate in its community.

On the province's side, the process includes creating restrictions on the commercial license that will be required for ride-sharing drivers and setting standards to protect public safety. Drivers will require driving record checks and medical fitness reports from physicians, and they must work through a ride-sharing company authorized by the local government or municipality. We will require drivers to upgrade to a Class 4 license, the class of license required to transport passengers, which requires a medical fitness report. Ride-sharing drivers must obtain a Class 4 license with restrictions appropriate for ride-sharing services by showing that they have fully valid Class 5 licenses, by providing medical fitness reports, and by having clean drivers' abstracts.

A vehicle being used for ride-sharing will have to have an annual inspection. This is the same requirement that presently exists for taxicabs. The cost of this is \$35 annually.

Other requirements, such as criminal record checks and insurance requirements beyond what is required under the Act, may be set out in the bylaws. This legislation will provide a fair, safe, and comprehensive ride-sharing system that will benefit users. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Mallet: Thank you, Mr. Speaker. This bill would appear to be a positive amendment to the Act that will be welcomed by consumers. My questions will focus on the background leading up to the introduction of this bill and the mechanisms of this bill.

Merci, Monsieur le président. Ce projet de loi semble être une modification positive à la loi qui sera bien accueillie par les consommateurs. Mes questions porteront sur le contexte qui a mené au dépôt de ce projet de loi et sur les mécanismes du projet de loi.

Mr. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, c'est un projet de loi qui semble correct. J'ai certainement des questions qui seront importantes, selon moi. Il y a peut-être des conséquences non attendues, auxquelles il faudra

les conducteurs et les sociétés de voiturage devront respecter les exigences prescrites dans l'arrêté pour pouvoir mener leurs activités. Il incombera au gouvernement local de déterminer les exigences qui s'appliqueront à l'exploitation d'une société de voiturage dans sa localité.

Du point de vue provincial, le processus comprend l'établissement de restrictions relatives au permis pour véhicules utilitaires que devront détenir les conducteurs et l'adoption de normes afin d'assurer la sécurité publique. Les conducteurs devront obtenir un permis de classe 4, soit la classe exigée pour transporter des passagers et pour laquelle un rapport d'état de santé est nécessaire. Les conducteurs devront détenir un permis de conduire de classe 4 comportant des restrictions appropriées pour le voiturage, c'est-à-dire être titulaire d'un permis de classe 5 valide, fournir un rapport d'état de santé et présenter un bon dossier de conduite.

Le véhicule utilisé pour le voiturage devra faire l'objet d'une inspection annuelle. Il s'agit de la même exigence qui s'applique aux taxis. Les frais d'inspection sont de 35 \$ par année.

L'arrêté pourra comporter d'autres exigences, comme la vérification du casier judiciaire et l'obtention d'une assurance supplémentaire à celle qui est exigée par la loi. La mesure législative prévoira un système de covoiturage juste, sécuritaire et exhaustif qui sera avantageux pour les utilisateurs. Merci, Monsieur le président.

M. Mallet : Merci, Monsieur le président. Ce projet de loi semble être une modification positive à la loi qui sera bien accueillie par les consommateurs. Mes questions porteront sur le contexte qui a mené au dépôt de ce projet de loi et sur les mécanismes du projet de loi.

Thank you, Mr. Speaker. This bill would appear to be a positive amendment to the Act that will be welcomed by consumers. My questions will focus on the background leading up to the introduction of this bill and the mechanisms of this bill.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Once again, this bill seems fine. I will certainly have what I think are important questions. There are perhaps unexpected consequences that should be considered. I want to be sure this bill has no consequences for

réfléchir. Je veux m'assurer que ce projet de loi n'aura aucune incidence sur les services de transport communautaires. Il y a des gens dans certaines collectivités qui offriront du transport communautaire à des personnes qui n'ont pas accès à des véhicules. Ils recevront de l'argent pour payer les dépenses, comme l'essence et ainsi de suite. Je parle ici du kilométrage. Je voudrais quand même m'assurer que ce projet de loi n'aura pas d'incidence sur la prestation de ces services très importants, surtout dans les régions rurales, en termes de transport collectif.

L'autre aspect de ce projet de loi qui m'intéresse, ce serait de voir comment nous pourrions même amener ce projet de loi plus loin, pour rendre ce genre d'initiatives disponibles au plus grand public et sous diverses formes.

11:30

Je pense aux coopératives d'autopartage. J'ai rencontré quelques personnes qui ont essayé d'en lancer une au Nouveau-Brunswick. C'est très difficile. La loi est très restrictive — je dirais même archaïque — à cet égard, ce qui fait que les compagnies d'assurance ont des prix exorbitants pour les coopératives d'autopartage. En posant mes questions, j'essaierai de voir si c'est quelque chose que nous pourrions aussi essayer de faire avancer, étant donné que nous parlons de quelque chose qui est similaire.

Finalement, je sais que ce n'est peut-être pas dans le cadre de ce projet de loi que cela irait, mais j'aimerais que nous parlions des normes de travail.

I would like to talk about labour standards. Labour standards come up often when we talk about these kinds of services. Are drivers permitted to be paid less than minimum wage by big companies such as Uber, which are making big profits? This is something that I would like to discuss within this bill. If it is not in this one, where should we be talking about labour standards for this kind of service?

That is all for me. We will see you in committee.

Mr. G. Arseneault: I have just a brief intervention on Bill 13. I want to make just a few comments. To me, to bring in ride-sharing legislation out of the blue without consultation is certainly an issue—in the middle of a pandemic at that. Look at some of our essential workers that we have identified. They have

community transportation services. There are people in some communities who provide community transportation to persons who do not have access to a vehicle. They are paid for expenses like gasoline and so on. I am talking about kilometrage. I want to be sure that this bill does not interfere with the provision of these very important community transportation services, particularly in rural areas.

The other aspect of the bill that interests me is to see how we could take this bill even further to make this type of service available to the general public in various forms.

I am thinking of carpooling cooperatives. I have met a few people who have tried to start one in New Brunswick. It is very difficult. The law is very restrictive—I would even say archaic—in this regard, which means that insurance companies charge exorbitant prices to carpooling cooperatives. In my questions, I will try to see if there is something we could do to move things forward, since we are talking about something similar.

Finally, I know that it is not part of this bill, but I would like to talk about labour standards.

J'aimerais parler des normes de travail. Les normes de travail sont souvent soulevées lorsque nous parlons de tels genres de services. Les grosses sociétés comme Uber, qui réalisent de gros profits, sont-elles autorisées à verser aux conducteurs un salaire inférieur au salaire minimum? C'est un sujet dont j'aimerais discuter dans le cadre du projet de loi. Si ce n'est pas dans celui-ci, où devrions-nous parler des normes de travail pour un tel genre de service?

C'est tout pour moi. Nous nous reverrons en comité.

M. G. Arseneault : J'ai seulement une brève intervention sur le projet de loi 13. Je veux faire seulement quelques commentaires. Pour moi, le fait de présenter une mesure législative sur le conavettage de façon inattendue sans consultation est certainement préoccupant — en pleine pandémie de surcroît.

been our taxi drivers, who have done their share of work, speaking of sharing. I hope that the government will provide an opportunity for consultation with these taxi drivers, owners of cabs, and people of that nature. It is more controversial than we like to think. The other thing is that we need to make sure that we protect our services in rural areas, especially when it comes to transportation. We have a lot of people in our areas who have to travel for medical services, to buy their groceries, and for things of that nature.

Je crois que c'est important d'examiner ce projet de loi et d'avoir des consultations spécialement en ce qui concerne les taxis. Ils nous donnent des services essentiels. C'est important que nous leur montrions du respect en les consultant. J'aimerais qu'il y ait une entente de la part du gouvernement de les consulter même avant que le projet de loi ne soit examiné en comité. Merci.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 13, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 15

Hon. Mr. Flemming, after the Speaker called for second reading of Bill 15, *An Act to Amend the Notaries Public Act*: Mr. Speaker, I am pleased to have this opportunity to speak about the proposed amendments to the *Notaries Public Act*. The bill would repeal provisions of the *Notaries Public Act* that are obsolete. Essentially, this is a legislative formality.

The *Notaries Public Act* allows the Lieutenant-Governor in Council to appoint people as notaries public, and it gives notaries public the power to administer oaths and authenticate documents. In 1983, the Act was amended such that members of the Law Society—lawyers, in other words—are automatically notaries public.

Considérons certains de nos travailleurs essentiels que nous avons ciblés. Ils ont été nos chauffeurs de taxi, qui ont fait leur part du travail, en parlant de partage. J'espère que le gouvernement donnera l'occasion de tenir des consultations avec ces chauffeurs de taxi, les propriétaires de taxis et les personnes qui œuvrent dans le domaine. C'est plus controversé que nous voulons le penser. Nous devons aussi nous assurer que nous protégeons nos services dans les régions rurales, particulièrement en ce qui concerne les transports. Nous avons dans nos régions beaucoup de personnes qui doivent se déplacer pour obtenir des services médicaux, pour faire leur épicerie et pour d'autres activités du genre.

I believe that it is important to study this bill and to hold consultations, especially with taxi services. They provide us with an essential service. It is important that we show them respect by consulting them. I would like the government to agree to consult them even before the bill is studied in committee. Thank you.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix; le projet de loi 13, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 15

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur les notaires* : Monsieur le président, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler des modifications qu'il est proposé d'apporter à la *Loi sur les notaires*. Monsieur le président, le projet de loi abroge des dispositions désuètes de la *Loi sur les notaires*. Il s'agit essentiellement d'une formalité législative.

La *Loi sur les notaires* autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à nommer des notaires et confère à ces derniers le pouvoir de faire prêter les serments qui doivent être prêtés ainsi que d'authentifier des documents. En 1983, la loi a été modifiée afin que tout membre du barreau — c'est-à-dire, tout avocat — soit notaire.

11:35

Nonlawyers could still be appointed as notaries public, but this has not happened since the mid-1980s. The appointment process by which a nonlawyer can become a notary public following an examination no longer exists. As a result, the provisions of the Act that relate to the appointment of nonlawyers as notaries public are obsolete and have no meaning. The bill would repeal these provisions because they have no meaning and they are superfluous.

The bill would also adjust the terminology used to refer to the members of the Law Society. Currently, the Act provides that a member in good standing of the Law Society is a notary public. This would be changed to, perhaps, “practicing member” in order to clarify that nonpracticing members cannot act as notaries public. That may or may not be appropriate, and I may have some things to say about that.

Mr. Speaker, this bill represents an overdue cleanup of the Act. The obsolete provisions are misleading to the public and should be removed.

Mr. McKee: It would seem that this bill is primarily housekeeping or amendments that will clean it up to make it clearer and remove ambiguity that might currently exist with respect to who can act as a notary public. I assume that the Law Society of New Brunswick and the Canadian Bar Association have provided input. Likely, I will have very few questions on this bill. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I have nothing to add. It seems, again, straightforward. You watch those old shows, and there are always people in the villages who were named notaries public. I guess that will not be happening anymore. It does seem pretty straightforward. Thanks.

Second Reading

(Mr. Speaker put the question, and Bill 15, *An Act to Amend the Notaries Public Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Une personne autre qu'un avocat pouvait toujours être nommée notaire, mais cela ne s'était pas fait depuis le milieu des années 80. Le processus de nomination selon lequel une personne autre qu'un avocat peut être nommée notaire après avoir subi un examen n'est plus entrepris. Ainsi, les dispositions de la loi portant sur la nomination d'une personne autre qu'un avocat à titre de notaire sont désuètes. Le projet de loi abroge ces dispositions inutiles et superflues.

Le projet de loi permettra aussi d'adapter la terminologie utilisée pour désigner les membres du barreau. À l'heure actuelle, la loi prévoit qu'un « membre en règle » du barreau est notaire. Le libellé sera remplacé par « membre praticien » afin de préciser que les membres non-praticiens ne peuvent pas agir à titre de notaires. La modification peut être ou ne pas être pertinente, et j'aurai peut-être des observations à faire à cet égard.

Monsieur le président, le projet de loi représente une modernisation de la loi qui n'a que trop tardé. Il faut abroger les dispositions désuètes, car elles peuvent induire les gens en erreur.

M. McKee : Il semblerait que le projet de loi soit principalement d'ordre administratif ou constitué de modifications qui nettoieront la loi afin de la rendre plus claire et d'éliminer l'ambiguïté qui pourrait exister actuellement quant aux personnes qui peuvent exercer la charge de notaire. Je suppose que le Barreau du Nouveau-Brunswick et l'Association du Barreau canadien ont fourni de la rétroaction. J'aurai probablement très peu de questions sur le projet de loi. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, je n'ai rien à ajouter. De nouveau, cela semble simple. Lorsqu'on regarde les vieilles émissions, il y a toujours dans les villages des personnes qui étaient nommées notaires. Je suppose que cela n'arrivera plus. Cela semble très simple. Merci.

Deuxième lecture

(Le président met la question aux voix ; le projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur les notaires*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 2

Mr. G. Arseneault, after the Speaker called for second reading of Bill 2, *An Act to Amend the Climate Change Act*: Is that on the Order Paper today?

Mr. Speaker: Yes.

Mr. G. Arseneault: Yes. Okay, I see it now. Thank you.

Hon. Mr. Crossman: It is a pleasure to rise in the House this morning for the second reading of the bill that will amend the *Climate Change Act*. Mr. Speaker, it is an honour to have been asked by the Premier to serve in this important portfolio. It reaffirms the government's commitment and its focus on the environment and climate change.

This bill to amend the *Climate Change Act* will ensure smooth transition from the federal output-based pricing system to the provincial output-based pricing system. The federal government's system is the most stringent and costly in the country. It will put our industries at a competitive disadvantage. Our made-in-New Brunswick output-based pricing system is fair and consistent with the other provincial output-based pricing systems. The goal of the system is to drive reductions in greenhouse gas emissions while ensuring that New Brunswick's industries remain competitive and electricity rates remain low and stable.

The proposal for the New Brunswick system was made public for 30 days in June 2019, and input was sought from citizens, industry, nongovernmental organizations, and stakeholders. Following consultation, New Brunswick submitted its proposal to the federal government for approval in July 2019.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 2

M. G. Arseneault, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 2, *Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques* : Le projet de loi est-il inscrit au Feuilleton aujourd'hui?

Le président : Oui.

M. G. Arseneault : Oui. D'accord, je vois maintenant cela. Merci.

L'hon. M. Crossman : J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre ce matin à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques*. Monsieur le président, je suis honoré que le premier ministre m'ait demandé d'assumer les responsabilités de cet important portefeuille, qui reflète l'engagement réaffirmé de notre gouvernement à l'égard de l'environnement et des changements climatiques et l'importance qu'il y accorde.

Le projet de loi visant à modifier la *Loi sur les changements climatiques* assurera une transition en douceur du système fédéral de tarification fondé sur le rendement au système provincial de tarification fondé sur le rendement. Le système du gouvernement fédéral, le plus contraignant et coûteux du pays, placerait nos industries dans une situation désavantageuse sur le plan de la concurrence. Notre système de tarification fondé sur le rendement propre au Nouveau-Brunswick est équitable et s'harmonise avec les autres systèmes provinciaux de tarification fondés sur le rendement. Le système vise à favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en permettant de veiller à ce que les industries du Nouveau-Brunswick demeurent concurrentielles et que les tarifs d'électricité demeurent bas et stables.

En juin 2019, le projet de système pour le Nouveau-Brunswick a été rendu public pour une période de 30 jours afin de recueillir l'avis de la population, des gens de l'industrie, d'organismes non gouvernementaux et de parties prenantes. Après la période de consultation, le Nouveau-Brunswick a présenté en juillet 2019 son projet au gouvernement fédéral aux fins d'approbation.

11:40

On September 20, 2020, the federal government approved New Brunswick's system. However, our large emitters are subject to the federal system, which needs to stand down to accommodate this. These minor amendments to the Act are being brought forward to ensure that those New Brunswick facilities that voluntarily opted into the federal system have the same opportunity under the provincial system.

We are confident that our output-based pricing system for large emitters is the best approach for New Brunswick because it recognizes the unique challenges that our large emitters face while ensuring that the province continues to be a national leader in greenhouse gas emission reductions. It will be mandatory for facilities emitting 50 000 t or more of greenhouse gases annually. Currently, this includes 12 facilities. There is a voluntary opt-in for smaller facilities that emit 10 000 t to 50 000 t of greenhouse gases annually. We currently have 6 New Brunswick facilities that have opted in to this federal system.

It is important to note that we are not alone in making this important transition to support our New Brunswick industries. Several other provinces, including Saskatchewan, Alberta, and Newfoundland and Labrador, have provincial systems in place as well.

New Brunswick is already part of the solution to the global climate change challenge. We have one of the most comprehensive climate change plans in the country. In 2016, the federal government set a target of lowering emissions by at least 30% below 2005 levels by 2030. Our province has already made significant progress in lowering emissions and, in fact, has reduced emissions by 34% since 2005.

We are fully on track to help Canada meet its 2030 emission goal. Our Climate Change Action Plan identifies 118 action items to help the province reduce

Le 20 septembre 2020, le gouvernement fédéral a approuvé le système proposé par le Nouveau-Brunswick. Toutefois, les grands émetteurs du Nouveau-Brunswick demeurent assujettis au système fédéral jusqu'à ce que son application ne cesse officiellement. Des modifications mineures de la *Loi sur les changements climatiques* sont présentées pour que les installations au Nouveau-Brunswick qui participent volontairement au système fédéral aient la même possibilité au titre du système provincial.

Nous sommes convaincus que notre système de tarification fondé sur le rendement pour les grands émetteurs constitue la meilleure approche pour le Nouveau-Brunswick, car il tient compte des défis uniques qui se posent aux grands émetteurs de notre province, tout en permettant de veiller à ce que la province demeure un chef de file national en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La participation sera obligatoire pour les installations qui émettent 50 000 tonnes ou plus de GES par année. À l'heure actuelle, cela correspond à 12 installations. Les petites installations qui émettent de 10 000 à 50 000 tonnes de GES par année peuvent participer de façon volontaire. Au Nouveau-Brunswick, nous comptons actuellement six installations qui participent au système fédéral.

Il importe de noter que nous ne sommes pas seuls à opérer cette transition importante pour appuyer nos industries au Nouveau-Brunswick et, en même temps, atteindre nos cibles en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs autres provinces, dont la Saskatchewan, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador, ont instauré des systèmes provinciaux.

Le Nouveau-Brunswick participe déjà à la mise en oeuvre de solutions au défi mondial que posent les changements climatiques, et nous disposons de l'un des plans sur les changements climatiques les plus complets du pays. En 2016, le gouvernement fédéral a fixé comme objectif la réduction des émissions d'au moins 30 %, d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2005. Notre province a déjà accompli de grands progrès au chapitre de la réduction des émissions, et en fait, elle a réduit les émissions de 34 % par rapport aux niveaux de 2005.

Nous sommes en très bonne voie d'aider le Canada à atteindre son objectif en matière d'émission pour 2030. Notre Plan d'action sur les changements climatiques prévoit 118 mesures pour favoriser la

emissions and improve its resilience to our changing climate.

When our government came to power in 2018, we knew that we did not want to spend time reinventing the wheel with this plan, nor did we have time to waste, so we adopted the plan that was in place. We remain fully committed to implementing the actions outlined in this Climate Change Action Plan. These dollars will be invested in energy efficiency programs such as upgrading buildings and infrastructure with green technology and making sure that communities have the tools that they need to plan for and adapt to flooding.

We are putting greater emphasis on renewable energy, following a coordinated approach to energy efficiency in homes and businesses, and phasing out coal-fired electricity. But it is equally important that we can find the balance between reducing emissions and our economic recovery. The actions that we take now will determine the speed and strength of our economic recovery. People will get back to work, which will, in turn, support businesses and strengthen our neighbourhoods and communities. Through these very challenging times, we must come together to find ways to support New Brunswick's businesses as well as their employees, who are all hurting because of the COVID-19 pandemic.

New Brunswick's 12 large industrial emitters combined employ thousands of New Brunswickers. The New Brunswick output-based pricing system will see emitters pay approximately two thirds less than under the federal system. This is money that they can use to invest in upgrades to their facilities, in employee wellness, and in their communities. We all acknowledge the scale of the challenge facing New Brunswick's economy as a result of COVID-19, but we also recognize that this is an opportunity to do things differently and, crucially, to rebuild a stronger economic future.

We know that many businesses and sectors in the province continue to feel the negative impacts of

réduction des émissions et améliorer la résilience à l'égard des changements climatiques dans la province.

Lorsque notre gouvernement est arrivé au pouvoir en 2018, nous savions que nous ne voulions pas consacrer du temps à réinventer la roue pour ce qui était du plan et que nous n'avions pas de temps à perdre ; nous avons donc adopté le plan déjà établi. D'ailleurs, Monsieur le président, nous demeurerons fermement résolus à mettre en oeuvre les mesures présentées dans le Plan d'action sur les changements climatiques. Des fonds seront investis dans des programmes d'efficacité énergétique qui touchent notamment la modernisation de bâtiments et d'infrastructures au moyen de technologies propres ainsi que des initiatives visant à ce que les collectivités disposent des outils nécessaires pour se préparer aux inondations et s'y adapter.

Nous mettons davantage l'accent sur l'énergie renouvelable, en suivant une approche concertée en matière d'efficacité énergétique pour les domiciles et les entreprises, et nous mettons graduellement fin à l'utilisation du charbon pour la production d'électricité. Toutefois, monsieur le président, il est tout aussi important que nous puissions trouver l'équilibre entre la réduction des émissions et la reprise économique dans notre province. Les mesures que nous prenons maintenant détermineront le rythme et la vigueur de la reprise économique dans notre province. Les gens retourneront au travail, ce qui permettra en retour de soutenir les entreprises et de renforcer nos quartiers et nos collectivités. Durant ces moments très difficiles, nous devons nous unir pour trouver des moyens de soutenir les entreprises du Nouveau-Brunswick et les membres de leur personnel qui sont touchées par la pandémie de COVID-19.

Ensemble, les 12 grands émetteurs industriels du Nouveau-Brunswick emploient des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick. Le système de tarification fondé sur le rendement du Nouveau-Brunswick prévoit que les émetteurs paieront environ le tiers de ce qu'ils paient au titre du système fédéral. Ils pourront ainsi investir l'argent dégagé dans la modernisation de leurs installations ainsi que dans le mieux-être du personnel et de leurs collectivités. Nous sommes tous conscients de l'ampleur du défi qui se pose à l'économie du Nouveau-Brunswick en raison de la pandémie de COVID-19, mais nous comprenons aussi qu'il s'agit là d'une occasion d'agir autrement et, surtout, de rebâtir un avenir économique plus solide.

Nous savons que bon nombre d'entreprises et de secteurs de la province ressentent encore les effets

COVID-19. We are working to support those sectors most impacted by this pandemic and to help them survive. We need to find opportunities for economic recovery and growth based on the strengths of New Brunswickers and the province's communities and industries so that New Brunswick emerges stronger and more resilient than ever before.

New Brunswickers expect us to keep our foot on the gas, even during a global pandemic and a recession that are having a devastating impact on the province's economy. We will continue to work with the federal government to determine the next steps in terms of timing to make sure that we have a New Brunswick output-based pricing system in place and operating in New Brunswick as soon as possible.

With a made-in-New Brunswick solution to output-based pricing, we can reduce greenhouse gas emissions, stay competitive, and contribute to our economic recovery. Thank you, Mr. Speaker.

11:45

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, ce projet de loi prétend traiter de l'établissement d'un système de tarification du carbone en ce qui concerne les grands émetteurs industriels du Nouveau-Brunswick.

We will have many questions on the specifics of this bill, such as how this pricing system differs from the federal backstop, how large industries will be impacted, and how it will advance the province's climate change agenda, which is, in my view, not very ambitious.

Il sera également intéressant de questionner le gouvernement sur ses objectifs pour atteindre les nouvelles cibles proposées par le gouvernement fédéral afin de devenir carboneutre d'ici 2050. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I rise today at second reading of *An Act to Amend the Climate Change Act*, and I am pleased to see that the Minister of Environment now has "Climate Change" in his title.

néfastes de la pandémie de COVID-19. Nous nous employons à soutenir les secteurs les plus touchés par la pandémie pour les aider à survivre. Nous devons trouver des occasions de reprise et de croissance économiques en nous appuyant sur les forces des gens du Nouveau-Brunswick, des collectivités et des industries de la province pour que le Nouveau-Brunswick en sorte plus fort et plus résilient que jamais.

Les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que nous poursuivions nos efforts, et ce, même lorsqu'une situation de pandémie mondiale et de récession a un effet dévastateur sur l'économie de la province. Nous continuerons de travailler avec le gouvernement fédéral pour déterminer les prochaines étapes à suivre quant aux délais afin que nous ayons dans la province un système de tarification fondé sur le rendement du Nouveau-Brunswick qui entrera en vigueur le plus tôt possible.

Grâce à une solution de tarification fondée sur le rendement conçue au Nouveau-Brunswick, nous sommes en mesure de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de rester concurrentiels et de contribuer à la relance économique de notre province. Merci, Monsieur le président.

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, this bill claims to deal with the creation of a carbon pricing system for large industrial emitters in New Brunswick.

Nous aurons de nombreuses questions sur les détails du projet de loi, notamment sur la façon dont un tel système de tarification diffère du filet de sécurité fédéral, sur les répercussions pour les grandes industries et sur la façon dont cela fera progresser le programme de lutte contre les changements climatiques de la province, qui, à mon avis, n'est pas très ambitieux.

It will also be interesting to question the government on its objectives to reach the new targets proposed by the federal government to become carbon neutral by 2050. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui à la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques*, et je suis contente de voir que le titre du ministre de

What we need to ensure is that there is action—strong, urgent action—to back up those words that prioritize climate change.

There was quite a long speech today to talk about government action on climate change. I look forward to being able to ask some questions about this bill. It appears to be possibly just housekeeping, but we need to make sure that we are evaluating that carefully. As I have already mentioned, there are at least 12 bills that the government wants to get through second reading today and we saw them only three days ago. Things are moving quickly, so we will need to dig into this more at committee.

The minister spoke about the Climate Change Action Plan, and it would be really great to see the whole action plan implemented as soon as possible. I would like to highlight some key priorities that I think need to be prioritized. Those include ensuring that government operations, facilities, and vehicles are carbon-neutral by 2030 and supporting municipal governments to adopt electric vehicles, improve public transportation, and establish active transportation infrastructure. That is a key one. Often, when we think about transportation and that infrastructure, we think about cities. We cannot forget that so many New Brunswickers live in rural areas and their transportation needs to be considered as we are looking at these networks. We need public transportation options.

We need to aggressively target reduced energy demand from homes and small businesses with the help of zero-interest loans and technical advice. We need to expand the use of renewable sources of energy to provide heat, power, and fuel. We need to adopt land use requirements to ensure low-carbon development and to safeguard wetlands, floodplains, and forested areas to protect communities from flooding and severe weather events. These are just a handful of the key priorities—there are 118 in the Climate Change Action Plan that my caucus believes need to be advanced urgently.

l'Environnement comporte maintenant les mots « Changement climatique ». Nous devons nous assurer que des mesures seront prises — des mesures énergiques et urgentes — pour appuyer ces mots, qui font des changements climatiques une priorité.

Il y a eu aujourd'hui un assez long discours sur les mesures prises par le gouvernement en matière de changements climatiques. J'ai hâte de pouvoir poser quelques questions au sujet du projet de loi. Il semble que ce soient peut-être simplement des changements d'ordre administratif, mais nous devons nous assurer de les évaluer attentivement. Comme je l'ai déjà mentionné, le gouvernement veut faire franchir au moins 12 projets de loi à l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui et nous les avons vus il y a seulement trois jours. Les choses avancent vite, de sorte que nous devons creuser plus profondément en comité.

Le ministre a parlé du Plan d'action sur les changements climatiques, et ce serait vraiment formidable que l'ensemble du plan d'action soit mis en œuvre le plus tôt possible. J'aimerais souligner quelques priorités clés qui, selon moi, doivent être ciblées en premier. Il faut entre autres veiller à ce que les activités, les installations et les véhicules du gouvernement soient neutres en carbone d'ici à 2030 et encourager les gouvernements municipaux à adopter des véhicules électriques, à améliorer les transports publics et à établir une infrastructure de transport actif. Celle-ci est très importante. Souvent, lorsque nous pensons aux transports et à l'infrastructure connexe, nous pensons aux villes. Nous ne devons pas oublier qu'un grand nombre de gens du Nouveau-Brunswick vivent dans des régions rurales et que leurs moyens de transport doivent être pris en considération dans notre examen de tels réseaux. Nous avons besoin d'options en matière de transports publics.

Nous devons cibler vigoureusement la réduction de la demande énergétique des foyers et des petites entreprises à l'aide de prêts sans intérêt et de conseils techniques. Nous devons accroître l'utilisation de sources d'énergie renouvelable pour produire la chaleur, l'électricité et le carburant. Nous devons adopter des exigences en matière d'utilisation des terres pour assurer un développement à faibles émissions de carbone et pour sauvegarder les terres humides, les plaines inondables et les zones forestières afin de protéger les collectivités des inondations et des phénomènes météorologiques violents. Ce ne sont là que quelques-unes des priorités clés — le Plan d'action sur les changements climatiques en contient

One that the minister spoke of today was with regard to energy efficiency programs, and New Brunswick is lagging behind on these. Spending for low-income energy efficiency programs in New Brunswick is only \$18 per low-income household. In Nova Scotia, it is \$121 per low-income household. In Prince Edward Island, it is \$215. We can see that there is room for improvement and for prioritizing people who are the most marginalized in our society so that when it comes to climate change adaptation and energy efficiency, we are not allowing only people who can afford electric vehicles and solar panels to be protected, to be supported, and to be brought along as we change. We need to ensure that the people who are the most marginalized, who are the most in need, and who are the most likely to be left behind and impacted by climate change are included and prioritized. I think there is a lot of room for improvement, and funding should be going specifically in that direction.

11:50

I also want to note that there are some words in here—I know this is not in the bill, but it is in the speech—that talk about keeping “our foot on the gas”, even during a pandemic. I think that is really a negative part of the mindset that has brought us here today, where we have a climate emergency and a climate crisis because we have literally had our foot on the gas. Even when we are heading toward catastrophe, we just cannot take our foot off the gas.

We need to rethink what it means to have our economy change. We need to rethink what growth means, what GDP means. GDP can go up when there is a natural disaster and you have to rebuild, and climate change can contribute to that. Then you have disaster capitalism. That is not good for people. That is not good for quality of life, but it looks good for GDP. We

118, qui, selon mon caucus, doivent être mises de l’avant de façon urgente.

L’une des priorités dont le ministre a parlé aujourd’hui avait trait aux programmes d’efficacité énergétique, et le Nouveau-Brunswick accuse un retard à cet égard. Les dépenses relatives aux programmes d’efficacité énergétique pour les personnes à faible revenu au Nouveau-Brunswick sont de seulement 18 \$ par ménage à faible revenu. En Nouvelle-Écosse, elles sont de 121 \$ par ménage à faible revenu. À l’Île-du-Prince-Édouard, elles sont de 215 \$. Nous pouvons voir qu’il est possible d’apporter des améliorations et de prioriser les personnes qui sont les plus marginalisées dans notre société pour que, lorsqu’il s’agit d’adaptation aux changements climatiques et d’efficacité énergétique, nous ne permettions pas seulement aux personnes qui ont les moyens d’acheter un véhicule électrique et des panneaux solaires d’être protégées, soutenues et amenées de l’avant à mesure que nous évoluons. Nous devons nous assurer d’inclure et de prioriser les personnes qui sont les plus marginalisées, qui sont le plus dans le besoin et qui sont les plus susceptibles d’être laissées pour compte et d’être touchées par les changements climatiques. Je pense qu’il y a beaucoup de possibilités d’amélioration, et le financement devrait être orienté expressément dans une telle direction.

Je veux également noter qu’il y a des mots ici — je sais que ce n’est pas dans le projet de loi, mais c’est dans le discours — préconisant que « nous poursuivions nos efforts », c’est-à-dire que nous gardions le pied sur l’accélérateur, même pendant une pandémie. Je pense que cela fait partie de la mentalité négative qui nous a amenés au point où nous en sommes aujourd’hui, alors que nous avons une urgence climatique et une crise climatique parce que nous avons littéralement gardé le pied sur l’accélérateur. Même lorsque nous nous dirigeons vers une catastrophe, nous ne pouvons tout simplement pas lever le pied de l’accélérateur.

Nous devons repenser les mesures que nous devons prendre pour faire évoluer notre économie. Nous devons repenser ce que la croissance signifie, ce que le PIB signifie. Le PIB peut augmenter lorsqu’il y a une catastrophe naturelle et qu’il faut reconstruire, et les changements climatiques peuvent y contribuer. Ensuite, on a le capitalisme du désastre. Ce n’est pas une bonne chose pour la population. Ce n’est pas une bonne chose pour la qualité de vie, mais cela semble

really need to rethink how we are measuring these things.

Ultimately, we need to rethink how we are thinking about our economy, and we need to move faster on everything in the Climate Change Action Plan. As I outlined here, there are some priorities that my caucus has identified that I think would help. Moving on energy efficiency really needs to be a key one. So many people in New Brunswick struggle with paying their heating bills. Let's help to reduce the energy needs. It is not just about creating more energy. It is about reducing our need for it.

Ultimately, what we are talking about here today is ensuring that the major emitters are paying their fair share, and that has not happened in our economy for such a long time. They have not paid their fair share. What we need to do is make sure . . . The whole point of this bill and of the carbon pricing is to bring these externalities, such as pollution, that are contributing to climate change into the economy to better account for that.

I am glad to see that we are moving forward on that. I hope that we understand that this is not a silver bullet. There is not one solution. There are at least 118 that we need to implement in New Brunswick, so I look forward to asking more questions at committee. I thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 2, *An Act to Amend the Climate Change Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 6

Hon. Mr. Flemming, after the Speaker called for second reading of Bill 6, *Family Law Act*: Mr. Speaker, I rise today for the second reading of a bill entitled *Family Law Act*. Family law is a shared responsibility of the federal and provincial governments. New Brunswick has typically closely mirrored the language and policy approach in federal family law legislation. Our province has done that to

être bon pour le PIB. Nous devons vraiment repenser notre manière de mesurer de tels éléments.

En fin de compte, nous devons repenser notre manière d'envisager notre économie, et nous devons progresser plus rapidement quant à toutes les mesures énoncées dans le Plan d'action sur les changements climatiques. Comme je l'ai indiqué ici, mon caucus a ciblé quelques priorités qui pourraient aider, selon moi. L'accroissement de l'efficacité énergétique doit vraiment être une priorité clé. Tellement de gens au Nouveau-Brunswick ont de la difficulté à payer leur facture de chauffage. Contribuons à réduire les besoins en énergie. Il ne s'agit pas seulement de produire davantage d'énergie. Il s'agit de réduire nos besoins en énergie.

En fin de compte, ce dont nous parlons ici aujourd'hui est de nous assurer que les grands émetteurs paient leur juste part, et cela ne s'est pas produit dans notre économie depuis bien longtemps. Ils n'ont pas payé leur juste part. Ce que nous devons faire, c'est de nous assurer... Le but du projet de loi et de la tarification du carbone est d'inclure dans l'économie les facteurs externes comme la pollution, qui contribuent aux changements climatiques, afin de mieux en tenir compte.

Je suis contente de constater que nous allons de l'avant à cet égard. J'espère que nous comprenons que ce n'est pas une panacée. Il n'existe pas de solution unique. Il y en a au moins 118 que nous devons mettre en œuvre au Nouveau-Brunswick, de sorte que je me réjouis à la perspective de poser plus de questions en comité. Je vous remercie, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix; le projet de loi 2, *Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 6

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 6, *Loi sur le droit de la famille* : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi sur le droit de la famille*. Le droit de la famille relève à la fois des gouvernements fédéral et provinciaux. En général, le Nouveau-Brunswick reproduit de près le libellé et l'approche stratégique des lois fédérales

provide consistency and clarity for citizens, regardless of whether they are separating or seeking divorce.

The federal government has made changes under the *Divorce Act* regarding various post-separation parenting obligations. Those changes will impact how orders for children of parents who are divorcing or parents who are changing an order once divorced are made in New Brunswick. These changes will come into force in March 2021.

Consequently, due to the changes to federal law, we are making corresponding changes to provincial Acts and regulations. We understand the emotional and financial burden that comes with separation and divorce, and we are committed to improving the family law process and providing more support to those who are going through these difficult situations. That is why we are introducing this new bill called the *Family Law Act*. It will replace and update Part VII of the *Family Services Act*, which governs matters of custody, access, and support obligation.

These changes will also give us the ability to establish a service dedicated to the recalculation of child support orders. The new legislation replaces terminology of custody and access with the concepts of parenting time and decision-making responsibility and the terms “parenting order” and “contact order”.

11:55

Mr. Speaker, we are also taking the opportunity to establish a service dedicated to the recalculation of child support orders. This bill includes provisions to govern the recalculation of child support orders. You may ask, Why is a child support recalculation service needed? At present, the parties in the matter have to go to court, hire lawyers, and whatnot to have an order adjusted. For some people, going to court means taking unpaid time off work, hiring a lawyer for a hearing, or traveling to a courthouse for a hearing in another part of the province, as the case may be. This can represent a significant cost for the parties involved as well as an unnecessary burden on court resources. Establishing this recalculation service will simplify

sur le droit de la famille. Notre province agit ainsi afin d’assurer une cohérence et une clarté pour les gens, peu importe qu’ils soient en situation de séparation ou de divorce.

Le gouvernement fédéral a apporté des modifications à la *Loi sur le divorce* en ce qui concerne diverses obligations parentales après une séparation. Ces modifications influenceront sur la façon de rendre, au Nouveau-Brunswick, les ordonnances alimentaires pour les enfants dont les parents divorcent ou doivent modifier une ordonnance après un divorce. Les modifications en question entreront en vigueur en mars 2021.

Par conséquent, en raison des modifications apportées à la loi fédérale, nous apportons les changements correspondants aux lois et règlements provinciaux. Nous comprenons le fardeau émotionnel et financier associé à une séparation et au divorce. Nous sommes résolus à améliorer la procédure en droit de la famille et à offrir un soutien accru aux personnes qui vivent de telles situations difficiles. Voilà pourquoi nous présentons un nouveau projet de loi intitulé *Loi sur le droit de la famille* qui remplacera la partie VII de la *Loi sur les services à la famille*, laquelle régit les questions liées à la garde, au droit de visite et aux obligations alimentaires.

Les modifications nous permettront aussi d’établir un service de recalcul des ordonnances alimentaires pour enfant. La nouvelle loi remplace la terminologie relative à la garde et au droit de visite par les concepts de temps parental et de responsabilités décisionnelles ainsi que par les expressions « ordonnance parentale » et « ordonnance de contact ».

Monsieur le président, nous saisissons aussi l’occasion d’établir un service de recalcul des ordonnances alimentaires pour enfant. Le projet de loi comporte des dispositions régissant le recalcul des ordonnances alimentaires pour enfant. Vous vous demandez peut-être pourquoi un service de recalcul des aliments pour enfant est nécessaire. Actuellement, les parties concernées doivent s’adresser aux tribunaux pour faire modifier une ordonnance. Pour certaines personnes, s’adresser aux tribunaux signifie prendre un congé non payé, engager un avocat pour l’audience ou même se déplacer dans une autre région de la province pour assister à une audience. Voilà qui peut représenter un coût considérable pour les parties en cause ainsi qu’un fardeau inutile sur les ressources judiciaires.

this process, making it easier for people to make these important changes.

A recalculation service provides an option to those who might wish to avoid going through the court system. This service will also be providing easier relief to either party that might be experiencing a job loss or another type of financial difficulty. This is about supporting New Brunswickers and making it easier and less expensive to have their support orders changed. This legislation will introduce a requirement for legal advisors to advise clients about using non-court options for dispute resolution.

Where children are involved, we know how important it is that the family law process take their needs into account. The criteria for the best interests of the child have been updated. The law sets out specific considerations for First Nations families. It will also introduce requirements specific to the relocation of children. It will now include specific considerations around family violence. I hope that everyone in this House will support this initiative. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. This is a major piece of legislation. I will have a series of questions to go through with the minister on this to make sure that we see how those provisions in this Act will differ from or improve the current legislation that we have. The minister briefly outlined some of the measures that are contained in the Act, but as the saying goes, the devil is in the details.

I am hopeful, as well, that these changes will have a positive impact on access to the family court system. As it stands today, there are significant delays for court hearings. I will want to question the minister on whether this will speed up court access for people. I know, from experience as a practicing member, that in the Moncton area, for a routine divorce hearing one-day trial, it can take up to 22 months to get a court date. After going through all the preliminary resolution attempts through the court master program, once you ask for a court date, the turnaround time for one day is 22 months, as it stands now. That is unacceptable. I

L'établissement du service de recalcul permettra de simplifier la procédure, ce qui aidera les gens à faire les importants changements.

Le service de recalcul représente une autre option pour les personnes qui pourraient décider de ne pas passer par l'appareil judiciaire. Ce service procurera aussi un allègement à l'une ou l'autre des parties qui pourrait avoir perdu son emploi ou avoir d'autres difficultés financières. Il s'agit d'appuyer les personnes du Nouveau-Brunswick et de rendre plus facile et moins coûteuse la modification de leur ordonnance alimentaire. Selon le projet de loi, les conseillers juridiques seront tenus d'informer leurs clients des recours extrajudiciaires pour la résolution des différends.

Lorsque des enfants sont en cause, nous savons à quel point il est important que la procédure en droit de la famille tienne compte de leurs besoins. Les critères relatifs à l'intérêt supérieur de l'enfant ont été mis à jour. La mesure législative énonce des aspects précis à prendre en considération à l'égard des familles des Premières Nations. Le projet de loi prévoit aussi des exigences précises visant le déménagement important d'un enfant. Les exigences comprennent maintenant des aspects précis à prendre en considération relativement à la violence familiale. J'espère que tout le monde à la Chambre appuiera l'initiative à l'étude. Merci, Monsieur le président.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. C'est une mesure législative importante. J'aurai une série de questions à poser au ministre à ce sujet pour m'assurer que nous comprenons les différences ou les améliorations qui seront apportées à notre mesure législative actuelle au moyen des dispositions de la loi en question. Le ministre a brièvement exposé certaines des mesures qui sont contenues dans la loi, mais, comme le dit l'expression, le tout se joue dans les détails.

J'espère également que les changements auront une incidence positive sur l'accès au système du tribunal de la famille. Actuellement, il y a des retards importants dans la tenue des audiences. Je voudrai poser des questions au ministre pour savoir si cela permettra d'accélérer l'accès aux tribunaux pour la population. Je sais, d'après mon expérience en tant que membre praticien, que, dans la région de Moncton, pour une audience de divorce de routine d'une journée, il faut parfois jusqu'à 22 mois pour obtenir une date d'audience. Après avoir épuisé toutes les tentatives préliminaires de règlement par l'entremise du

hope that new legislation such as this will speed up that process and allow quicker access to justice for people. Thank you.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Le ministre de la Justice a été très, très occupé. Il y a beaucoup de projets de loi qui proviennent de son ministère. En tant que nouveau porte-parole en matière de justice pour la deuxième partie de l'opposition, cela fait énormément de lecture. Je suis très heureux d'avoir ce rôle. C'est un nouveau rôle que j'aime beaucoup.

Ce projet de loi me semble contenir des éléments positifs, mais c'est certain que, au cours des prochains jours et des prochaines semaines, il devra y avoir de la consultation avec plusieurs parties prenantes pour s'assurer que les bonnes questions sont posées et que ce soit positif dans l'ensemble pour les gens touchés par cette modification de la loi.

Encore une fois, je rappelle que ce projet de loi me semble positif, suite à une première lecture. Cependant, je n'ai jamais peur d'admettre qu'il y a des termes, surtout lorsqu'il est question de droit, concernant lesquels j'ai encore des apprentissages très intéressants à faire. Donc, nous aurons des questions quand le projet de loi viendra en comité. Merci, Monsieur le président.

Mr. Speaker: As it is approaching the hour of 12 p.m., we should be taking a break, as we agreed. We will reconvene at one o'clock.

(The House recessed at 12 p.m.)

The House resumed at 1:01 p.m.)

13:01

Mr. Speaker: Please be seated.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

What I would really like to ask is the following. We, as an Assembly, have some things to discuss that are not part of routine business or normal business. I

programme d'arbitrage du tribunal, lorsqu'on demande une date d'audience, le délai pour une journée est de 22 mois, à l'heure actuelle. C'est inacceptable. J'espère que de nouvelles mesures législatives comme celle-ci accéléreront le processus et assureront un accès plus rapide à la justice pour la population. Merci.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. The Minister of Justice has been very, very busy. Many bills have been tabled from his department. As the new Justice Critic for the second opposition party, I find it makes for a lot of reading. I am very happy to have this new role.

This bill seems to contain positive elements but, undoubtedly, over the next few days and weeks, there will have to be consultations with a number of stakeholders to ensure that the right questions are asked and that the overall effect is positive for those affected by this amendment to the Act.

Once again, after reading through it once, I note that the bill seems to be positive. However, I am not afraid to admit that there are terms, especially legal terms, I still have much to learn about. Accordingly, we will have questions when the bill comes to committee. Thank you, Mr. Speaker.

Le président : Comme il est près de 12 h, nous devrions prendre une pause, comme nous en avons convenu. Nous reprendrons la séance à 13 h.

(La séance est levée à 12 h.)

La séance reprend à 13 h 1.)

Le président : Veuillez vous asseoir.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

Voici ce que je voudrais vraiment demander. Nous, en tant qu'Assemblée, devons discuter de certaines choses qui ne font pas partie des affaires courantes ou

would ask the Speaker and members to indulge me enough that we could perhaps take a recess for 15 or 20 minutes. I hope that it would not take any longer than that. We need to discuss a few things, and I would prefer not to do that as part of the routine business of the House. I would ask for unanimous consent for a recess for about 15 or 20 minutes.

Mr. Speaker: Do we have agreement?

Hon. Members: Agreed.

(The House recessed at 1:03 p.m.

The House resumed at 2:08 p.m.)

14:08

Mr. Speaker: Pray be seated. It is my understanding that we have unanimous consent to dispense with the second reading of Bill 6.

Hon. Members: Agreed.

Mr. Speaker: It is also my understanding that we have unanimous consent to resume the debate on the throne speech. I would call on the member for Fredericton South and leader of his party.

Throne Speech Debate

Mr. Coon, resuming the adjourned debate on the motion on the address in reply to the speech from the throne, spoke as follows: Thank you, Mr. Speaker. It is a privilege to represent the people of Fredericton South in this Legislative Assembly and to work as a parliamentarian for the people of our province.

En tant que parlementaire et chef du Parti vert, je suis fier de travailler pour les gens de chaque coin de notre province.

14:10

I am grateful to the people of Kent North and Memramcook-Tantramar who have chosen to return their Green MLAs to the 60th Legislative Assembly. I want to congratulate all of those elected for the first

des affaires habituelles. Je demanderais au président et aux parlementaires de faire preuve d'assez d'indulgence à mon égard pour que nous puissions peut-être prendre une pause de 15 ou 20 minutes. J'espère que cela ne prendra pas plus longtemps que cela. Nous devons discuter de certaines choses, et je préférerais ne pas le faire dans le cadre des affaires courantes de la Chambre. Je demanderais le consentement unanime pour suspendre la séance pendant environ 15 ou 20 minutes.

Le président : Avons-nous le consentement?

Des voix : Oui.

(La séance est levée à 13 h 3.

La séance reprend à 14 h 8.)

Le président : Veuillez vous asseoir. Je crois comprendre que nous avons le consentement unanime pour passer outre à la deuxième lecture du projet de loi 6.

Des voix : Oui.

Le président : Je crois aussi comprendre que nous avons le consentement unanime pour reprendre le débat sur le discours du trône. J'inviterais le député de Fredericton-Sud et chef de son parti à prendre la parole.

Débat sur le discours du trône

M. Coon reprend le débat ajourné sur la motion d'adresse en réponse au discours du trône, en ces termes : Merci, Monsieur le président. C'est un privilège de représenter les gens de Fredericton-Sud à l'Assemblée législative et de travailler en tant que parlementaire pour les gens de notre province.

As an MLA and Leader of the Green Party, I am proud to work for the people in every corner of our province.

Je suis reconnaissant aux gens de Kent-Nord et de Memramcook-Tantramar qui ont choisi de réélire leurs parlementaires du Parti vert à la 60^e législature. Je veux féliciter tous les parlementaires qui ont été élus

time as well as all of those who are returning to the Legislature.

These are unprecedented times, perhaps, where we are now giving our speeches through masks. It is an important message, I think, to convey to the public of this province about the measures that we all need to take to keep each other safe and secure.

I want to extend my condolences to those families who have lost loved ones here to the coronavirus and who maybe have family members outside New Brunswick, in the rest of Canada, in the United States, or overseas. I want to assure all of those who have come down with the virus that we are thinking of them, along with those who are in isolation now and are wondering and waiting for their test results.

I want to recognize that we in this Legislative Assembly work on the unceded and unsundered land of the Wolastoqiyik and that the legal basis of our relationship is governed by the Treaties of Peace and Friendship, which are enshrined in the Canadian Constitution. This, in effect, means that we are all treaty people, so as treaty people, as New Brunswickers, we have a reasonable expectation that the government of the day will always take treaty partners, the Wolastoqi, the Mi'kmaw, and the Peskotomuhkati nations, seriously.

Dans le discours du trône, le premier ministre a écrit ce qui suit : « C'est le moment de bâtir une société qui ne laisse personne pour compte au Nouveau-Brunswick. » Je suis d'accord.

In the throne speech, the Premier also wrote that the government seeks to empower regions and communities across the province and, above all, make citizens the top priority. I support this—excellent sentiments. In the throne speech, he says that he wants to build an economy that “defies narrow thinking”. Mr. Speaker, I agree. What we need to get out of is narrow thinking. Undoubtedly, all members in this House support these goals, but to attain them, we need supportive and effective public policy. There is no other way to achieve them. That, of course, is the role of this House. The role of the executive branch is to bring forward proposals for us to debate. It is the role of private members, too, to bring forward their

pour la première fois ainsi que tous ceux qui ont été réélus à l'Assemblée législative.

Il s'agit d'une situation sans précédent, peut-être, alors que nous prononçons maintenant nos discours à travers un masque. C'est un message important, je pense, à envoyer à la population de la province au sujet des mesures que nous devons tous prendre pour assurer la sûreté et la sécurité de chacun.

Je veux transmettre mes condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers ici en raison du coronavirus et qui ont peut-être des membres de la famille à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, dans le reste du Canada, aux États-Unis ou outre-mer. Je veux assurer à toutes les personnes qui ont été infectées par le virus que nous pensons à elles, de même qu'à toutes les personnes qui sont actuellement en isolement et qui s'interrogent et attendent les résultats de leurs tests.

Je veux reconnaître que nous, à l'Assemblée législative, travaillons sur les terres non cédées des Wolastoqiyik et que le fondement juridique de notre relation est régi par les traités de paix et d'amitié, qui sont enchâssés dans la Constitution canadienne. Cela signifie essentiellement que nous sommes tous visés par les traités, de sorte que, en tant que personnes visées par les traités, en tant que gens du Nouveau-Brunswick, nous avons une attente raisonnable que le gouvernement au pouvoir prenne toujours au sérieux les partenaires de traités que sont les nations wolastoqiyik, mi'kmaq et peskotomuhkati.

In the speech from the throne, the Premier said this: “This is a time...to build a society in which no New Brunswicker gets left behind.” I agree.

Dans le discours du trône, le premier ministre a également écrit que le gouvernement cherche à renforcer le champ d'action des régions et des collectivités de la province et, d'abord et avant tout, à mettre les gens au cœur des priorités. J'appuie cela — ce sont d'excellents sentiments. Dans le discours du trône, le premier ministre dit qu'il veut développer une économie « qu'une étroitesse d'esprit ne peut freiner ». Monsieur le président, je suis d'accord. Nous devons nous éloigner de l'étréitesse d'esprit. Il ne fait aucun doute que tous les parlementaires appuient de tels objectifs, mais, pour les atteindre, nous avons besoin de politiques publiques favorables et efficaces. Il n'y a pas d'autre façon de les réaliser. Cela, bien entendu, est le rôle de la Chambre. Le rôle du pouvoir exécutif est de présenter des propositions pour que

proposals in the form of private members' bills or motions.

Does this throne speech give me the confidence that such public policy is currently being contemplated? Not really. The throne speech was slim on detail. One might even say that it was mundane. It is a frustrating thing to have to read between the lines in a throne speech to try to suss out what is really being contemplated. We do not really know.

We know that to achieve the goals that are set out in the throne speech and that I just listed would require a departure from the past, a departure from past policies, and an acknowledgement of the actual changes that we need in New Brunswick. Instead, the throne speech feels a bit old-fashioned—a little old-fashioned—when I read it. At least, when it comes to the government's priorities, it is written to address what seem like the realities of another era, an alternate reality from the today that we actually find ourselves in.

For example, it is surprising to me that in the throne speech, there is actually no mention of some fundamental developments in this province with the Wolastoqi and Mi'kmaw nations asserting their title to much of New Brunswick in court. It is extraordinary that a throne speech would not acknowledge the fact that this is happening and would not give some sense of how the government intends to move forward in response. Nor is there even a mention of the need to root out the systemic racism from government institutions and services, never mind proposing any concrete actions to do so, despite what has been going on very publicly in our province.

The condolences section of the speech, sadly, did not mention the deaths of Chantel Moore or Rodney Levi at the hands of police officers. That is a tragic oversight.

14:15

While "Black lives matter" has become a rallying cry around the world, there is not a word about how government intends to tackle antiblack racism here despite the fact that Black Lives Matter New Brunswick has brought forward a series of very

nous en débats. C'est le rôle des simples parlementaires, également, de présenter leurs propositions sous la forme de projets de loi d'initiative parlementaire ou de motions.

Le discours du trône me convainc-t-il que de telles politiques publiques sont actuellement envisagées? Pas vraiment. Le discours du trône était pauvre en détails. On pourrait même dire qu'il était banal. Il est frustrant de devoir lire entre les lignes dans un discours du trône pour essayer de déterminer ce qui est vraiment envisagé. Nous ne le savons pas vraiment.

Nous savons que, pour réaliser les objectifs qui sont énoncés dans le discours du trône et que je viens d'énumérer, il faudrait rompre avec le passé, s'écarter des politiques antérieures et reconnaître les changements concrets dont nous avons besoin au Nouveau-Brunswick. Au lieu de cela, le discours du trône me paraît un peu démodé — un peu dépassé — lorsque je le lis. Du moins, pour ce qui est des priorités du gouvernement, il est écrit pour aborder ce qui semble être les réalités d'une autre époque, une réalité parallèle à celle dans laquelle nous nous trouvons en fait aujourd'hui.

Par exemple, je trouve surprenant que, dans le discours du trône, il n'y ait en fait aucune mention de certaines avancées fondamentales réalisées dans la province par les nations wolastoqiyik et mi'kmaq qui affirment leur titre sur la majeure partie du Nouveau-Brunswick devant les tribunaux. Il est extraordinaire qu'un discours du trône ne reconnaisse pas que cela soit en train de se produire et ne donne aucune indication des mesures que le gouvernement a l'intention de prendre en conséquence. Il n'est même pas fait mention non plus de la nécessité d'éradiquer le racisme systémique des institutions et des services gouvernementaux, sans parler de proposer des mesures concrètes pour y arriver, malgré ce qui se passe très publiquement dans notre province.

La section du discours qui porte sur les condoléances, malheureusement, n'a pas mentionné les décès de Chantel Moore ou de Rodney Levi aux mains d'agents de police. C'est un oubli tragique.

Alors que le mouvement « La vie des Noirs compte » est devenu un cri de ralliement à travers le monde, il n'y a pas aucune mention de la façon dont le gouvernement a l'intention de s'attaquer au racisme à l'égard des Noirs ici malgré le fait que Black Lives

specific proposals that the provincial government could adopt. I guess that leaves me with the question as to how the Premier expects to build a society that does not leave anyone behind when the throne speech itself actually does just that by excluding these mentions, as I have outlined.

We heard or read in the throne speech where we are at and where we have been in the fight against COVID-19. It is slim on detail about where we are going. Again, it makes it feel a bit as though it is addressing an alternate reality because we are living in the longest state of emergency ever declared in this province. We remain mired in a pandemic. It would be reasonable for anyone reading the throne speech to wonder, Well, now what?

People are anxious. More and more are struggling with their mental health and feelings of isolation. Physicians are now telling us that seniors have suffered cognitive decline because of the isolation experienced in the long-term care homes that they live in. Postsecondary students have mentioned to me that they intend to drop out of school or not come back in the new semester because of the difficulty in learning online. This is particularly the case for some first-year students.

There are people who can no longer make ends meet because their jobs have disappeared while local small businesses and nonprofit organizations are worrying fundamentally about whether they can make it through the winter. There will be a whole lot more people who are left behind thanks to COVID-19 unless the Premier has an actual plan to support them. That did not come out in this throne speech.

Le gouvernement Higgs va devoir dépenser de l'argent pour soutenir les gens et les petites entreprises. Il ne peut pas continuer à attendre que le gouvernement fédéral réponde à tous nos besoins jusqu'à ce qu'un vaccin ne soit facilement accessible. À moins qu'il soit à l'aise avec l'idée de laisser les gens et les petites entreprises derrière lui, le premier ministre devra résoudre cette équation et investir dans les gens de cette province.

Matter New Brunswick a présenté une série de propositions très précises que pourrait adopter le gouvernement provincial. Je suppose que cela m'amène à demander comment le premier ministre prévoit bâtir une société qui ne laisse personne pour compte lorsque c'est exactement ce que fait le discours du trône lui-même en excluant de telles mentions, comme je l'ai décrit.

Nous avons entendu ou lu dans le discours du trône où nous en sommes ainsi que le chemin parcouru dans la lutte contre la COVID-19. Il est pauvre en détails au sujet de la direction dans laquelle nous allons. De nouveau, il donne un peu l'impression de tenir compte d'une réalité parallèle parce que nous vivons la plus longue période d'état d'urgence jamais déclarée dans la province. Nous restons embourbés dans une pandémie. Il serait raisonnable pour quiconque lisant le discours du trône de se poser la question suivante : Et maintenant?

Les gens sont anxieux. De plus en plus de personnes sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et souffrent d'un sentiment d'isolement. Les médecins nous disent maintenant que les personnes âgées ont subi un déclin cognitif en raison de l'isolement qu'elles ont vécu dans les foyers de soins de longue durée où elles demeurent. Des étudiants postsecondaires m'ont dit qu'ils ont l'intention d'abandonner leurs études ou de ne pas revenir lors du nouveau semestre en raison de la difficulté d'apprendre en ligne. C'est particulièrement le cas pour certains étudiants de première année.

Il y a des personnes qui ne peuvent plus joindre les deux bouts parce que leurs emplois ont disparu tandis que de petites entreprises locales et des organismes sans but lucratif s'inquiètent fondamentalement de savoir s'ils pourront passer à travers l'hiver. Beaucoup plus de personnes seront laissées pour compte en raison de la COVID-19 à moins que le premier ministre ait un plan concret pour les soutenir. Cela n'est pas ressorti dans le discours du trône.

The Higgs government will have to spend money to support people and small businesses. It cannot continue to wait for the federal government to meet all our needs until a vaccine is readily available. Unless he is comfortable with the idea of leaving people and small businesses behind, the Premier will have to resolve this issue and invest in the people of the province.

The pandemic has revealed problems with the capacity of our care sectors, whether it is health care, mind care, home care, long-term care for seniors, or care for our environment. It has also exposed the holes in our social safety net through which so many fall. They lack safe, affordable housing, lack sufficient income to afford them the necessities of life, or lack a sense of belonging where they feel connected to each other and to their community.

La pandémie doit également montrer à quel point notre économie peut être fragile, qu'il s'agisse de sa dépendance à l'égard de la main-d'œuvre importée, de sa dépendance à l'égard des biens et services importés ou de sa dépendance à la vente de produits de base aux États-Unis et ailleurs.

The government priorities presented in the speech do not reflect these realities. They are written as though the pandemic is not a factor. How do these priorities fit into the plan to manage the pandemic until sufficient people are vaccinated to defeat the coronavirus? What steps are being taken to protect vulnerable people and those small businesses at greatest risk from the consequences of the pandemic? What is the path to recovery? I do not see that in the government priorities delineated in the speech from the throne.

Speaking of reality, the urgency of action to address the other global crises of the climate emergency and the unraveling of nature is nowhere reflected in the throne speech. It is as though our lives do not actually utterly depend on a stable climate and the natural world. Any path to recovery has to recognize these realities. It has to be a green recovery.

Monsieur le président, le discours du trône ne suit pas cette voie, et c'est peut-être parce que nous ne partons pas du même point en ce qui concerne le rôle du gouvernement.

14:20

The Greens believe that the role of government is to serve the collective needs of its citizens, both in the short term and for the long term. The market is

La pandémie a révélé des problèmes relativement à la capacité de nos secteurs de soins, qu'il s'agisse des soins de santé, des soins de l'esprit, des soins à domicile, des soins de longue durée pour les personnes âgées ou de la protection de notre environnement. Elle a également exposé les mailles de notre filet de sécurité sociale entre lesquelles passent tant de personnes. Celles-ci n'ont pas accès à des logements sécuritaires et abordables, ne disposent pas d'un revenu suffisant pour subvenir aux nécessités de la vie ou n'éprouvent pas de sentiment d'appartenance leur permettant de se sentir liées entre elles et à leur collectivité.

The pandemic must also show just how fragile our economy can be, whether it be our dependence on imported labour, on imported goods and services, or on the sale of basic goods to the United States and elsewhere.

Les priorités du gouvernement présentées dans le discours ne reflètent pas de telles réalités. Elles sont rédigées comme si la pandémie n'était pas un facteur. De quelle manière ces priorités s'inscrivent-elles dans le plan de gestion de la pandémie jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de personnes soient vaccinées pour vaincre le coronavirus? Quelles sont les mesures qui sont prises pour protéger les personnes vulnérables et les petites entreprises qui sont les plus à risque des conséquences de la pandémie? Quelle est la voie de la reprise? Je ne vois pas cela dans les priorités du gouvernement qui sont exposées dans le discours du trône.

Sur le plan de la réalité, l'urgence d'agir pour faire face aux autres crises mondiales que sont l'urgence climatique et la dégradation de la nature n'est reflétée nulle part dans le discours du trône. C'est comme si nos vies ne dépendaient pas en fait complètement d'un climat stable et du milieu naturel. La voie de la reprise doit reconnaître de telles réalités. Ce doit être une reprise verte.

Mr. Speaker, the speech from the throne does not follow this path, perhaps because our point of departure is not the same when it comes to the role of government.

Les Verts croient que le rôle du gouvernement est de servir les besoins collectifs de sa population, tant à court terme qu'à long terme. Le marché en est

incapable of doing this. In fact, the market can damage citizens, their communities, and the environment upon which we depend if we cannot adequately regulate it.

I want to recognize the Premier's leadership in establishing the all-party COVID-19 Cabinet committee and the contributions to its work made by my colleagues who have participated in the committee and who continue to participate in it.

Also, it cannot be said enough that we have a remarkable Public Health team here in Fredericton in the office of our Chief Medical Officer of Health, Dr. Jennifer Russell, and in each of our separate health regions with the regional medical officers of health. There are teams, supported by contact tracers, who play an instrumental role in helping to smother local outbreaks when they flare up.

I think that that is an important thing to stress for people listening—that the essential elements to smothering the outbreaks when they occur in regions of our province are the testing, contact tracing, self-isolation, and quarantining and repeat and repeat and repeat. The capacity remains there to do that and do it effectively. That is why the previous outbreaks in Campbellton and Moncton were smothered, one in two weeks and the other in four weeks. It took four weeks because the number of contacts was greater, and that took more time to sort out. However, that happened in both cases and will happen again with the current outbreaks that are happening in our regions.

A significant part of the success in managing the pandemic, though, has been controlling travel over our borders. Canada did not do this early enough. New Brunswick did, and we continue to benefit from this decision. When you think about only 20% of pre-pandemic traffic going across our borders, you realize that this is quite a huge change. But still, there are something like 25 000 vehicles coming into New Brunswick from other provinces outside the Atlantic Bubble and from the United States, including about 7 500 trucks every week. For personal vehicles, we are talking about 11 000 coming through Maine per week and 6 000 entering from the rest of Canada through Quebec. About 1 000 people arrive at our airports in New Brunswick every week.

incapable. En fait, le marché peut nuire aux gens, à leurs collectivités et à l'environnement dont nous dépendons si nous ne pouvons pas le réglementer adéquatement.

Je veux reconnaître le leadership dont a fait preuve le premier ministre en créant le comité multipartite du Cabinet sur la COVID-19 ainsi que les contributions aux travaux de ce dernier par mes collègues qui ont fait partie du comité et qui continuent d'en faire partie.

En outre, on ne dira jamais assez que nous avons une équipe de Santé publique remarquable ici à Fredericton dans le bureau de notre médecin-hygiéniste en chef, la D^{re} Jennifer Russell, et dans chacune de nos régions sanitaires distinctes avec les médecins-hygiénistes régionaux. Nous avons des équipes, appuyées par les personnes chargées de la recherche des contacts, qui jouent un rôle déterminant en contribuant à étouffer les éclosions locales lorsqu'elles surviennent.

Je pense que c'est une chose importante à souligner pour les gens qui écoutent — que les éléments essentiels pour étouffer les éclosions lorsqu'elles surviennent dans les régions de notre province sont les tests, la recherche des contacts, l'auto-isolément et la quarantaine, à répétition. La capacité reste suffisante pour effectuer cela avec efficacité. Voilà pourquoi les éclosions précédentes à Campbellton et à Moncton ont été étouffées, l'une en deux semaines et l'autre en quatre semaines. Il a fallu quatre semaines parce que le nombre de contacts était plus important, et il a fallu plus de temps pour les retracer. Toutefois, cela s'est produit dans les deux cas et se produira de nouveau pour les éclosions qui se produisent actuellement dans nos régions.

Une partie importante du succès de la gestion de la pandémie, cependant, est attribuable au contrôle des déplacements à nos frontières. Le Canada ne l'a pas fait assez tôt. Le Nouveau-Brunswick, lui, l'a fait, et nous continuons de bénéficier d'une telle décision. Quand on pense que seulement 20 % de la circulation pré-pandémique traverse nos frontières, on constate que c'est un énorme changement. Cependant, il y a encore environ 25 000 véhicules qui entrent au Nouveau-Brunswick en provenance d'autres provinces situées à l'extérieur de la bulle atlantique ainsi que des États-Unis, dont environ 7 500 camions chaque semaine. Pour les véhicules personnels, nous parlons d'environ 11 000 qui arrivent du Maine chaque semaine et 6 000 venant du reste du Canada en passant par le Québec. Environ 1 000 personnes

I think that the rules about who can cross our borders and what constraints they are under upon arrival need to be clearer to all New Brunswickers. Government can do better to communicate what those rules are. If citizens are a top priority, then communications to our citizens need to be a top priority. I realize that when information lives on the Internet, it is so easy to say, It is on the website. But in the end, is that really reaching everyone you want to reach, by simply saying that it is on the website or by referring people to the website? I think that a lot more can be done.

Les gens ont besoin de plus et non pas de moins d'information sur la gestion de la pandémie au Nouveau-Brunswick. Lorsque les choses dérapent, il faut en faire un moment d'apprentissage et non quelque chose que l'on doit cacher.

I think that the throne speech needed to commit to improving communications about outbreaks and the rules designed to prevent them in both official languages. That is what I would have liked to have seen.

Je crois qu'il est grand temps que le premier ministre nomme un francophone dans son Cabinet comme porte-parole de son gouvernement dans les médias francophones.

The digital divide looms large here. With many people unable to access the information online, a large number of people still rely on the radio for their information. That radio could be used as a means to communicate more broadly with New Brunswickers about the pandemic.

Even those who are routinely online, whom you would expect would feel well informed, do not necessarily feel that way. I have been approached by students, for example, who say that they want to do the right thing when they return from visiting parents outside the Atlantic Bubble, say, after Thanksgiving. They do not want to get in trouble, but they are not quite sure. They are not quite sure of the requirements. If students who are really savvy online and with social media—more than many—are unsure about the rules, I think that

arrivent dans nos aéroports au Nouveau-Brunswick chaque semaine.

Je pense que les règles précisant quelles personnes peuvent traverser nos frontières et à quelles contraintes elles sont soumises à leur arrivée doivent être plus claires pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement peut faire mieux pour communiquer en quoi consistent ces règles. Si les gens sont au cœur des priorités, les communications que nous leur adressons doivent alors être au cœur des priorités. Je me rends compte que, lorsque l'information se trouve sur Internet, il est si facile de dire : C'est sur le site Web. Toutefois, en fin de compte, arrive-t-on vraiment à rejoindre toutes les personnes qu'on veut rejoindre en disant simplement que c'est sur le site Web ou en dirigeant les gens vers le site Web? Je pense qu'on peut faire beaucoup plus.

People need more, not less, information on the management of the pandemic in New Brunswick. When things go wrong, it should be used as an opportunity to learn and not as something to hide.

Je pense que le discours du trône aurait dû présenter un engagement à améliorer les communications au sujet des éclosions et des règles conçues pour les prévenir dans les deux langues officielles. C'est ce que j'aurais aimé voir.

I believe it is high time that the Premier appointed a Francophone in his Cabinet as spokesperson for his government with the Francophone media.

Le fossé numérique est très grand ici. Comme beaucoup de personnes n'ont pas accès à l'information en ligne, un grand nombre d'entre elles comptent toujours sur la radio pour se tenir informées. La radio pourrait être utilisée pour communiquer plus largement avec les gens du Nouveau-Brunswick au sujet de la pandémie.

Même les personnes qui sont couramment en ligne, dont on s'attendrait à ce qu'elles se sentent bien informées, n'estiment pas nécessairement que c'est le cas. Par exemple, des étudiants m'ont dit qu'ils veulent faire la bonne chose lorsqu'ils reviennent de visiter leurs parents à l'extérieur de la bulle atlantique, disons, après l'Action de grâce. Ils ne veulent pas s'attirer d'ennuis, mais ils ne sont pas tout à fait certains. Ils ne sont pas tout à fait certains des exigences à respecter. Si les étudiants qui sont très à

sends a message that the broader population probably is not sure. Communications have to become more effective as we move into winter.

14:25

Effective supports do need to be put in place for those most affected by COVID-19. We think of seniors living alone, seniors living in long-term care, persons with disabilities, those suffering from mental illness, single parents, families living in poverty, and people whose jobs have been eliminated because of the coronavirus or measures to control its spread. That is not a complete list, but it is the start of a list of those most affected.

Le discours du trône ne prévoit aucun plan pour soutenir les gens. Comment cela se peut-il? Les gens doivent pouvoir vivre dans la dignité et en toute sécurité, et avec les revenus nécessaires pour payer le loyer et l'épicerie. Le moment est venu d'instituer un revenu de base garanti. C'est une initiative qui serait à la hauteur de la rhétorique de transformation du premier ministre.

The time is right to introduce a guaranteed livable income to support people who lack adequate income to meet their needs. The Greens propose that this be instituted first for persons with disabilities and then be extended to everyone living on low and, essentially, fixed incomes. A guaranteed livable income is how we can ensure that no one actually is left behind. It truly would help reinvent New Brunswick by reinventing our failed model of income support.

The elderly have been most negatively affected by COVID-19. The throne speech makes no mention, really, of supporting seniors in long-term care facilities, which is surprising. Despite the deaths that have occurred, despite the difficulty staff have in accommodating visitors and carrying out the work they have before them, despite the staff shortages, despite the cognitive decline that so many have experienced while being isolated from family, in their

l'aise en ligne et avec les médias sociaux — plus que bien des gens — ne sont pas certains des règles, je pense que cela laisse entrevoir que la population en général n'est probablement pas certaine. Les communications doivent devenir plus efficaces à l'approche de l'hiver.

Des mesures de soutien efficaces doivent être mises en place pour les personnes les plus touchées par la COVID-19. Nous pensons aux personnes âgées qui vivent seules, aux personnes âgées vivant dans les établissements de soins de longue durée, aux personnes handicapées, aux personnes qui souffrent d'une maladie mentale, aux parents seuls, aux familles qui vivent dans la pauvreté et aux personnes dont les emplois ont été éliminés en raison du coronavirus ou des mesures visant à limiter sa propagation. Ce n'est pas une liste complète, mais c'est le début d'une liste des personnes les plus touchées.

The speech from the throne contains no plan to support people. How can that be? People must be able to live in dignity and safety and with the income they need to pay the rent and buy groceries. The time has come to institute a guaranteed basic income. This is an initiative that would measure up to the Premier's transformational rhetoric.

Le moment est venu d'instituer un revenu de base garanti permettant de soutenir les personnes qui ne disposent pas d'un revenu suffisant pour répondre à leurs besoins. Les Verts proposent qu'une telle mesure soit d'abord adoptée pour les personnes handicapées puis qu'elle soit étendue à toutes les personnes qui ont un faible revenu et, essentiellement, un revenu fixe. C'est en établissant un revenu garanti suffisant pour vivre que nous pourrions vraiment nous assurer que personne n'est laissé pour compte. Cela contribuerait vraiment à imaginer le Nouveau-Brunswick autrement en réimaginant notre modèle de soutien du revenu, qui ne fonctionne pas.

Les personnes âgées ont été les plus durement touchées par la COVID-19. Le discours du trône ne mentionne aucune intention, en réalité, de soutenir les personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée, ce qui est surprenant. Malgré les décès qui sont survenus, malgré les difficultés que doivent surmonter les membres du personnel pour accueillir les visiteurs et pour effectuer leur travail, malgré les pénuries de personnel, malgré le déclin cognitif vécu

hour of need, the funds were not there for the long-term care homes to provide the services they needed to provide to ensure families could visit their loved ones even when they were able.

Instead, government waited for the federal government to act to provide some money to support long-term care homes. That cannot happen again. We cannot force our long-term care homes to wait when they need funds to support their seniors, their residents, their staff, and the families who need to be able to help their loved ones.

Once again, though, we do have a throne speech that promises to help seniors stay in their homes. We have heard this time after time, as far back as David Alward's government—Home First—and yet nothing has really changed. There has not been, effectively, any more support put in place to help keep seniors in their homes. Seniors continually tell me that they cannot find the support they need. I guess I am saying that I hope, this time, the commitment is followed by the necessary budget in the new year to actually enable seniors to stay in their homes, to enable them to find the support they need to do so.

When it comes to business support, the provincial government really does need to focus on keeping small businesses alive. When I read the throne speech, it focuses on increasing productivity. There is quite a lot of discussion about that. But really, Mr. Speaker, if a business is forced to close its doors, it is producing nothing. It is premature to be focusing on productivity if we do not have supports in place to ensure that the small businesses that are at greatest risk can weather this pandemic storm and come out the other end. Then we can talk about productivity. If they are not producing anything anymore, it is a moot point.

Some combination of postponement or forgiveness of property taxes and forgivable loans is necessary to enable those small businesses that are most at risk

par tant de personnes qui étaient isolées de leur famille au moment où elles avaient besoin d'aide, les fonds n'étaient pas disponibles pour permettre aux foyers de soins de longue durée de fournir les services nécessaires pour s'assurer que les membres de la famille puissent visiter leurs êtres chers même lorsqu'ils le pouvaient.

Au lieu de cela, le gouvernement a attendu que le gouvernement fédéral fournisse de l'argent pour soutenir les foyers de soins de longue durée. Cela ne doit plus se reproduire. Nous ne pouvons pas obliger nos foyers de soins de longue durée à attendre lorsqu'ils ont besoin de fonds pour soutenir leurs personnes âgées, leurs pensionnaires, leur personnel et les familles qui doivent pouvoir être en mesure d'aider leurs êtres chers.

Encore une fois, cependant, nous avons un discours du trône qui promet d'aider les personnes âgées à rester chez elles. Nous avons entendu un tel message à maintes reprises, remontant à l'époque du gouvernement de David Alward — D'abord chez soi —, et, pourtant, rien n'a vraiment changé. Aucune mesure de soutien additionnelle n'a vraiment été mise en place pour aider les personnes âgées à rester chez elles. Les personnes âgées me disent continuellement qu'elles n'arrivent pas à trouver le soutien dont elles ont besoin. Je suppose que je suis en train de dire que j'espère que, cette fois-ci, l'engagement sera suivi du budget nécessaire au cours de la nouvelle année pour vraiment permettre aux personnes âgées de rester chez elles, pour leur permettre de trouver le soutien dont elles ont besoin à cette fin.

En ce qui a trait à l'aide aux entreprises, le gouvernement provincial doit vraiment s'efforcer de maintenir les petites entreprises en vie. Lorsque je lis le discours du trône, il met l'accent sur l'accroissement de la productivité. C'est un sujet qui est largement abordé. Toutefois, en réalité, Monsieur le président, si une entreprise est obligée de fermer ses portes, elle ne produit rien. Il est prématuré de mettre l'accent sur la productivité si nous nous n'avons pas en place des mesures de soutien pour nous assurer que les petites entreprises qui sont les plus à risque peuvent traverser l'actuelle tempête pandémique et s'en sortir. Nous pourrions ensuite parler de productivité. Si les entreprises ne produisent plus rien, ce n'est plus pertinent.

Il est nécessaire d'adopter un ensemble de mesures comme le report ou la remise de l'impôt foncier et l'octroi de prêts-subventions pour permettre aux

from COVID-19 to survive until we have the vaccine. We can think about the kinds of businesses that are most at risk. Restaurants, bars, tourism businesses, and private entertainment venues are the kinds of places that will need help this winter.

14:30

The throne speech devotes much of its space to the government's priorities, which presumably, one could say, represent its path to recovery. There is not much new here. There is nothing that helps build a society, really, where nobody is left behind, to meet the goals that the speech sets out at the beginning, where citizens are top priority, where communities and regions are empowered, where economic development is imagined differently. It reads like the same old, same old. Now, maybe government has plans. Maybe government has policy proposals it intends to make that are consistent with the goals laid out in the throne speech, but they certainly do not emerge from reading the throne speech, no matter how many times you read it.

I would like to frame it in this way, with three areas of government policy needed to chart a path to a green recovery: the promotion of the personal and social well-being of people in the near and long term, the promotion of sustainable economic progress, and the protection and restoration of nature's balance, upon which we utterly depend.

The throne speech focuses on the goal of growing the GDP, not well-being. We know that blindly increasing the GDP without thinking about the well-being of people can undermine that very well-being, and it has. We can think about well-being in terms of housing, food security, health, mental wellness, social connections, income and disposable income, safety, care and access to it, education, and training. These are the kinds of measures by which we should really be judging progress, but we are not.

J'ai déjà parlé de la nécessité d'instaurer un revenu de base garanti pour vivre ; ce serait audacieux et ce serait une véritable transformation.

petites entreprises qui sont les plus à risque en raison de la COVID-19 de survivre jusqu'à ce que nous ayons un vaccin. Nous pouvons songer aux types d'entreprises qui sont les plus à risque. Les restaurants, les bars, les entreprises touristiques et les lieux de divertissement privés sont les genres d'endroits qui auront besoin d'aide cet hiver.

Le discours du trône laisse presque toute la place aux priorités du gouvernement, qui, présumément, si l'on peut dire, représentent sa voie de la reprise. Il n'y a pas beaucoup d'éléments nouveaux ici. Il n'y a rien qui aide à bâtir une société, vraiment, qui ne laisse personne pour compte, pour atteindre les buts énoncés au début du discours, où les gens sont au cœur des priorités, où le champ d'action des collectivités et des régions est renforcé, où le développement économique est imaginé autrement. Ce qu'on lit, c'est la même vieille rengaine. En réalité, le gouvernement a peut-être des plans. Le gouvernement a peut-être l'intention de proposer des politiques qui correspondent aux buts énoncés dans le discours du trône, mais il est certain qu'elles ne ressortent pas à la lecture de ce dernier, peu importe le nombre de fois qu'on le lit.

J'aimerais formuler le tout de la manière suivante, en énumérant trois secteurs de politiques gouvernementales qui sont nécessaires pour tracer la voie vers une reprise verte : la promotion du mieux-être personnel et social des gens à court et à long terme, la promotion du progrès économique durable, ainsi que la protection et la restauration de l'équilibre de la nature, dont nous dépendons totalement.

Le discours du trône se concentre sur l'objectif de faire croître le PIB, pas le mieux-être. Nous savons que faire augmenter aveuglément le PIB sans penser au mieux-être des personnes peut compromettre ce mieux-être, et c'est ce qui s'est produit. Nous pouvons penser au mieux-être dans les domaines du logement, de la sécurité alimentaire, de la santé, du mieux-être mental, des liens sociaux, du revenu et du revenu disponible, de la sécurité, des soins et de l'accès aux soins, de l'éducation et de la formation. C'est le genre de mesures selon lesquelles nous devrions vraiment évaluer les progrès, mais ce n'est pas ce que nous faisons.

I have already spoken of the need to institute a guaranteed basic income to live. This would be a bold initiative and would involve real transformation.

What about housing policy? We have a growing crisis with the lack of affordable housing in the province, but currently, the provincial target for these three years is simply 155 new housing units. It is a mere drop in a leaky bucket because the number of people who are precariously housed and who are homeless continues to grow. That is why I say it is a leaky bucket. It is too little, and the need is growing. We need to see a sizable investment to enable nonprofit housing organizations to develop or redevelop far more housing.

Borrowing is inexpensive these days. Just look at the high-end apartments being built in our major cities. Money is cheap. Apartments are going up everywhere, but they are for the well-heeled, the well-off, and the comfortable—not those who need affordable housing. Who can develop that? Well, there are nonprofit housing organizations and, of course, commercial developers who choose to work to include low-income units within their developments.

So where are these affordable housing developments? The province has pulled back from investing in the development of new housing projects that receive federal funds. If you have a nonprofit housing organization that has a development project to build or renovate to create new affordable housing units and there are federal funds in that, the province has said, Sorry, we are not throwing in to make that happen. That decision was made in the summer. That policy needs to be reversed, and it needs to be reversed now.

What about commercial developers? Well, I have one in my riding, Mr. Speaker, that was building a 100-unit building. It is a locally owned developer. It wants to do its part and step up, and it was prepared to have 25% of its units as low-income units. However, it had difficulty in negotiating with Social Development over that. In the end, Social Development agreed to 4 instead of 25. Here was a private developer—a local private developer, not some company from far away or a large corporation. A successful, community-minded, local developer was trying to do the right thing and was stymied from achieving it. I think that, perhaps, if we had legislation that enabled

Qu'en est-il de la politique en matière de logement? Nous avons une crise de plus en plus grave causée par le manque de logements abordables dans la province, mais, actuellement, l'objectif provincial pour les trois prochaines années est de seulement 155 nouveaux logements. Ce n'est qu'une goutte d'eau dans un seau troué, parce que le nombre de personnes qui sont logées de façon précaire et qui sont sans abri continue d'augmenter. Voilà pourquoi je dis que c'est un seau troué. C'est trop peu, et les besoins sont croissants. Il nous faut voir un investissement important afin de permettre aux organismes de logement sans but lucratif de construire ou de réaménager un bien plus grand nombre de logements.

Les emprunts ne coûtent pas cher de nos jours. Il suffit de regarder les appartements haut de gamme qui sont en train d'être construits dans nos grandes villes. L'argent est bon marché. Des appartements sont construits partout, mais ils sont destinés aux bien nantis, aux fortunés et aux gens aisés — pas à ceux qui ont besoin de logements abordables. Qui peut construire cela? Eh bien, il y a des organismes de logement sans but lucratif et, bien entendu, des promoteurs immobiliers qui choisissent de travailler pour inclure des logements à loyer modique dans leurs projets immobiliers.

Alors, où sont de tels projets de logements abordables? La province a décidé de ne plus investir dans l'aménagement de nouveaux projets de logements qui reçoivent des fonds fédéraux. Si on a un organisme de logement sans but lucratif qui a un projet de construction ou de rénovation visant à créer de nouveaux logements abordables et que cela inclut des fonds fédéraux, la province a dit : Désolés, nous n'injecterons pas de fonds pour que ce projet se réalise. La décision a été prise pendant l'été. Une telle politique doit être renversée, et elle doit être renversée dès maintenant.

Qu'en est-il des promoteurs immobiliers? Eh bien, j'en ai un dans ma circonscription, Monsieur le président, qui construisait un bâtiment de 100 logements. C'est un promoteur local. Il veut faire sa part et apporter sa contribution, et il était prêt à faire en sorte que 25 % de ses logements soient à loyer modique. Toutefois, il a eu de la difficulté à négocier avec Développement social à ce sujet. En fin de compte, Développement social a convenu de 4 au lieu de 25. Voilà ici un promoteur privé — un promoteur privé local, pas une compagnie établie loin d'ici ou une grande corporation. Un promoteur local prospère, ayant l'intérêt de la collectivité à cœur, essayait de

municipalities to require developers to provide affordable units as a proportion of their overall developments, that would force Social Development's hand to figure out how to work better with the private sector to achieve just that.

14:35

We are seeing all around us now that there is a desperate need for rent controls as properties are being snapped up by outside interests. The new owners are jacking up the rents on the tenants so that they are no longer affordable. The speech fails to mention this reality that a growing number of people are facing, both in our cities and in our rural areas. That is what I mean about an alternate reality. It is not addressed in the throne speech. How can that be when it is affecting so many people? When asked about this, the Premier and the Minister of Social Development just say, Well, we will leave the rents to the market. Mr. Speaker, the market has no values. It has no conscience. It has no responsibility to ensure that everyone is housed. Action is needed. I do not know what a family is supposed to do now if they cannot afford an unreasonable rent increase in a market that is dominated by these high rental units. An obsession with letting market forces run rampant over people's lives is exactly the opposite of building a society where no one is left behind.

What about health care? What sorts of policies should we be expecting?

Se remettre de la pandémie demandera des investissements majeurs pour améliorer l'accès aux soins pour la santé mentale. Si le déploiement des cliniques de santé mentale sans rendez-vous est un début, nous devons transformer nos équipes mobiles d'intervention en santé mentale en premiers intervenants 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Et nous devons trouver un moyen d'intégrer la psychothérapie dans le système d'Assurance-maladie. Ce serait des éléments transformateurs.

faire la bonne chose, et on l'en a empêché. Je pense que, peut-être, si nous avons une mesure législative qui permettrait aux municipalités d'obliger les promoteurs à fournir un certain nombre de logements abordables en proportion de l'ensemble de leurs projets, cela forcerait Développement social à trouver une meilleure façon de travailler avec le secteur privé pour réaliser cela.

Nous voyons partout autour de nous maintenant qu'il est très urgent d'établir des mesures de contrôle des loyers alors que les propriétés sont rapidement vendues à des intérêts extérieurs. Les nouveaux propriétaires imposent des augmentations de loyer excessives aux locataires de sorte que les logements ne sont plus abordables. Le discours ne mentionne pas une telle réalité, avec laquelle doivent composer un nombre croissant de personnes, autant dans nos villes que dans nos régions rurales. C'est ce que je veux dire quand je parle de réalité parallèle. Un tel aspect n'est pas abordé dans le discours du trône. Comment cela est-il possible alors que tant de gens sont touchés? Lorsqu'on les interroge à ce sujet, le premier ministre et le ministre du Développement social disent simplement : Eh bien, nous laisserons le marché fixer le prix des loyers. Monsieur le président, le marché n'a pas de valeurs. Il n'a pas de conscience. Il n'a pas la responsabilité de s'assurer que tout le monde a un logement. Des mesures doivent être prises. Je ne sais pas ce qu'une famille est censée faire maintenant si elle ne peut pas se permettre une augmentation de loyer déraisonnable dans un marché qui est dominé par de tels logements à loyer élevé. L'obsession de laisser les forces du marché se déchaîner dans la vie des gens est exactement le contraire de bâtir une société qui ne laisse personne pour compte.

Qu'en est-il des soins de santé? À quel genre de politiques devons-nous nous attendre?

Recovery from the pandemic will require major investments to improve access to mental health services. If the creation of drop-in mental health clinics is a beginning, we must turn our mental health mobile intervention teams into first responders, 24 hours a day, 7 days a week. We must also find a way to include psychotherapy in the Medicare system. These would be transformational items.

We are facing a doctor shortage that is reaching crisis proportions in places as diverse as Fredericton and Campbellton. What is to be done? It is not clear from the throne speech. This is driving a lot of people unnecessarily to ERs, and with the pandemic, people are avoiding ERs and perhaps getting sicker. It is perhaps time to free up family doctors from the hospital obligations and put in place a new model, replacing them with hospitalists hired in our hospitals to allow family physicians to focus on their practices and hospitalists to focus on patients in the hospitals. Meanwhile, as far as family practices go, we finally need to move to what government after government has been talking about. That is to put in place multidisciplinary family care teams of which the doctor is a member, along with many other health professionals. That would be transformative.

What about equitable access to abortion services? Now that Clinic 554 is closed, women living throughout western New Brunswick have no access without traveling to Moncton or Bathurst. That is hardly equitable access.

What about access to LGBTQ-affirming health care? It is impossible to come by now that Clinic 554 is closed. Perhaps—perhaps—it is believed that it is okay to leave behind these New Brunswickers because of the services in particular that they seek. Well, it is not.

There are many other measures of well-being when we are thinking about the GDP. Instead of GDP or in addition to GDP, we can think of our trust in our institutions, stewarding our cultural identities, promoting equality and inclusion, restoring nature's balance, stabilizing the climate, and fostering a sense of belonging and purpose. We need to see progress in each of these areas. These are important indicators of a healthy society with a good quality of life where no one is left behind. Obsessively focusing on the GDP as the measure of progress will ensure that in the end, the well-being of New Brunswickers declines rather than improves.

Nous sommes confrontés à une pénurie de médecins qui atteint des proportions alarmantes dans des endroits aussi divers que Fredericton et Campbellton. Que faut-il faire? Le discours du trône ne nous éclaire pas là-dessus. Cela conduit beaucoup de personnes inutilement aux services d'urgence et, en raison de la pandémie, les gens évitent les services d'urgence et deviennent peut-être plus malades. Il est peut-être temps de libérer les médecins de famille de leurs obligations hospitalières et de mettre en place un nouveau modèle afin de les remplacer par des hospitalistes embauchés dans nos hôpitaux pour permettre aux médecins de famille de se concentrer sur leur clientèle et aux hospitalistes de se concentrer sur les patients dans les hôpitaux. En attendant, pour ce qui est des cabinets de médecine familiale, nous devons finalement donner suite à ce qu'ont évoqué les gouvernements tour à tour. Il s'agit en l'occurrence de mettre en place des équipes multidisciplinaires de soins familiaux dont feraient partie les médecins ainsi qu'un bon nombre d'autres professionnels de la santé. Ce serait une grande transformation.

Qu'en est-il de l'accès équitable aux services d'avortement? Maintenant que Clinic 554 est fermée, les femmes qui vivent dans l'ouest du Nouveau-Brunswick n'ont pas accès à ces services sans se rendre à Moncton ou à Bathurst. C'est loin d'être un accès équitable.

Qu'en est-il de l'accès à des soins de santé d'affirmation LGBTQ? Il est impossible d'en obtenir maintenant que Clinic 554 est fermée. Peut-être — peut-être — qu'on estime qu'il est acceptable de laisser pour compte ces gens du Nouveau-Brunswick en raison des services particuliers qu'ils souhaitent recevoir. Eh bien, ce n'est pas acceptable.

Il existe beaucoup d'autres mesures de mieux-être lorsque nous pensons au PIB. Au lieu du PIB ou en plus du PIB, nous pouvons penser à notre confiance dans nos institutions, à l'affirmation de nos identités culturelles, à la promotion de l'égalité et de l'inclusion, à la restauration de l'équilibre de la nature, à la stabilisation du climat et au renforcement d'un sentiment d'appartenance et d'un but dans la vie. Nous devons voir des progrès dans chacun de ces domaines. Ce sont là d'importants indicateurs d'une société saine qui offre une bonne qualité de vie et qui ne laisse personne pour compte. Se concentrer de manière obsessionnelle sur le PIB pour mesurer les progrès fera en sorte que, en fin de compte, le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick empirera au lieu de s'améliorer.

14:40

Le gouvernement doit absolument établir un climat de confiance avec les Acadiens et les autres francophones, qui doivent savoir que celui-ci s'efforcera d'accroître l'égalité de nos deux communautés linguistiques officielles. Une révision efficace de la *Loi sur les langues officielles* est essentielle pour y parvenir. Il doit y avoir des audiences publiques.

Never again should we hold of a review of the *Official Languages Act* in camera in this Legislative Assembly. These hearings must absolutely be public.

Consider the environment upon which our well-being utterly depends. Wildlife populations are crashing in our forests because essential habitat is being clear-cut and converted into tree farms. Restoring the diversity and complexity of our forest ecosystems now lies beyond anybody's lifetime. It is startling to think about it that way. However, these goals should be goals of public policy, and we do not see them in the throne speech. I fear that outside the much-heralded nature reserves, it will be one big forest-sacrifice zone, unless clear-cutting is replaced with a softer, more thoughtful approach to logging.

(Ms. Sherry Wilson took the chair as Deputy Speaker.)

Our consumption of gasoline, coal, and natural gas is destabilizing our climate and acidifying our coastal waters right here in New Brunswick. It is startling. There is no mention of it in the throne speech. It has direct impacts on our fisheries, and there is no mention of it in the throne speech. Rather than expressing any sense of urgency to cut carbon pollution or transform forestry, essentially, all we get is a gradually phased-in ban on plastic bags over the coming years. This is environmental drivel.

Former Premier Bernard Lord really was the last Premier to take the climate emergency seriously—20 years ago. It is true. He did. He did a lot of good. The reason we have any renewable energy in the NB Power system today is because of Bernard Lord's vision to require a legally binding target for NB Power to meet

The government absolutely must create a climate of confidence with Acadians and other Francophones who need to know that the government will work toward the equality of our two official language communities. A meaningful review of the *Official Languages Act* is essential to achieve this goal. There must be public hearings.

Nous ne devrions plus jamais procéder à une révision de la *Loi sur les langues officielles* à huis clos à l'Assemblée législative. De telles audiences doivent absolument être publiques.

Examinons l'environnement duquel dépend totalement notre mieux-être. Les populations fauniques s'effondrent dans nos forêts parce que les habitats essentiels subissent des coupes à blanc et sont convertis en fermes forestières. La restauration de la diversité et de la complexité de nos écosystèmes forestiers ne pourra plus désormais se produire de notre vivant. C'est effrayant d'envisager les choses sous un tel angle. Toutefois, de tels objectifs devraient être des objectifs de politique publique, et nous ne les voyons pas dans le discours du trône. Je crains que, à l'extérieur des réserves naturelles tant acclamées, ce soit une grande zone forestière sacrifiée, à moins que la coupe à blanc ne soit remplacée par une approche plus douce, plus réfléchie de l'exploitation forestière.

(M^{me} Sherry Wilson prend le fauteuil à titre de vice-présidente de la Chambre.)

Notre consommation d'essence, de charbon et de gaz naturel déstabilise notre climat et acidifie nos eaux côtières ici même au Nouveau-Brunswick. C'est effrayant. Le discours du trône n'en fait pas mention. Cela a une incidence directe sur nos pêcheries, et le discours du trône n'en fait pas mention. Au lieu d'exprimer l'urgence de réduire la pollution au carbone ou de transformer l'exploitation forestière, essentiellement, tout ce que nous avons est une interdiction progressive des sacs en plastique au cours des prochaines années. Ce sont des balivernes environnementales.

L'ancien premier ministre Bernard Lord a véritablement été le dernier premier ministre à prendre l'urgence climatique au sérieux — il y a 20 ans. C'est vrai. Le premier ministre a pris l'urgence climatique au sérieux. Il a fait beaucoup de bien. La raison pour laquelle nous avons de l'énergie renouvelable dans le

in order to sell to us a portion of the electricity that we use from renewable sources. That was Bernard Lord. That was 20 years ago. Nothing has happened since.

He brought in our first Climate Change Action Plan and worked with the New England Governors and Eastern Canadian Premiers to come up with targets around this entire region. We have had a Climate Change Action Plan since 2016 that is consistent with achieving our share of the Paris targets. However, neither the Liberals nor the Tories have bothered to implement it.

The Premier asked me the other day what the most pressing priorities are in terms of implementing that plan. Well, here are some that would make a big impact. Institute community and land use planning that actually facilitates development that is low-carbon and not high-carbon. Safeguard our wetlands, floodplains, and forested areas to protect communities and critical infrastructure from the consequences of the climate crisis, such as flooding and intense rainfall. Ensure government is carbon-neutral in its operations, facilities, and vehicles by 2030—10 years from now.

These are commitments in the current Climate Change Action Plan, which this government has said it has adopted. These are not my suggestions. These are commitments in the current plan that this government has embraced.

Increase the use of cleaner transportation modes, including electric vehicles, public transportation, cycling, and walking in our cities. Imagine—and this is me—a Maritime rail network that links our cities together with northern New Brunswick. That is thinking outside the box. That is doing something that would be transformational. Establish targets, supported by zero-interest loans and custom technical advice, for increasing energy efficiency in homes and businesses.

réseau d'Énergie NB aujourd'hui est la vision de Bernard Lord d'obliger Énergie NB à atteindre une cible juridiquement contraignante pour qu'une partie de l'électricité qu'elle nous vend provienne de sources renouvelables. C'était Bernard Lord. C'était il y a 20 ans. Rien n'a changé depuis.

Le premier ministre en question a présenté notre premier Plan d'action sur les changements climatiques et a travaillé avec les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada en vue d'établir des cibles pour l'ensemble de la région. Depuis 2016, nous avons un Plan d'action sur les changements climatiques qui est compatible avec l'atteinte de notre part des cibles de l'Accord de Paris. Toutefois, ni les Libéraux ni les Conservateurs ne se sont donné la peine de le mettre en œuvre.

Le premier ministre m'a demandé l'autre jour quelles étaient les priorités les plus urgentes pour ce qui est de la mise en œuvre du plan en question. Eh bien, en voici quelques-unes qui auraient une grande incidence. Instituer une planification communautaire et une planification de l'utilisation des terres qui favorisent réellement le développement à faibles émissions de carbone et non à fortes émissions de carbone. Préserver nos terres humides, nos plaines inondables et nos zones forestières afin de protéger les collectivités et les infrastructures essentielles des conséquences de la crise climatique, comme les inondations et les fortes pluies. Veiller à ce que le gouvernement atteigne la carboneutralité dans ses activités, ses installations et ses véhicules d'ici à 2030 — soit dans 10 ans.

Ce sont là des engagements dans l'actuel Plan d'action sur les changements climatiques, que le gouvernement actuel a déclaré avoir adopté. Ce ne sont pas mes suggestions. Ce sont des engagements dans l'actuel plan auquel le gouvernement actuel a souscrit.

Accroître l'utilisation de moyens de transport plus propres, y compris des véhicules électriques, des transports publics, de la bicyclette et de la marche dans nos villes. Imaginez — et c'est ma vision — un réseau ferroviaire des Maritimes qui relie nos villes au nord du Nouveau-Brunswick. Il faut sortir des sentiers battus. Il faut prendre des mesures qui auraient un effet de transformation. Établir des cibles, soutenues par des prêts sans intérêt et des conseils techniques personnalisés, permettant d'accroître l'efficacité énergétique dans les foyers et les entreprises.

Il faut soutenir l'utilisation accrue des sources d'énergie renouvelables pour fournir du chauffage et de l'électricité aux foyers et aux entreprises grâce à une législation qui remplace les obstacles existants dans la *Loi sur l'électricité* par des politiques positives.

14:45

What better way to improve social well-being and ecological progress than by engaging local communities and regions as equal partners? I look forward to the reform of local governance because it has the potential to energize grassroots democracy and encourage active citizenship. The institution of local government needs to be a priority, but the form that it takes has to be the responsibility of citizens in community.

To foster economic progress, the throne speech does not make any proposals, really, that you would say defy narrow economic thinking. It relies on traditional models that have been followed by government after government since the eighties and that just have not worked. If the Premier wants to reinvent New Brunswick, we need an alternative development model that is more sustainable and more suitable for the size of New Brunswick.

Nous avons besoin d'une approche en matière de développement économique qui soit conforme aux besoins et aux valeurs des gens du Nouveau-Brunswick. Cela veut dire qu'il faut accorder plus d'attention à la sécurité, à la stabilité et à la résilience, et moins à une croissance élevée du PIB.

It is time to stop playing Who wants to be a billionaire? Instead, we should increase our capacity to take care of our needs locally. Stop your obsession with export growth and look at how we can replace imports by meeting our own needs for food, for energy, and for other goods and services. Increasing our supply of energy from our abundant renewable resources to achieve greater energy security should be the government priority, not pursuing yet more nuclear power. In fact, on Wednesday, the University of Calgary School of Public Policy released a report that found that the cost of wind and solar power is now on par with natural gas and that they are attracting private

There must be support for the increased use of renewable energy sources to provide heating and electricity to households and businesses through legislation that replaces the existing obstacles in the *Electricity Act* by positive policies.

Quel meilleur moyen d'améliorer le mieux-être social et les progrès écologiques qu'en favorisant la contribution des collectivités locales et des régions en tant que partenaires à part entière? J'attends avec impatience la réforme de la gouvernance locale parce qu'elle est susceptible de stimuler la démocratie de base et d'encourager la participation active des gens. L'établissement d'un gouvernement local doit être une priorité, mais la forme que prendra celui-ci doit relever de la responsabilité des gens dans la collectivité.

Pour favoriser les progrès économiques, le discours du trône ne contient aucune proposition, vraiment, qui s'opposerait à une étroitesse d'esprit sur le plan économique. Il s'appuie sur des modèles traditionnels qui ont été suivis par les gouvernements successifs depuis les années 80 et qui n'ont tout simplement pas fonctionné. Si le premier ministre veut imaginer le Nouveau-Brunswick autrement, nous avons besoin d'un nouveau modèle de développement qui est plus durable et mieux adapté à la taille du Nouveau-Brunswick.

We need an approach to economic development that is consistent with the needs and values of New Brunswickers. That means more attention must be paid to safety, stability, and resilience, and less to increased growth of the GDP.

Il est temps d'arrêter de jouer à Qui veut être milliardaire? Nous devrions plutôt accroître notre capacité de combler nos besoins localement. Mettez un terme à votre obsession pour la croissance des exportations et examinez de quelle façon nous pouvons remplacer les importations en répondant à nos propres besoins en matière de nourriture, d'énergie, ainsi que d'autres biens et services. La priorité du gouvernement devrait être d'accroître notre approvisionnement en énergie à l'aide de nos ressources renouvelables abondantes pour parvenir à une plus grande sécurité énergétique, pas de produire encore plus d'énergie nucléaire. En fait, mercredi, la School of Public Policy, à la University of Calgary, a publié un rapport qui constate que le coût de l'énergie

investment from all over the world, which the nuclear option is not.

Increasing our food supply from local farms and processors to achieve greater food security should be an equally important government priority, yet the throne speech wants to expand production of export commodities to make a greater contribution to world markets. What happened to the Premier's newfound commitment to making us more food self-sufficient? That is something that I would like to know. Look, small and medium-sized enterprises, businesses, and cooperatives are the backbone of our economy, and they provide most of the jobs. Effective policies to drive energy security, food security, and the substitution of locally produced goods for imports would be rocket fuel for our small and medium-sized businesses. Let's get on with that.

Yet the throne speech section on the private sector reads as though it is directed more toward Bay Street, not Main Street, continuing the tradition of favouring the big guys over the little ones. The forestry sector is a case in point. The small business people who produce wood in this province, the woodlot owners, continue to be undermined by government policy and by government's refusal to enforce its own legislation, flooding the market with cheap wood from Crown land.

While Premier Higgs has won a majority government, my colleagues and I in the Green caucus are committed to shining a light on real needs in our communities. We are committed to providing solutions to the challenges that we face, and we will play our role as an opposition party to hold the government to account over its policies, not its personalities. New Brunswickers have our commitment that we will continue to think long-term and we will continue to put their well-being, the well-being of the communities to which they belong, and the health of the environment upon which we utterly depend at the heart of our work in this Legislative

éolienne et de l'énergie solaire se situe maintenant au même niveau que celui du gaz naturel et que de telles options attirent des investissements privés de partout dans le monde, ce qui n'est pas le cas de l'énergie nucléaire.

L'accroissement de notre approvisionnement en nourriture auprès d'exploitations agricoles et de transformateurs locaux afin de parvenir à une plus grande sécurité alimentaire devrait être une priorité tout aussi importante pour le gouvernement ; pourtant, le discours du trône parle d'augmenter la production de produits d'exportation pour assurer une plus grande présence sur les marchés mondiaux. Qu'est-il arrivé au nouvel engagement du premier ministre d'améliorer notre autosuffisance alimentaire? J'aimerais bien le savoir. Écoutez, les petites et moyennes entreprises, les commerces et les coopératives sont le fer de lance de notre économie, et ils fournissent la plupart des emplois. L'adoption de politiques efficaces visant à favoriser la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la substitution des importations par des biens produits localement constituerait une bougie d'allumage pour nos petites et moyennes entreprises. Faisons donc cela.

Pourtant, la partie du discours du trône qui porte sur le secteur privé se lit comme si elle visait davantage Bay Street que la rue Principale, poursuivant la tradition de favoriser les gros joueurs au détriment des petits. Le secteur forestier en est un exemple. Les propriétaires de petites entreprises qui produisent du bois dans la province, soit les propriétaires de terrains boisés, continuent d'être sapés par les politiques gouvernementales et par le refus du gouvernement d'appliquer ses propres mesures législatives, inondant le marché de bois à bas prix provenant des terres de la Couronne.

Bien que le premier ministre Higgs ait remporté un gouvernement majoritaire, mes collègues et moi-même au sein du caucus des Verts sommes déterminés à mettre en lumière les véritables besoins de nos collectivités. Nous sommes déterminés à proposer des solutions aux défis auxquels nous sommes confrontés, et nous jouerons notre rôle de parti de l'opposition pour obliger le gouvernement à rendre des comptes sur ses politiques, et non sur ses personnalités. Nous nous engageons auprès des gens du Nouveau-Brunswick à continuer à penser à long terme et à placer leur mieux-être, le mieux-être des collectivités auxquelles ils appartiennent et la santé de l'environnement dont nous dépendons totalement au cœur de notre travail à

Assembly of New Brunswick. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Merci, Madame la vice-présidente. *Woliwon.*

(**Mr. Austin** moved the adjournment of the debate.)

Madam Deputy Speaker: I would ask those who are on the Committee on Economic Policy to remain in the Chamber so that we can vote for a chair and a vice-chair. Thank you.

(The House adjourned at 2:49 p.m.)

l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la vice-présidente.

Thank you, Madam Deputy Speaker. *Woliwon.*

(**M. Austin** propose l'ajournement du débat.)

La vice-présidente : Je demanderais aux parlementaires qui font partie du Comité de la politique économique de rester à la Chambre pour que nous puissions élire des gens à la présidence et à la vice-présidence. Merci.

(La séance est levée à 14 h 49.)